

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEEN
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

OPTION : Architecture et Patrimoine

Réappropriation des espaces publics de la basse casbah d'Alger
Cas d'étude : La place des chevaux

Soutenu le 21 Septembre 2020 devant le jury :

Présidente :	Mme BOULAHIA Chahrazed	MA (A)	UABT Tlemcen
Examinatrice:	Mme ANGADI Hanane	MA (A)	UABT Tlemcen
Encadreur :	Mr KHATTABI Lahcene	MC (B)	UABT Tlemcen

Présenté par : BOUDALIA Mohammed El hadi
Matricule : 150064-T-15

Année académique : 2019-2020

Remerciements

Je remercie, avant tout, DIEU le tout puissant de m'avoir guidé et mis sur le chemin du savoir et de m'avoir donné la force, la patience et le courage pour achever ce fruit de mes années d'études.

Mes plus profonds remerciements vont à mes chers parents qui tout au long de mon cursus, ils m'ont toujours soutenu et encouragé et qui ont su me donner toutes les chances pour réussir.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à mon encadreur Mr KHATTABI Lahcene pour sa patience et pour sa disponibilité durant toute la période de travail, aussi surtout sa confiance et ses conseils qui m'ont éclairé le chemin de la recherche afin de mener ce travail à un bon port.

Mes vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'honneur et l'intérêt qu'ils ont porté à ma recherche en acceptant d'examiner mon travail et de l'enrichir par leurs propositions.

J'adresse mes remerciements aussi à tous nos enseignants du département d'architecture Tlemcen qui, à travers mes cinq années d'études de cursus ont contribué de près ou de loin à ma formation et à l'élaboration de mon projet de fin d'étude.

Je tiens aussi à remercier Mme BOUDALIA Nadia, qui m'a généreusement offert toute son aide pour la documentation concernant mon sujet d'étude, ses directives précieuses avisées sur la Casbah d'Alger et pour tout le temps qu'elle m'a consacré.

Je remercie également Mr CHIALI Moustapha, qui m'a guidé avec tant de gentillesse lors de mon travail et pour son aide constante.

Un grand merci à mes très chers frères MESLI Imed et KLOUCHE DJEDID Mehdi qui m'ont soutenu et encouragé dans mon travail et avec qui j'ai pu partager mon intérêt pour l'architecture au courant de ces cinq années.

Enfin, je remercie tous mes collègues et amis qui m'ont profondément aidé et accompagné tout au long de cette année.

Dédicaces

Je voudrais tout d'abord dédicacer ce mémoire à ma famille. A mes chers parents et mon adorable sœur Souhila, pour leur amour et leur soutien. Ils ont été les premiers à croire en moi et m'encourager à poursuivre mes études, je leur serai toujours reconnaissant pour leurs efforts, leurs sacrifices et pour leur soutien tant moral que matériel. Qu'ils trouvent, dans la réalisation de ce travail, l'aboutissement de leurs efforts ainsi que l'expression de ma plus affectueuse gratitude.

A l'ensemble de ma famille BOUDALIA et SELADJI et à mes chers cousins Imed & Walid qui ont toujours été là pour moi.

Je dédicace aussi ce mémoire à tous mes amis et compagnons de route au courant de cette année de la « Team Casbah » : Charaf, Nassim, Mohammed et Walid. Ainsi que tous mes amis : Mehdi, Hichem, Nazim, Yasmine, Yacine, Meriem, Hadjer, Leila, Radjaa, Farah, Adil, Naim et Mansour.

A toi mon frère et compagnon de route depuis notre enfance Charaf.B, qui m'a accompagné au cours de mes 18 années d'études.

A mes chers amis du département d'architecture d'Alger : Mouna, Hani, Rahim, Sabrina, Yasmine... qui m'ont accompagné et m'ont fait découvrir la Casbah et la ville d'Alger. Ainsi que tous nos amis de l'EPAU d'Alger, qui m'ont généreusement offert leur aide pour la documentation sur la ville d'Alger et sa Casbah.

Un spécial dédicace à toute l'équipe ARCHI CLUB TLEMCEM, avec qui j'ai passé mes meilleurs moments au courant de ces cinq années.

Enfin, Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont porté aide assistance et encouragement et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin dans l'accomplissement de ce modeste travail de recherche.

BOUDALIA Mohammed El Hadi

Résumé

Les sites historiques nécessitent une attention particulière lorsqu'il s'agit d'intervention urbaine et architecturale, ils doivent répondre un double enjeu, le premier est de répondre aux besoins et aux problèmes liés au site et à la ville et le deuxième lié au caractère historique du même site qui prône une utilisation pécunieuse et qui cherche à le valoriser.

Le choix de la Casbah d'Alger nous a semblé intéressant dans ce sens car en plus d'être un patrimoine classé et un site riche de par son histoire, la capitale et l'usage des lieux imposent de remettre les lieux dans leur contexte social et fonctionnel, dans cette optique, notre attention a été particulièrement portée sur le problème des espaces publics de la basse Casbah, ils sont des éléments symboliques et culturels dont la place des martyrs fut récemment valorisé par l'implantation de la nouvelle station de métro, au prolongement de son parcours. D'autre part, la place des chevaux n'ayant pas bénéficié du même traitement de faveur, souffre de dévalorisation et de marginalisation fonctionnelle et structurelle, pourtant la place est à un croisement stratégique renfermant des équipements publics et un monument (Bastion 23). En partant de l'hypothèse que cette place recèle de grandes potentialités (fonctionnelle, culturelle et symbolique) pour la basse casbah c'est dans ce sens que nous portons différentes analyses (historique, fonctionnelle, structurelle).

L'étude de ce site nous a révélé l'importance de la place, sa réappropriation et sa valorisation permettent de créer une liaison entre différentes entités de la basse casbah et de la mer, mais aussi de cheminer différents parcours piétons intéressants.

Mots clés : Patrimoine urbain, centre historique, casbah d'Alger, espaces publics, la place des chevaux, réappropriation, requalification.

Abstract

Historical sites require special attention when it comes to urban and architectural intervention, they must address a double challenge, the first is to address the needs and problems of the site and the city, and the second is linked to the historical character of the same site, which advocates for a monetary use and seeks to enhance it.

The choice of the Casbah of Algiers seemed interesting in this sense because, in addition to being a listed heritage and a site rich in its history, the capital and the use of the places require to put the place in its social and functional context, in this sense our attention has been particularly focused on the problem of public spaces of the lower Casbah, they are symbolic and cultural elements whose place of martyrs was recently valued by the establishment of the new metro station, as an extension of its route. On the other hand, the place of horses not receiving the same preferential treatment, suffers from functional and structural devaluation and marginalization, yet the place is at a strategic intersection containing public equipment and a monument (Bastion 23). On the assumption that this place holds great potentialities (functional, cultural and symbolic) for the bass casbah, it is in this sense that we carry out different analyzes (historical, functional, structural).

The study of this site revealed the importance of the square, its reappropriation and its valorization allow to create a link between different entities of the low casbah and the sea, but also to walk different interesting pedestrian paths.

Keywords: Urban heritage, historic center, Algiers casbah, public spaces, the horse square, reappropriation, requalification.

ملخص

تتطلب المواقع التاريخية اهتمامًا خاصًا عندما يتعلق الأمر بالتدخل العمراني والمعماري، فيجب أن تواجه تحديًا مزدوجًا، الأول هو تلبية الاحتياجات والمشاكل المتعلقة بالموقع والمدينة والثاني متعلق بالطابع التاريخي لنفس الموقع الذي يدعو إلى الاستخدام النقدي ويسعى إلى تعزيزه.

بدا اختيار قصبة الجزائر مثيرًا للاهتمام بالنسبة لنا بهذا المعنى لأنه بالإضافة إلى كونها تراثًا مصنفًا وموقعًا غنيًا بتاريخها، فإن العاصمة واستخدام الأماكن يتطلبان وضع الأماكن في سياقها الاجتماعي. والوظيفي، من هذا المنظور، انصب اهتمامنا بشكل خاص على مشكلة الأماكن العامة في القصبة السفلى، فهي عناصر رمزية وثقافية حيث تعززة ساحة الشهداء مؤخرًا بإنشاء محطة المترو الجديدة، لتمديد مسارها. من ناحية أخرى، فإن ساحة الخيول، التي لم تحصل على نفس المعاملة التفضيلية، تعاني من الإهلاك والتهميش الوظيفي والهيكلية، ومع ذلك فإن الساحة عند مفترق طرق استراتيجي تحتوي على مرافق عامة ونصب تذكاري (حصن 23). انطلاقًا من افتراض أن هذا المكان يتمتع بإمكانيات كبيرة (وظيفية، ثقافية ورمزية) للقصبة السفلية، فإننا بهذا المعنى نقوم بإجراء تحليلات مختلفة (تاريخية، وظيفية، هيكلية).

كشفت لنا دراسة هذا الموقع عن أهمية الساحة، وإعادة تخصيصها وتعزيزها، مما يجعل من الممكن إنشاء رابط بين الكيانات المختلفة في القصبة السفلى والبحر، ولكن أيضًا للسير في مختلف طرق المشاة المثيرة للاهتمام.

الكلمات المفتاحية: التراث العمراني، المركز التاريخي، قصبة الجزائر، الأماكن العامة، ساحة الخيول، إعادة الاستملاك، إعادة التأهيل

Sommaire

Remerciements	I
Dédicace	II
Résumé	III
Abstract	IV
ملخص	V
Sommaire.....	VI
Table des illustrations.....	X
Liste des abréviations	XIV
Introduction Généralé	1
1. Introduction	2
2. Problématique	3
3. Hypothèse	5
4. Objectifs	5
5. Objet de recherche	6
6. Intérêt de recherche	6
7. Méthodologie de recherche	7
Chapitre 1 : Approche Théorique	9
1. Introduction	10
2. Le Patrimoine	10
a. Définition du patrimoine culturel.....	10
b. Définition du patrimoine culturel urbain	11
c. Les valeurs du patrimoine culturel urbain	12
d. La sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel urbain	15
3. Définition d'une ville historique	17

a. Centre Historique	17
b. Secteur sauvegardé	17
c. Cadre juridique et chartes	18
d. Acteurs et cadre législatif relatifs au patrimoine en Algérie	18
4. Définition de la terminologie relative à la thématique	19
a. Les espaces publics	19
b. Types d'espaces publics	20
c. Typologie de la place	22
5. Conclusion	23
Chapitre 2 : Approche analytique	24
1. Introduction	25
2. Définition et présentation de l'aire d'étude	25
a. Présentation de la Casbah d'Alger	25
b. Situation géographique	25
c. Topographie du site	26
3. Aperçu et évolution historique de la Casbah d'Alger	26
a. Epoque Phénicienne : (814 à 146 Av J.C)	27
b. Epoque Romaine (De 146 Av J.C à 429 après J.C)	28
c. Période Arabo-berbère (De 1051 à 1516)	29
d. Période Ottomane (1516-1830)	30
e. Période coloniale (1830-1962)	31
f. La période post-coloniale (De 1962 jusqu'à nos jours)	33
3.1. Conclusion de la partie historique	36
3.2. Développement urbanistique à travers le processus historique	37
4. Caractère de l'urbain	38
4.1. Lecture morphologique globale	39

5. Analyse urbaine du fragment (Basse Casbah)	42
5.1. Lecture morphologique	42
a. Typologie du bâti	42
b. Etat de conservation du cadre bâti	45
c. Carte de voirie	45
d. Etude d'accessibilité	52
e. Carte des hauteurs	54
f. Synthèse de l'analyse typo-morphologique	54
5.2. Lecture fonctionnelle	55
a. Carte d'équipements	55
b. Circulation et mobilité	55
c. Structures de permanence	57
d. Statut juridique	59
e. Architecture du vécu	59
6. Problématique du fragment (Basse Casbah)	60
6.1. Stratégies d'intervention du fragment (Basse Casbah)	61
7. Présentation du site d'intervention	63
7.1. Conclusion de l'analyse du site	66
8. Exemples thématiques des stratégies d'interventions	66
9. Cadre juridique du site d'intervention	72
9.1. Stratégie d'intervention du site	73
10. Conclusion	74
Chapitre 3 : Approche architecturale	75
1. Introduction	76
2. Phase programmatique	76
a. Les enjeux de l'intervention	76

b. Définition des besoins	77
c. Définition du programme général	78
d. Exemples thématiques	78
3. Phase conceptuelle : De la genèse à l'idéation du projet	85
a. Genèse du projet	85
b. Programme spécifique	89
c. Tableau surfacique	89
d. Référence stylistique	91
e. Description du projet	93
f. Vue 3D du projet	99
g. Support graphique des différents plans	111
4. Approche technique	112
4.1. Introduction	112
4.2. Choix des éléments constructif	112
a. La structure	112
b. Les planchers	114
c. Paroi et faux-plafonds	115
d. Matériaux façades	116
e. Circulation	118
f. Climatisation et ventilation	119
g. Système protection incendie	120
Conclusion générale	121
Bibliographie	124
Annexes	126

Table des illustrations

Figures.

Figure 1. Schéma structurant d'un mémoire de master en architecture.....	7
Figure 2. Schéma représentant la chronologie des différents types de patrimoine.....	11
Figure 3. Classification des valeurs du patrimoine (monuments historique)	13
Figure 4. Schéma chronologique des organismes et instruction réglementaire sur la sauvegarde du patrimoine culturel.....	18
Figure 5. Situation de la casbah dans la baie d'Alger.....	25
Figure 6. Limite de la casbah d'Alger	25
Figure 7. Profil topographique de la Casbah	26
Figure 8. Topographie de la casbah d'Alger	26
Figure 9. Carte de l'époque Phénicienne	27
Figure 10. Tracé hypothétique de la ville à l'époque romaine.....	28
Figure 11. Carte de l'époque Romaine.....	28
Figure 12. Tracé hypothétique de la ville à l'époque Arabo-Berbère.....	29
Figure 13. Carte de l'époque Arabo-Berbère.....	29
Figure 14. Carte de l'époque Ottomane.....	30
Figure 15. Les 5 portes de la casbah durant la période Ottomane.....	30
Figure 16. Modélisation 3D de la casbah -Période Ottomane-.....	30
Figure 17. Plan d'Alger en 1833.....	31
Figure 18. Plan d'Alger en 1880.....	32
Figure 19. Tracé colonial de la casbah en 1962.....	33
Figure 20. Synthèse des interventions sur Alger.....	34
Figure 21. Limites du secteur sauvegardé.....	35
Figure 22. Carte du caractère urbain.....	38
Figure 23. Carte des zones homogènes.....	39
Figure 24. Carte des lignes de ruptures au sein de la casbah.....	40
Figure 25. Carte de la zone à analyser (Plan permanent de sauvegarde et d mise en valeur du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger).....	41
Figure 26. Carte de la typologie du bâti.....	42
Figure 27. Immeuble mixte.....	43

Figure 28. Immeubles coloniaux.....	44
Figure 29. Immeubles modernes.....	44
Figure 30. Carte de l'état de conservation du bâti.....	45
Figure 31. Carte de voirie.....	45
Figure 32. Carte des réseaux urbains.....	46
Figure 33. Situation de la rue 1 ^{er} Novembre.....	47
Figure 34. Coupe schématique de l'avenue 1 ^{er} Novembre.....	47
Figure 35. Situation de la rue Amara rachid.....	48
Figure 36. Coupe schématique de l'avenue Amara Rachid.....	48
Figure 37. Situation de la rue Bab el Oued.....	49
Figure 38. Coupe schématique de la rue Bab el Oued.....	49
Figure 39. Situation de la rue Bab Azzoun.....	50
Figure 40. Coupe schématique de la rue Bab Azzoun.....	50
Figure 41. Situation de la rue de la marine.....	51
Figure 42. Schéma du parcours de la rue de la marine.....	51
Figure 43. Situation du boulevard Amiral Cabral.....	52
Figure 44. Coupe schématique du boulevard Amiral Cabral.....	52
Figure 45. Etude d'accessibilité (Photo prises par l'auteur Novembre 2019).....	53
Figure 46. Carte des hauteurs.....	54
Figure 47. Carte des équipements.....	55
Figure 48. Carte de l'urbain.....	56
Figure 49. Situation de la place des martyrs.....	57
Figure 50. Situation de la place des chevaux.....	57
Figure 51. Carte des structures de permanence.....	58
Figure 52. Carte du statut juridique.....	59
Figure 53. Carte synthèse du diagnostic.....	60
Figure 54. Carte des stratégies d'interventions du fragment.....	62
Figure 55. Vue générale sur le quartier et son environnement.....	63
Figure 56. Situation du site d'intervention.....	63
Figure 57. Vue sur l'état actuelle du site d'intervention.....	64
Figure 58. Vue générale sur le Bastion 23 et la place des Rais.....	64

Figure 59. Coupe topographique AA du terrain.....	65
Figure 60. Coupe topographique BB du terrain.....	65
Figure 61. Schéma des problèmes liées au site d'intervention.....	66
Figure 62. Situation de la grande ile de Strasbourg.....	67
Figure 63. Le centre-ville de Strasbourg avant et après la réorganisation des déplacements.....	68
Figure 64. Situation de l'ilot Bellivet dans la ville de Caen.....	69
Figure 65. Carte de mobilité (lignes de bus) de la ville de Caen.....	69
Figure 66. Schéma de la stratégie d'intervention de la restructuration de l'ilot Bellivet....	70
Figure 67. Plan de situation du palais Bahia.....	70
Figure 68. Des illustrations sur l'intervention de la place Bahia.....	71
Figure 69. Plan d'aménagement du quartier de la Bahia.....	71
Figure 70. Plan de prescription réglementaire.....	72
Figure 71. Carte des stratégies d'interventions du site.....	73
Figure 72. Schéma de principe des stratégies d'interventions au site.....	74
Figure 73. Vue sur le centre communautaire de Trefkoele.....	79
Figure 74. Vue intérieure du centre communautaire de Trefkoele.....	80
Figure 75. Médiathèque du centre communautaire de Trefkoele.....	80
Figure 76. Aménagement coworking space EGGER, Istanbul.....	81
Figure 77. Galerie commerciale Santa Caterina Marker, Barcelone.....	81
Figure 78. Centre de loisir Park Mall, Sétif.....	82
Figure 79. Espace de détente du centre commercial et de loisirs Es-senia, Oran.....	82
Figure 80. Pavillon du vieux port, Marseille.....	83
Figure 81. Pavillon du vieux port, Marseille.....	83
Figure 82. Exemples des fontaines sèches dans les places publiques.....	84
Figure 83. Exemples des toiles ombrages dans les espaces publics.....	84
Figure 84. Aménagement du mobilier urbain.....	84
Figure 85. Plan limites et alignements.....	85
Figure 86. Plan d'implantation.....	86
Figure 87. Plan d'aménagement final.....	87
Figure 88. Coupe schématique du site	87
Figure 89. Principes de la composition volumétrique.....	88

Figure 90. Schéma fonctionnel général.....	89
Figure 91. Plan de masse.....	93
Figure 92. Plan de masse du projet.....	94
Figure 93. Schéma fonctionnel 3D (Bloc A).....	94
Figure 94. Schéma fonctionnel 3D (Bloc B).....	95
Figure 95. Schéma des circulations verticale et horizontale du projet.....	95
Figure 96. Coupe schématique du projet.....	96
Figure 97. Vue 3D depuis la passerelle.....	97
Figure 98. Vue 3D du pavillon de la place des chevaux.....	98
Figure 99. Système structurel poteaux-poutre du projet.....	112
Figure 100. Système structurel de la passerelle du projet.....	113
Figure 101. Système structurel des passerelles.....	113
Figure 102. Les éléments principaux d'un plancher à corps creux.....	114
Figure 103. Les éléments principaux d'un plancher collaborant.....	114
Figure 104. Schéma d'un faux plafond suspendu.....	115
Figure 105. Mur rideau unifié.....	116
Figure 106. Mur rideau unifié du projet.....	116
Figure 107. Schéma des composantes d'une façade ventilée.....	117
Figure 108. Panneau en céramique, façade ventilée du projet.....	117
Figure 109. Schéma d'un ascenseur à cable.....	118
Figure 110. Vue de la passerelle et l'ascenseur public du projet.....	118
Figure 111. Système de climatisation centralisée gainable.....	119
Figure 112. Système VMC à double flux.....	119

Tableaux.

Tableau 1. Développement urbanistique à travers le processus historique.....	37
Tableau 2. Programme général du projet, Source : Auteur	79
Tableau 3. Programme spécifique surfacique, Source : Auteur	91

Planches. (Annexes)

Planche 01. Plan de masse 1/200	126
Planche 02. Plan d'assemblage 1/200	127
Planche 03. Plan étage 1 1/200	128

Planche 04. Plan étage 2 1/200	129
Planche 05. Plan de toiture 1/200	130
Planche 06. Plan d'assainissement 1/200	130

Liste des abréviations

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la Culture.

ICOMOS : "International Council on Monuments and Sites", c'est est un organe consultatif de l'UNESCO.

PPSMVSS : Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé.

OGEBC : Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels.

Introduction générale

1. Introduction :

Le patrimoine est une richesse inestimable, qui doit être sauvegardée et protégée, pour enfin être transmise aux générations futures, comme preuve d'existence ancestrale et d'ancrage historique. Il leur accorde la capacité de prendre en charge leur propre destin tout en ayant une identité propre puisée dans les legs laissés par les ancêtres. En plus de la valeur historique et culturel du patrimoine, il est considéré aujourd'hui comme un pilier fondamental du secteur touristique et économique.

La valeur identitaire et culturelle commence à être reconnue comme un aspect essentiel du développement. La conservation fait l'objet, de plus en plus, d'un intérêt de la part des gouvernements et des administrations nationales ou régionales ainsi que des institutions financières, cela se traduit en programme et projet d'intervention de plus en plus nombreux qui s'attache à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine historique.¹

Le centre historique représente un patrimoine matériel bâti qui est considéré comme un espace privilégié, précieux et unique par son passé, ses stratifications urbaines et ses anciennes constructions, mais depuis quelques décennies, les villes ont beaucoup changé, qu'il s'agisse de leur périphérie ou de leurs centres en crise, dévoilant ainsi une situation d'un bouleversement global de tout son territoire. Ce chaos des sites et paysages des villes a principalement prit naissance avec l'avènement de la révolution industrielle du XIXème siècle. Aujourd'hui, les centres historiques n'échappent pas aux impacts de la mondialisation et aux problèmes socio-économiques auxquels les villes sont confrontées.

Les centres historiques en Algérie sont confrontés à une double problématique. D'une part, celle de l'opposition classique entre ville moderne et ville ancienne, entre contemporanéité et tradition. Celle du centre ancien historique et des centres urbains nouveaux. D'une autre part, une autre problématique plus intrinsèque aux centres anciens algériens, qui est la superposition destructrice de strates de tissus urbains de nature et d'époque différentes.²

De ce fait, nous baserons notre étude sur l'intervention dans un milieu existant historique, en cernant les différents problèmes, afin de mieux préparer leur avenir.

¹ Bureaux de l'UNESCO à Raba, Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain, Enjeux diagnostiques et documentations, p01.

² Negadi&Bouhedadj, Réappropriation des vides urbains dans la Haute Casbah Cas d'étude : Partie haute du Boulevard Ourida Meddad, mémoire master. Tlemcen : UABT, 2017, p02.

2. Problématique :

Le Patrimoine urbain constitue l'ensemble de l'architecture majeure et mineure, Giovannoni étant le premier à présenter une définition au patrimoine urbain, dans ce sens le patrimoine renvoi au monument a ce qui est laissé par les générations passées, l'urbain renvoi a ce qui se passe autour, cette définition fait appel à penser à la valorisation dans tous ses aspects et pose le problème d'intégration dans les centres historiques.

Ces derniers siècles, partout dans monde, les centres historiques ont connu de profondes mutations, tout cela a débuté avec la révolution industrielle et ses conséquences sur l'organisation et le développement des villes. Ce qui a généré une grande pression sur ces centres à cause de la croissance incontrôlable des villes, afin de répondre aux nouveaux besoins, ces centres étaient face à des travaux de démolition, reconstruction et restructuration, ces interventions ont dénaturé progressivement l'image de ces centres.

Le contexte Algérien est un peu spécifique à cause de la colonisation française en Algérie. Ce régime de colonisation a touché profondément les tissus anciens algériens. Le but de leurs projets était purement militaire, ou la volonté est de cacher toute une civilisation et marginaliser toute une population derrière un alignement de bâtiments coloniaux. En Algérie, qui se présente comme l'un des pays les plus diversifiés par ses villes anciennes, ces dernières perdent de plus en plus leur identité suite à la perte des repères originaux, puisque la majorité de leurs centres historiques ont été restructurés pendant la période précoloniale, coloniale et contemporaine.

La question de la restauration, de la réhabilitation, de la rénovation en Algérie et la prise de conscience envers le patrimoine a encouragé responsables et professionnels à faire un grand nombre d'études. Sauf que toutes ces interventions et propositions, même les plus pertinentes n'ont pas pu atteindre leurs objectifs ou encore qu'elles répondaient seulement aux attentes du patrimoine bâti sans donner beaucoup de considération aux espaces publics qui sont pourtant un élément incontournable de la ville.³ Surtout, sachant que le centre historique dispose de nombreuses potentialités liées aux espaces publics, qui peuvent lui permettre de répondre à certains besoins ainsi qu'à de nouvelles attentes en termes d'usages, de pratiques et de mobilité dans la ville, ainsi que la mise en valeur du patrimoine bâti, ce qui donnerait une nouvelle vie et une autre image à la ville.

³, Mehdi boukerzaza, thèse de doctorat, *la revalorisation du patrimoine bâti par l'espace public*. Université Jean Monnet (Saint-Étienne), 2015, p05.

Les espaces publics constituent un bien commun dont tous doivent profiter, dans les centres historiques depuis longtemps les espaces publics occupent une place importante dans la vie sociale économique et culturel, l'évolution des places n'a cessé de se faire avec l'évolution des centres eux-mêmes, perdant ainsi leur fonction primaire mais aussi leur symbolique et caractère identitaire, car un espace laissé sans fonction sans usage et vide est un espace mort qui crée une rupture avec les éléments qui le composent et génère un dysfonctionnement dans la pratique des lieux. Mais en revanche ces espaces peuvent constituer une opportunité à la fois fonctionnelle et symbolique.

La Casbah est un site classé sur la liste du patrimoine national et universel. Elle constitue l'un des cent sites de la méditerranée, berceau de toutes les civilisations. Elle n'est pas seulement un patrimoine s'exprimant par des très vieilles demeures (cinq siècles d'âge), mais aussi, par un héritage multiforme. Le discours à propos de la Casbah évoque en même temps les carences ou déficiences passées et la nécessité de sauvegarde du centre historique aux qualités indéniables. « La marginalisation que subissent autant son site que sa population, à l'origine d'une dégradation pourtant souvent dénoncée, requiert la mobilisation de tous les acteurs institutionnels et de la société civile. Autrement, sans l'action continue de sauvegarde et de mise en valeur en vue d'une intégration à la ville contemporaine, la Médina continuera le parcours de son évanescence. »⁴

En effet, cette marginalisation est donc appréhendée à travers trois remarques pertinentes : la première est la volonté politique ambiguë quand elle est manifestée vis à vis de la Médina et cela malgré les apports en moyens financiers et la mise en place de structures d'études. La deuxième concerne les anciens habitants de la Médina. Ces héritiers, loin de leur Casbah, partis vers les quartiers européens, ne se sentent concernés qu'à travers le rappel de souvenirs composant l'Alger d'antan. Enfin, la dégradation du site, du temps, des hommes et des séismes (1980, 1989, 2003), est chaque année aggravée.⁵

Par conséquent, la politique actuelle adoptée pour la sauvegarde et la réhabilitation de la Casbah se résume à « des expériences parsemées d'espoirs, d'échecs de plans inaboutis et d'actions bloquées. »⁶

⁴ Bureaux de l'UNESCO à Raba, Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain, Enjeux diagnostiques et documentations, p114.

⁵ Ibid. p114.

⁶ Ibid. p115.

Mais ce qui est encore plus pertinent est que face à tout ça, la marginalisation des espaces publics est plus pertinente, or ces espaces contribuent fortement, non seulement au dynamisme économique, le manque de mise en valeur de ces espaces devrait d'autant être pris en compte dans la mise en valeur de la casbah d'Alger.

La casbah recelée de place et d'espace public, qui autrefois constituait des valeurs, tant sociale, économique que symbolique, aujourd'hui ces espaces sont voués à des vides urbains, des espaces intermédiaire ou de transition, qui favorisent la marginalisation et la rupture, certes la place publique la plus importante de la ville 'la place des martyrs a été récemment revitalisée suite aux fouilles archéologiques trouvées à la station de métro nouvellement implantée, mais d'autre place tel que la place des chevaux face au monument le Bastion 23 est en rupture totale avec cette revitalisation, elle constitue pourtant la continuité du parcours avec la place des martyrs et recèlent de forts éléments historiques, elle est aussi le point de lien entre la basse casbah et la mer, mais en dépit de toutes ces potentialités seule la place des martyrs a bénéficié de travaux.

C'est dans ce sens que nous nous portons notre attention à la place des chevaux Pour une meilleure solution contre les effets de ruptures et en réponse à la requalification et la revalorisation. Et notre questionnement est donc comme suit :

Comment se réapproprier l'espace public de la place des chevaux, et répondre au problème de rupture et de marginalisation des espaces visés ?

3. Hypothèse :

Afin de répondre à la problématique posée, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Prendre La requalification urbaine comme démarche à tenir dans les espaces ciblés.
- La valorisation des centres historiques passe par la requalification des espaces publics, à travers la revitalisation et l'animation des places publiques.

4. Objectifs :

Notre recherche s'articule autour de la préoccupation de la problématique générale, et afin de répondre à notre hypothèse, les objectifs principaux sont :

- Conciliation entre l’ancien tissu historique et la nouvelle ville.
- Introduire une nouvelle vocation à travers de nouvelles activités tenant compte de l’aspect socio-économique de la ville.
- Rendre le site facilement accessible d’un point de vue physique et fonctionnel.

5. Objet de recherche :

La réflexion est portée sur La Casbah D’Alger ; un site historique classé sur la liste du patrimoine national et universel qui est l’un des cent sites historiques de la méditerranée, berceau de toutes les civilisations porteuses de grandes richesses patrimoniales à valoriser. Mais plus précisément la réflexion est basée sur ce quartier en basse Casbah, car en plus de l’importance majeure des conditions historiques de son environnement et de sa fonction portuaire, la basse casbah représente aussi une zone tampon entre la haute casbah et le port.

L’objet de recherche porte principalement sur la place publique de la basse casbah, qui englobe une liaison avec la mer, un élément historique et symbolique qui est le monument du bastion 23, une continuité avec la place centrale (la place des martyrs) et une potentialité de liaison avec la haute la casbah.

6. Intérêt de recherche :

La Casbah, comme la plupart des villes anciennes d’Algérie, recèle un potentiel pour un développement local marginalisé et inexploité, c’est un modèle et une référence algérienne à une époque où l’Algérie oscille entre des références culturelles divergentes, où le retour à des options proprement locales s’avère une nécessité.

« C’est une ville moderne, mêlée et fondue avec une vieille ville barbaresque, de sorte que, sans transition vous passez d’une civilisation à l’autre. Le contraste est immédiat et continu ; ainsi, sans sortir de chez vous, vous avez la sensation de participer aux derniers raffinements de la civilisation méditerranéenne d’Europe méridionale fortement islamisée, en même temps, de plonger dans les couches profondes des civilisations berbère, andalouse et ottomane. »⁷

L’intérêt de la recherche tient dans un premier lieu dans son site à travers les potentialités et les richesses de ce dernier d’autant que le site s’inscrit dans la problématique générale patrimoniale des centres historiques et offre de multiple réponse, il

⁷ André Ravéro – la Casbah d’Alger, et le site créa la ville, Edit. Sindbad 1989, p62.

permet d'aboutir à un processus de valorisation qui intègre à la fois le patrimoine existant et de nouvelles activités qui eux tiennent aux besoins des générations futurs.

7. Méthodologie de recherche :

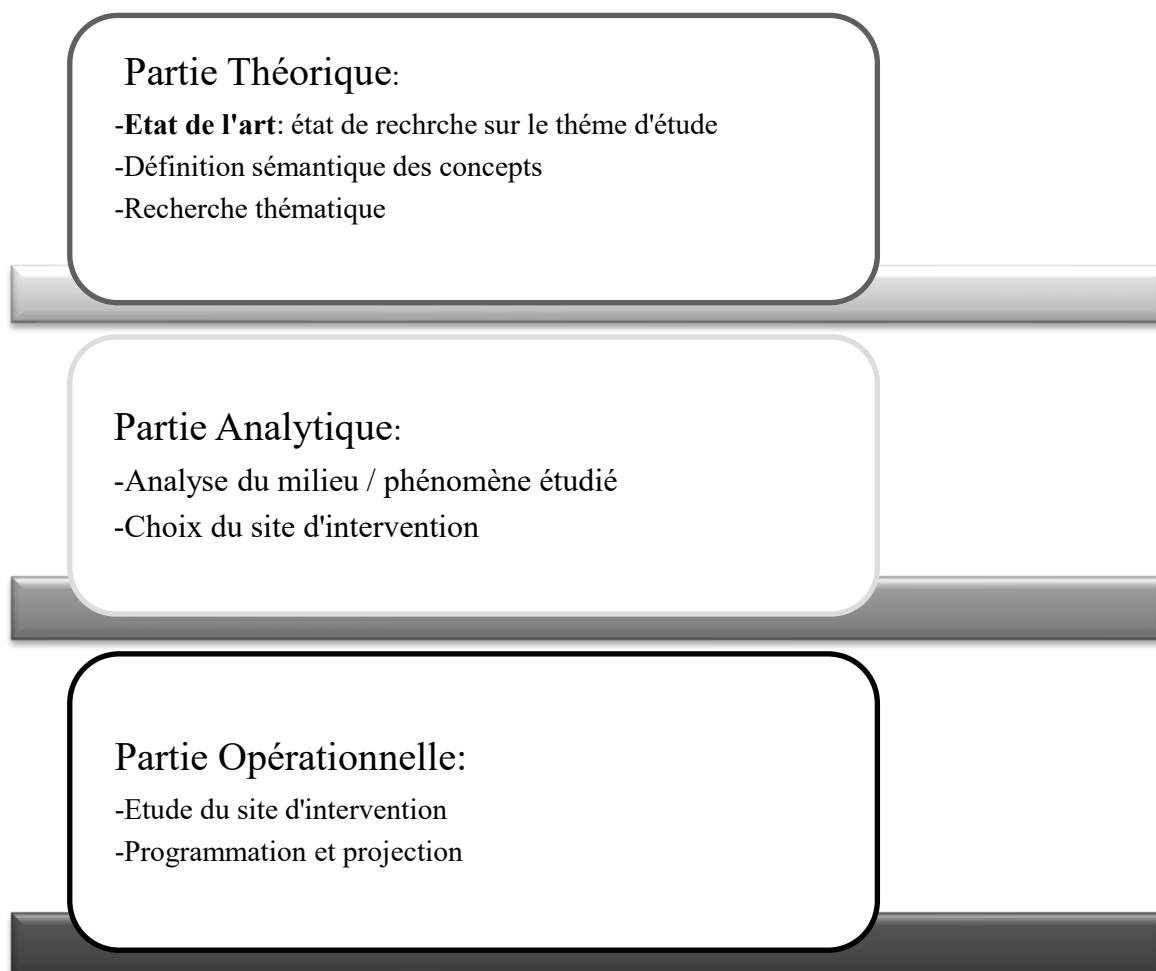


Figure 1. Schéma structurant d'un mémoire de master en architecture.

Source : Auteur suivant le séminaire de méthodologie, 2020

➤ **Tout d'abord Qu'est-ce que l'état de l'art :**

Cette approche est nécessaire pour la compréhension des concepts et notions utilisés. Comme son nom le suggère, réaliser un état de l'art consiste à rassembler le maximum d'informations sur le sujet que nous abordons.

En définissant les différents concepts nous pourrions procéder à une approche empirique et comparative dans laquelle nous ciblerons des exemples concrets à travers le monde qui traitent les interventions des places publiques aux centres historiques ainsi que

d'autres critères similaires à notre cas d'études et comparant leurs réponses ; urbaine ; architecturale, environnementale, sociale, culturel et économique.

L'état de l'art vous permettra de :

-Vérifier l'originalité de votre idée : a-t-elle déjà été envisagée, proposée, mise en œuvre par quelqu'un d'autre ?

-Evaluer la brevetabilité de votre idée : votre idée pourrait-elle, pour un homme du métier, découler du prolongement évident de l'état de la technique ? Si oui, elle n'est pas brevetable.

-Donner des idées nouvelles de développement à votre projet, des indications sur des voies nouvelles à explorer.

-Détecter des difficultés potentielles, des voies de développement à éviter.

Afin de mener à bien notre travail vers une réponse architecturale, une certaine démarche méthodologique est nécessaire pour une meilleure maîtrise du sujet, globalement le travail est divisé en 3 parties à savoir une partie de recherche théorique, suivi par une partie d'analyse sur le terrain et en dernier lieu une 3eme partie opérationnelle qui sera la concrétisation du projet.

- **Partie recherche :** En 1er lieu qui consistera en la collecte d'une base documentaire relative au sujet traité, elle traitera sur l'évolution des différentes définitions des concepts. Dans cette partie on y verra les définitions suivantes : Définition du patrimoine, patrimoine urbain, Villes et centre historique, méthodes d'interventions (actions sur le patrimoine) et quelque concept d'urbanisme (Mobilité, centralité...).
- **Partie analytique :** Elle est consacrée à l'étude du site de l'intervention afin d'en faire jaillir les éléments correspondants à la thématique étudiée. Cette phase analytique tout d'abord on dressera une brève analyse de la Casbah, pour une analyse plus approfondie de la basse Casbah et ce selon plusieurs approches. C'est dans cette partie que le terrain de l'intervention architecturale est choisi. Dans notre mémoire, le deuxième chapitre (analyses, stratégie et programme de base) vise à limiter la zone d'étude en fonction de la problématique générale pour ensuite mettre en lumière l'état de fait de cette zone.
- **Partie production :** Elle est le résultat des différentes approches, elle englobe la relation (site, thème et programme) pour aboutir à une réponse urbaine et architecturale.

Chapitre 1 :
Approche Théorique

1. Introduction :

Dans ce chapitre, on traitera l'ensemble des notions liées à notre thématique, en commençant par les notions du patrimoine et ses différentes valeurs dans le but de produire un corpus théorique servant comme support à l'exploration du cas d'étude. Et pour clore ce chapitre, nous aborderons les enjeux des centres historiques et détailler quelques exemples qui ont des similitudes à la problématique posée précédemment.

2. Le Patrimoine :

Etymologiquement, Le patrimoine se définit comme, l'ensemble des biens hérités des pères et des mères à leurs enfants (**Littre**). Il fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations précédentes et devant être transmis aux générations futures. Il évoque une relation permanente avec l'héritage ancestral. L'intérêt accordé au patrimoine est une sorte de reconnaissance à nos racines¹.

a. Définition du patrimoine Culturel :

- ❖ Selon le **PETIT LAROUSSE**, « le patrimoine est un bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain ».
- ❖ En droit civil, il est représenté par l'ensemble des biens et des obligations d'une personne².
- ❖ Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir³.
- ❖ Dans son livre « L'allégorie du patrimoine », **Françoise CHOAY** a défini le patrimoine comme étant : « *un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux- arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains* »⁴.

¹ Zakia HAMMOUNI, Patrimoine..., il y'a beaucoup à faire. Dossier : l'urgence de se réapproprier notre patrimoine, Vie de ville, p38.

² Idem.

³ Cap sur le patrimoine, Unesco : le patrimoine mondial (En ligne), disponible sur : www.capsurlepatrimoine.ca (Consulté le 16 Aout 2020).

⁴ Françoise Choay, L'allégorie du patrimoine, Edition du seuil, Paris. Janvier 1992.

- ❖ **Le patrimoine culturel national** est défini comme étant " Tous les **biens culturels immobiliers, mobiliers** par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales léguées par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours "5.

En résumé selon l'UNESCO, la notion de patrimoine renvoie à tous biens hérités du passé, qu'il soit loin ou proche, la médina autant que patrimoine deviennent ville historique.

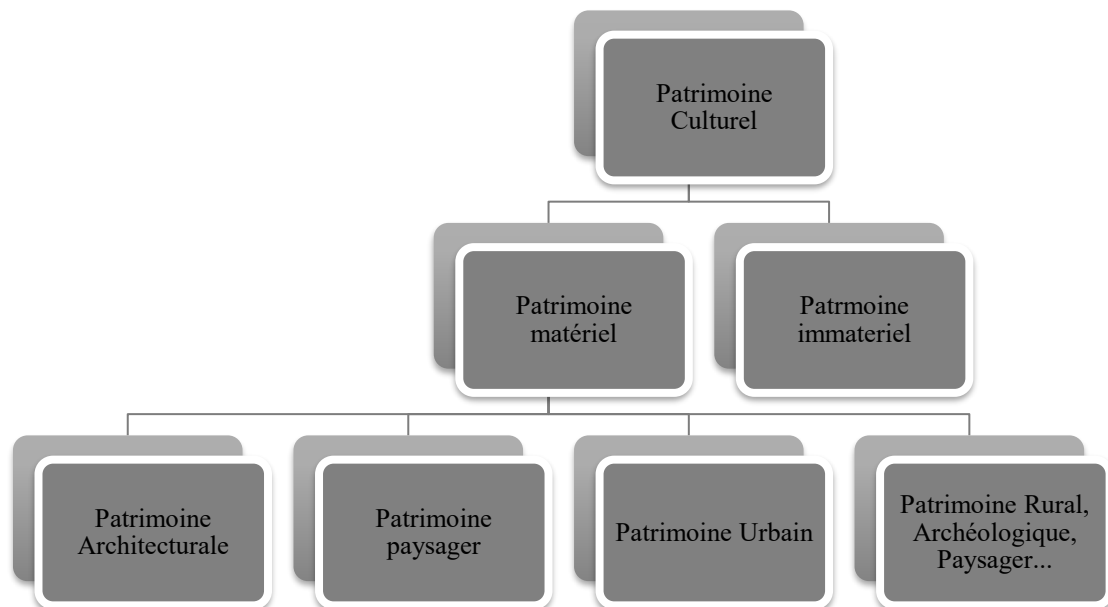


Figure 2. Schéma représentant la chronologie des différents types de patrimoine

Source : Auteur, 2020

b. Définition du patrimoine Culturel Urbain :

Le patrimoine urbain constitue l'ensemble de monuments et constructions situés en zone urbaine et présentant un intérêt particulier.

Dans la notion de « **patrimoine urbain** » le **patrimoine** renvoie à la monumentalité, à ce qui est transmis entre générations et persiste à travers le temps ;

⁵ JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 22, la loi 98-04 du 15/06/1998 relative à la protection du patrimoine culturel et sa prise en charge, Article 02.

l'**urbain** évoque, au contraire, un univers de mouvements et de mélanges, à l'origine de transformations et de recompositions permanentes⁶.

Françoise Choay⁷ résume l'émergence de la notion du patrimoine urbain en trois phases, que nous devons à trois théoriciens de nationalités différentes :

- Tout d'abord en grande Bretagne, dès 1840 **John Ruskin** s'élevait contre les démolitions causées par la révolution industrielle, il découvre la valeur mémorielle de l'architecture domestique à laquelle il accorde la même valeur que l'architecture monumentale. Selon lui, un respect est dû aux efforts des générations passées. En ce sens la ville européenne préindustrielle ne devrait pas changer.
 - Ensuite, **Camillo Sitte** en Autriche, (abordé plus bas) avec son approche historique qui, même en considérant la ville historique comme irrémédiablement dépassé par les exigences de la société industrielle essaie d'y puiser des règles esthétiques à travers lesquelles il souhaite remédier à la laideur de la ville industrielle. Il propose une conservation muséale des centres anciens comme source d'inspiration et une référence.
 - Enfin, **Gustavo Giovannoni** (abordé plus bas) présente son approche historique, qui voit les centres anciens comme une unité patrimoniale à part entière, irréductible à la somme de ses parties. C'est à lui qu'est due la théorie de raccordement des tissus anciens à la ville contemporaine qui vise la réconciliation de ces deux entités.
- c. **Les valeurs du patrimoine culturel urbain** : La valeur patrimoniale de la ville historique, en ses différents éléments, tient essentiellement aux significations qui sont liées à son identité, telle qu'elles sont perçues par les différentes composantes de la société locale ou de la communauté nationale ou internationale, selon les cas. Il s'agit avant tout d'une identité culturelle complexe et dynamique, qui tient non seulement à son « ancienneté » ou à ses expressions architecturales et artistiques majeures, mais aussi à d'autres facteurs qui peuvent jouer un rôle très important au niveau local⁸.

⁶ Nils DEVERNOIS, Sara MULLER, Gérard Le BIHAN, Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française. Paris : Agence française de développement. Septembre 2014. p18.

⁷ CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*. Paris : Quadriga/Puf, 2010.

⁸ Bureaux de l'UNESCO à Rabat, Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain, Enjeux diagnostiques et documentations, à Raba. p34

Alois Riegl (1858-1905) Juriste, philosophe, historien et conservateur de musée. 1902, président de la commission autrichienne des monuments historiques, Oppose les valeurs de remémoration et celles de contemporanéité.

Les valeurs du patrimoine selon Riegl (ou des monuments, pour s'en tenir à ses termes en élargissant leur sens) peuvent être résumées dans le schéma suivant⁹ :

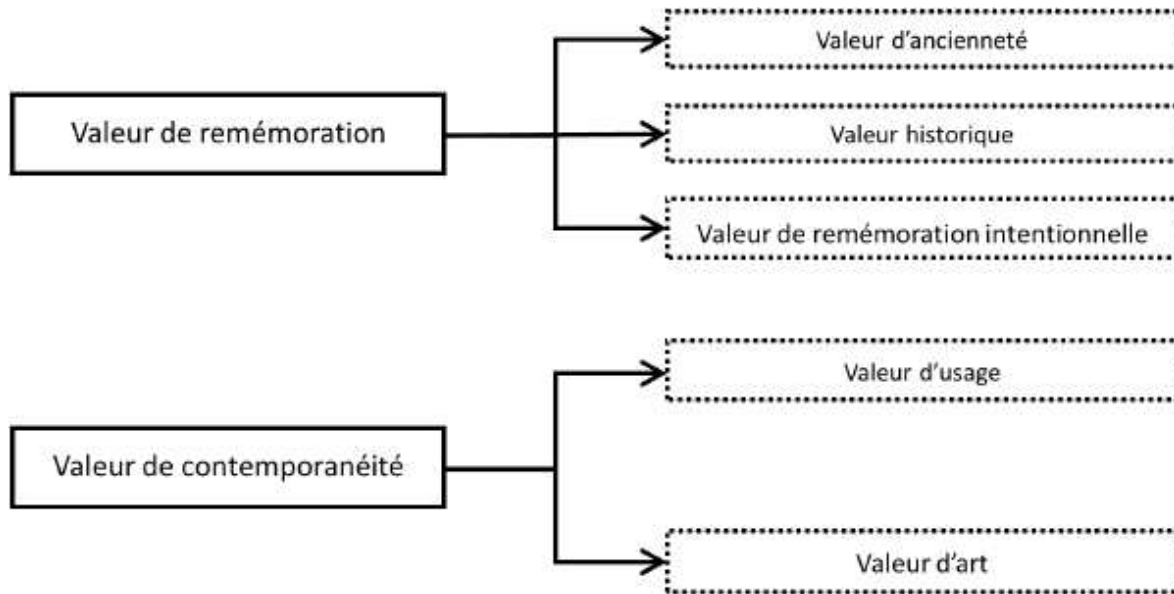


Figure 3. Classification des valeurs du patrimoine (monuments historique) selon A. Riegl
Traité par l'auteur

- **Les valeurs de remémoration (du passé) :**

Le monument selon Alois traverse le temps, donc il capitalise un vécu qu'il doit évoquer, dévoiler, informer et rappeler des événements importants. De ce fait, il obtiendra le statut de patrimoine à travers deux valeurs qui sont :

- **La valeur d'ancienneté :**

Cette valeur a un rapport avec l'âge de la structure car plus le temps ne s'écoule, il devient plus ancien et sa valeur augmente.

- Le culte de la valeur d'ancienneté réside dans la conservation du monument dans son état originel, il s'oppose à toute action de conservation et de restauration (préconise la non-intervention)

⁹ Françoise Choay, L'allégorie du patrimoine Editions du Seuil, Paris, Janvier 1992.

➤ **La valeur historique :**

Définit à travers les événements historiques relatifs au monument, « appelons historique tout ce qui a été et n'est plus aujourd'hui »¹⁰. Ce témoignage du passé lui donne une dimension patrimoniale tout en exigeant que cette structure reste à son état originel. Car cette valeur oblige l'intervenant à établir une restauration à l'identique et avoir une attitude conservatrice très stricte envers ce monument.

➤ **La valeur de remémoration intentionnelle, ou valeur commémorative :**

Elle constitue la transition vers les valeurs actuelles « **contemporanéité** », elle revendique pour le monument l'immortalité, l'éternel présent et la pérennité de l'état originel. « Dans le but précis de conserver toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures le souvenir de telle action ou de telle destinée »¹¹. Riegl distingue ici le monument « intentionnel » du monument « non-intentionnel » à qui l'Histoire a attribué une valeur qu'il ne possédait pas intrinsèquement.

• **Les valeurs de contemporanéité (d'actualité) :**

Ces valeurs donnent la chance aux créations modernes vu que notre monde est en constante évolution. A ce titre le monument doit présenter l'aspect d'une création moderne, c'est-à-dire une « parfaite intégrité inentamée par l'action destructrice de la nature » et comprend :

➤ **La valeur d'art :**

Riegl la décompose en deux catégories :

- Valeur de nouveauté : concerne l'apparence fraîche et intacte de ses œuvres.
- Valeur d'art relative : évaluation qualitative d'un art du passé par rapport au vouloir d'art moderne.

➤ **La valeur d'usage :**

- Le monument continue d'être utilisé et trouve ainsi une valeur dans le quotidien.

Selon Riegl cette valeur fait la distinction entre le monument historique et la ruine archéologique.

¹⁰ Alois Riegl, le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse, édition seuil, paris, mai 1984, p37

¹¹ Idem.

d. La Sauvegarde et mise en Valeur du Patrimoine Culturel Urbain :

La sauvegarde c'est la préservation de la vie des différents éléments qui constituent la ville, par le maintien de leurs fonctions d'origine ou l'introduction de fonctions nouvelles de même ordre¹².

La sauvegarde du patrimoine se fait par différentes interventions :

- Conservation
- Restauration
- Réhabilitation
- Requalification
- Rénovation
- Reconstruction
- Restitution
- Revitalisation

La sauvegarde peut consister seulement dans les interventions qui ont trait aux caractéristiques architecturales et spatiales de chaque bâtiment ou site, quel que soit son degré d'intégrité, mais elle devient de plus en plus un processus où des politiques sont mises en place, au moyen d'actions directes, de mesures réglementaires et d'incitations diverses, pour orienter les dynamiques de transformation vers le respect et le maintien des caractères identitaires de la ville historique dans son ensemble¹³.

Dans la définition de ces modes d'intervention, nous retiendrons celles qui sont en rapport directe avec notre champ d'étude à savoir le type d'intervention sur le patrimoine urbain :

¹² H-J. Calsat, « Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace », Presses Universitaires de France. Paris. (1993).

¹³ Bureaux de l'UNESCO a Rabat, Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain, Enjeux diagnostiques et documentations, à Raba. p32.

➤ **La requalification urbaine :**

- ❖ « Requalification » est défini comme « Action de donner une nouvelle qualification». (*Le Robert de la langue française*).
- ❖ La requalification urbaine : La requalification est une opération de repérage des qualités et des capacités humaines, techniques, juridiques, institutionnelles nécessaires pour restituer ou pour faire renaître des qualités disparues¹⁴.
- ❖ La requalification englobe plusieurs types d'interventions, elle touche d'ancien quartier en vue de leur insuffler une nouvelle qualité qu'elle soit par la reconstruction, la réhabilitation...¹⁵

➤ **La revitalisation urbaine :**

C'est un processus qui conjugue la réhabilitation architecturale et urbaine des centres historiques et la revalorisation des activités urbaines qui y ont lieu. « La revitalisation urbaine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin. Cette notion, proche de celle de la réhabilitation urbaine, s'applique à toutes les zones des villes avec ou sans identité et caractéristiques remarquables »¹⁶.

➤ **La restructuration :**

C'est donner une nouvelle organisation, suivant de nouveaux principes, en vue d'une meilleure adaptation aux besoins, Réorganiser l'utilisation de l'espace à de nouvelles fins ou suivant de nouvelles conceptions. Elle « consiste en une intervention sur les voiries et réseaux divers et en une implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'îlots et une modification des caractéristiques d'un quartier par le transfert d'activités de toute nature et la désaffectation des bâtiments en vue d'une autre utilisation. Les destructions sont limitées aux bâtiments vétustes ou situés sur le passage obligé de réseaux ou pour l'implantation d'équipements collectifs. L'objectif des restructurations est d'améliorer le fonctionnement de la ville »¹⁷.

¹⁴ CHIALI KAHOUADJI Fatima Zahra, *Revitalisation historique et réappropriation de la relation terre-mer de la basse casbah d'Alger par Bab El-bahr*, Mémoire master, Tlemcen : UABT. 2015, p36.

¹⁵ KARIM MECHTA, MAGHREB, architecture urbanisme, patrimoine tradition et modernité, Paris : Publisud, 1991, p76.

¹⁶ Charte de Lisbonne (Octobre 1995), in « des quartiers historiques pour tous ». Une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, p97.

¹⁷ Décret 83-684 du 26 Novembre 1983, fixant les Conditions d'intervention sur le tissu urbain existant.

e. Importance d'intervention en milieu existant historique :

Le travail mené depuis plusieurs années par différents organismes internationaux, en premier lieu l'UNESCO avec son accent sur le droit à la culture, a certainement aidé à la prise de conscience de l'importance du patrimoine. La conservation du patrimoine est reconnue désormais comme la responsabilité des gouvernements, qui ont le devoir de transmettre aux générations futures la mémoire du passé, pour qu'elles puissent incorporer leurs propres valeurs à l'identité culturelle de la société dont elles font partie, dans un constant processus d'évolution de cette même identité¹⁸.

3. Définition d'une ville historique :

Une ville historique est caractérisée par sa délimitation spatiale, c'est une ville autrefois enclose dans des murs ou des sites naturels ou de ville construite d'une pièce, Cette délimitation est au contraire difficile dans le cas de grandes villes appartenant à des périodes historiques multiples dont les restes sont fragmentés, où les quartiers du 19ème siècle peuvent être légitimement considérés comme historiques¹⁹.

a. Centre Historique :

Il est défini par **l'ICOMOS** comme étant un noyau habité d'une ville qui constitue un complexe lié à des moments particuliers de l'histoire, indépendamment à la référence au temps car il peut même se rapporter à des moments historiques récents.

Selon le dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme, le centre historique constitue le noyau d'une ville ancienne à caractère évolutif. « Lieu de naissance de la cité ». Il représente donc la partie la plus ancienne. C'est le noyau originel qui, parfois n'occupe plus la partie vraiment la plus centrale. Il correspond au noyau ancien et le lieu d'origine de la ville. Héritier d'une vieille organisation et riche patrimoine historique²⁰.

b. Secteur sauvegardé :

C'est un régime de protection, d'abord initié en France avec la loi Malraux (1962), il est ensuite introduit en Algérie avec la loi 98/04 qui le définit comme suit : « Sont érigés en secteur sauvegardé, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs,

¹⁸ **BOUDALIA NADIA.** Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et Revalorisation du Bastion 23. Mémoire de Master. Tlemcen : UABT, 2016, p14.

¹⁹ Bureaux de l'UNESCO a Rabat, Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain, Enjeux diagnostiques et documentations, à Raba. p10.

²⁰ J. Beaujeu-Garnier. « Comparaison des centres villes aux Etats-Unis et en Europe » in « annales de géographie », n°448 novembre 1972. p6.

médinas, Ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur »²¹.

c. Cadre juridique et chartes :

Les instruments à mettre en place sont multiples, et répondent à des exigences diverses qui se posent aux différents niveaux de l'élaboration des stratégies, de la décision, de la mobilisation des ressources, de la gestion et du suivi. En outre, ils impliquent d'une part, la concertation entre les populations concernées et le gouvernement local et, d'autre part, un partenariat entre le privé et le public. Cependant, au-delà du cadre législatif qui reste un élément essentiel, il est fondamental de bien cerner les fonctions que peuvent remplir dans ce processus les différents types d'outils et instruments techniques et institutionnels²². (Voir figure 4)

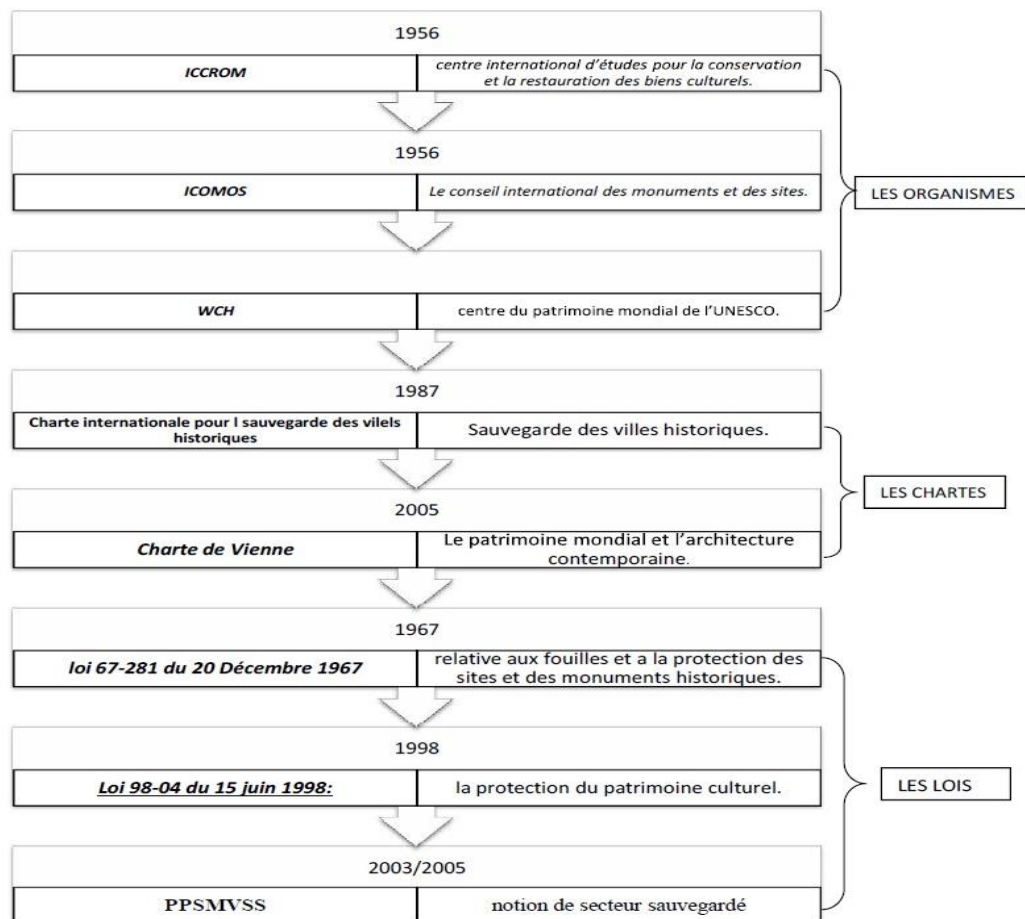


Figure 4 ; Schéma chronologique des organismes et instruction réglementaire sur la sauvegarde du patrimoine culturel.

²¹ Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

²² BOUDALIA NADIA, Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et Revalorisation du Bastion 23. Mémoire de Master. Tlemcen : UABT, 2016, p27.

d. Acteurs et Cadre législatif relatifs au patrimoine en Algérie :

La réglementation algérienne a connu deux lois en matière de conservation du patrimoine. L'ordonnance n°67-281 du 20/11/1967 relative aux fouilles et la protection des sites et monuments historiques. Elle constituait la référence en vigueur en matière de gestion du patrimoine culturel jusqu'en 1998. Ensuite vient la loi la loi n°98-04 du 15 juin 1998 Relative à la protection du patrimoine culturel qui est en vigueur jusqu'à nos jours.

➤ **Le cadre législatif :**

La loi n°98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel intègre la notion de bien culturel avec ces trois dimensions :

- Bien culturel immobilier
- Bien culturel mobilier
- Bien culturel immatériel

Elle expose les trois modalités de protection du patrimoine bâti ainsi que les acteurs et les mécanismes intervenant dans leurs mises en application à savoir :

- L'inventaire supplémentaire
- Le classement
- Le secteur sauvegardé

➤ **Les acteurs du patrimoine :**

A l'échelle nationale, la gestion du patrimoine culturel est assurée au niveau local par la direction de la culture de wilaya (DCW) et la société civile à travers les associations.

Au niveau central, l'office national de gestion et de protection des biens culturels (OGEBEC) assure l'inventaire des biens culturels au niveau national. Le Centre national de recherche préhistorique, anthropologiques et historiques (CNRPAH) se charge d'établir le dossier de classement des éléments du patrimoine immatériel de l'Humanité.

L'agence nationale des secteurs sauvegardés assure la mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de secteur sauvegardé (PPSMVSS).

4. Définition de la terminologie relative à la thématique :

- a. Les espaces publics :** « La ville est une construction dans l'espace mais sur une vaste échelle et il faut de longue période de temps pour la percevoir »²³.

²³ K. Lynch, L'Image de la Cité, Paris, Bordas, 1976, p1.

Une ville n'a jamais été une entité bâtie continue et dense ; elle a toujours inclus une variété de formes et d'espaces urbains. Elle est souvent perçue comme une combinaison entre **espaces bâtis** et **non-bâtis** appelés **espaces publics**. C'est en effet à partir de l'espace public-celui des rues, des avenues et des boulevards ou des places- que s'organisent la formation de la ville et ses activités, que se constitue et se perçoit son image²⁴.

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement et Larousse ont défini l'espace public successivement comme : « l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage »²⁵.et « une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public »²⁶.

Pour Françoise Choay²⁷, l'espace public est une partie du domaine public non bâti destinée à des fonctions publiques. Selon le lexique architectural et urbanistique, c'est un endroit de vie sociale, ouvert à tout le monde participant à la structure de la ville.

On peut définir l'espace public sous différents points de vue :

- Du point de vue juridique, il est considéré comme la partie du domaine public non bâti, affecté à des usages publics.
- Du point de vue sociologique, c'est un espace de sociabilité, où l'individu peut contacter et nouer des relations sociales avec les autres.
- Du point de vue urbanistique, le terme espace public désigne les espaces ouverts, extérieurs complémentaires au bâti privé et public.

Donc la notion de l'espace public entraîne de multiples amphibologies sans qu'il constitue un obstacle à la compréhension du terme.

- b. Types d'espace public :** La forme urbanistique de l'espace public peut être définie par le réseau des rues, ruelles, boulevards, places, etc. Ce réseau irrigue des quartiers, des zones et des équipements dont l'architecture s'impose avec forme à l'espace public. Le réseau d'espaces publics comprend encore des espaces verts, qui selon leur grandeur, sont eux aussi traversés par des rues et autres voies²⁸.

²⁴ Leonardo Benevolo, Histoire de La Ville, Ed Parenthèse 1975, p7.

²⁵ Da Cunha et Kaiser, Densité, Centralité et qualité urbaine : la notion d'intensité, outil pour une réforme adaptative des formes urbaines.

²⁶ Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983, p387.

²⁷ Françoise CHOAY, Pierre MERLIN, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », PUF, 1988.

²⁸ Michel Bassand, Anne Compagnon, Dominique Joye, Véronique Stein, Peter Guller, « Vivre et créer l'espace public », PPUR, Presses polytechniques, 2001.

Dans la ville les deux figures urbaines majeures formant les deux types d'espace public sont la **place et la rue**.

➤ **La rue :**

Selon Salah Eddine Haffaf²⁹ à la différence de la place la rue sert à aller quelque part, ainsi elle est orientée de façon univoque mais dans la mesure où la rue est ouverte à la sphère domicile elle peut faire office d'une place, il dit aussi qu'elle a un caractère paradoxal, celui d'avoir plus d'importance que les espaces qu'elle relie.

Pour P. Pannerai, la rue est une structure simple et continue qui permet de circuler, de rentrer chez soi et d'avoir une adresse ; peut-être droite ou sinueuse, elle est l'évidence de la ville.

➤ **La Place publique :**

La notion de place publique dérive du latin platea, lieu public dans un espace découvert généralement entouré de constructions : « Place est dérivé du latin platea, qui désignait dès la basse époque une rue large, une place publique. »³⁰

Denis DELBAERE l'a définie comme étant « une forme bien définie, dont le pourtour est clairement dessiné par un encadrement architectural largement planifié. Une implantation au cœur de la ville, à la croisée d'axes de circulation importants, et à proximité immédiate des grands édifices accueillant l'essentiel de la vie sociale...les citoyens pouvant s'y rassembler librement et gratuitement, pour y échanger bien, opinions et informations »³¹

Finalement, la place est un élément exceptionnel de la ville dont les limites sont clairement définies accessible à tous accueillant plusieurs activités favorisant l'échange et la communication mais aussi qui a un fort caractère symbolique et identitaire.

²⁹ Salah Eddine Haffaf. L'espace Public et Le Projet Urbain ; Enjeux d'un devenir commun Le cas d'une ville Algérienne. Ed universitaire européenne 2012. p72

³⁰ Palladio, op. Cit. 1726 p. 123. Séminaire Concours International arturbain.fr 2007 Dossier documentaire sur LA PLACE PUBLIQUE. Disponible sur <https://www.arturbain.fr/arturbain/>

³¹ DELBAERE Denis, « La fabrique de l'espace public, ville paysage et démocratie », Paris, Ellipses, 2011, p187.

La place publique, malgré les transformations qu'elle a subies, garde toujours sa capacité d'expliquer les organisations socio-spatiales qui composent la ville. C'est dans la place publique que la ville s'expose. En effet, la place fait un lieu d'assemblée, un espace de rencontre, de récréation, de formation de vertus, et de réconciliation sociale. C'est là que la société échange les différentes expériences qui forment la mémoire collective. L'image mentale de la place publique commence alors à se reformuler en basant sur cette mémoire urbaine partagée par la société et les différents usagers. La place publique reflète le déroulement de la vie urbaine dans la ville, et assure le partage de toutes les valeurs liées à la vie publique.

c. Typologie de la place :

Sous un autre angle, la place publique est considérée comme un espace structurant la ville, Dans ce chapitre nous allons essayer d'établir une typologie de cet espace, pour cela nous prendrons comme référence **R. Krier**³² qui le classifie selon :

- La forme : la forme constitue l'aspect morphologique et physique de la place, depuis des figures géométriques simples et leurs dérivés à la plus complexe Le degré d'ouverture et de fermeture : C'est à dire que leurs limites peuvent être complètement construites ou interrompues. L'analyse selon la forme referme :

- Le forme géométrique de la place même
- Les dimensions de la place
- L'orientation de la place
- Ouverture et fermeture de la place

- L'échelle : La différence d'échelle joue un rôle aussi important que celui de l'architecture sur la place. Elle regroupe la notion d'intégration de la place à son environnement contrairement à l'analyse de la forme dans laquelle la place est prise à part, la notion d'échelle renvoi a l'environnement immédiat qui entoure la place, ce qui la caractérise selon ce qui l'entourent, (bâti, rue...)

L'analyse de l'échelle referme :

- L'environnement immédiat (bâti, gabarit, rue...)
- Le niveau d'intégration de la place avec son environnement
- Les éléments symboliques qui caractérisent la place.

³² Krier, R., L'espace de la ville, Ed. Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles. 1980.

- Le Vécu : Un facteur qui est l'importance de la construction qui permet l'utilisation et le fonctionnement. Le vécu se retrouve dans deux significations, l'une constitue l'usage actuel de l'espace, et l'autre le vécu historique, la symbolique de la place ainsi que son histoire, les deux sont liés, le vécu est influé à la fois par un espace historique qui le charge de signification et une pratique actuelle qui lui donne sa nouvelle signification.

L'analyse selon le vécu impose de comprendre le fonctionnement, le rôle et l'usage de la place dans la ville et pour ces habitants.

5. Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons esquissé le cumul théorique sur lequel repose notre travail de recherche. Aussi nous avons essayé de mettre le point sur la terminologie qui exprime notre problématique et de définir les actions et les acteurs auquel le patrimoine est lié. Ceci nous permettra d'aborder dans le chapitre suivant la ville ciblée par notre étude.

A travers les différentes définitions, nous avons eu de connaissance des différents modes d'interventions sur les milieux existants historiques, et l'accent sur leur intégration au monde dit moderne. Dans cette vision les espaces publics deviennent une opportunité d'intervention, redonner vie à la ville à travers ces espaces.

Chapitre 2 :
Approche Analytique

1. Introduction :

Au cours de ce chapitre, nous allons procéder à une série de lectures urbaines à travers des diagnostics du périmètre d'étude à différentes échelles afin de cerner les différentes problématiques de cette zone, afin de prendre notre stratégie d'intervention ainsi que le programme de base.

La phase analytique de la zone d'intervention a été élaboré en groupe car la zone d'intervention s'étale sur un territoire très vaste qui comprend toute la basse casbah. Cette phase va comprendre une lecture historique de la casbah d'Alger afin de mieux définir les différentes strates qui composent cette médina, ainsi qu'un diagnostic urbain du site de la casbah pour ressortir les problématiques générales de ce site. Pour enfin, aboutir à un projet et un programme architectural propre à un site bien déterminé.

2. Définition et présentation de l'aire d'étude :

a. Présentation de la Casbah d'Alger :

L'un des plus beaux sites urbains de la Méditerranée, la Casbah d'Alger est une médina qui a traversé les âges pour nous raconter l'histoire et la mémoire des algérois d'antan, la Casbah d'Alger a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial en décembre 1992. Elle est communément appelée la zone comprenant la Casbah proprement dite (forteresse) et toute la vieille ville d'El- Djazaïr située entre ce fort et le bord de mer.

b. Situation géographique :

La casbah d'Alger est située au nord de la ville, à l'extrémité Ouest de la baie d'Alger. Elle abrite un port stratégique sur son coté Est, entouré par les communes de Bâb El Oued et Alger Centre, et par la mer méditerranée. Elle est sous forme d'un amphithéâtre qui donne sur la mer et elle constitue le cœur historique de la ville.

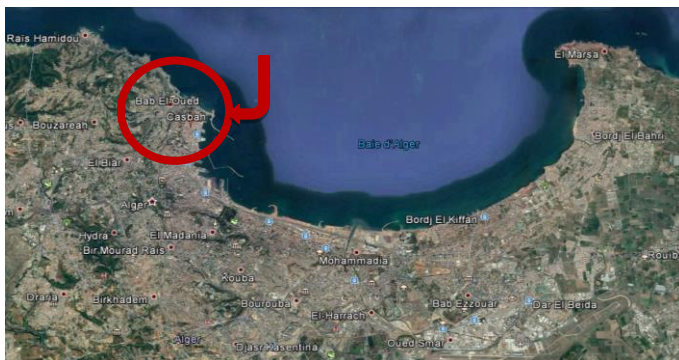


Figure 5. Situation de la casbah dans la baie d'Alger

Source : Google Earth, 2020



Figure 6. Limite de la casbah d'Alger

Source : Auteur, 2020

c. Topographie du site :

Le site est orienté vers Est, il s'étale sur environ de 70 ha d'une forme triangulaire sur un terrain accidenté en Skyline descendant de la citadelle jusqu'à la mer. La topographie de la Casbah d'Alger se compose de 3 zones : - Voir figure 7 et 8 -

Zone 1 : Terrain relativement plat dans la partie basse du quartier avec une pente douce.

Zone 2 : Terrain à moyenne pente dans la basse Casbah actuelle.

Zone 3 : Terrain à forte pente dans la haute Casbah. Et un terrain relativement plat au niveau de la citadelle.

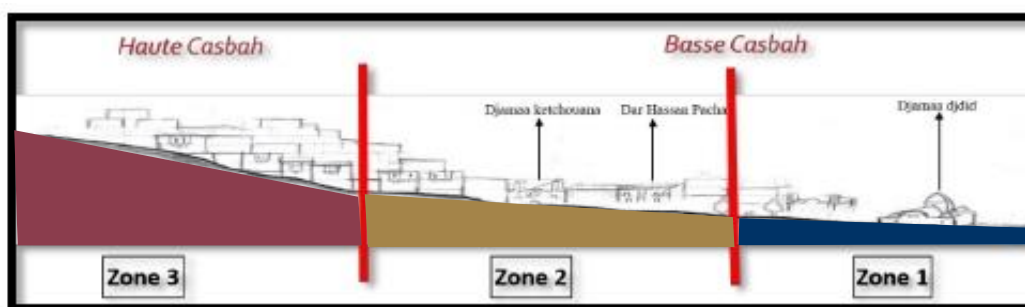


Figure 7. Profil topographique de la Casbah ; Source : Auteur, 2020

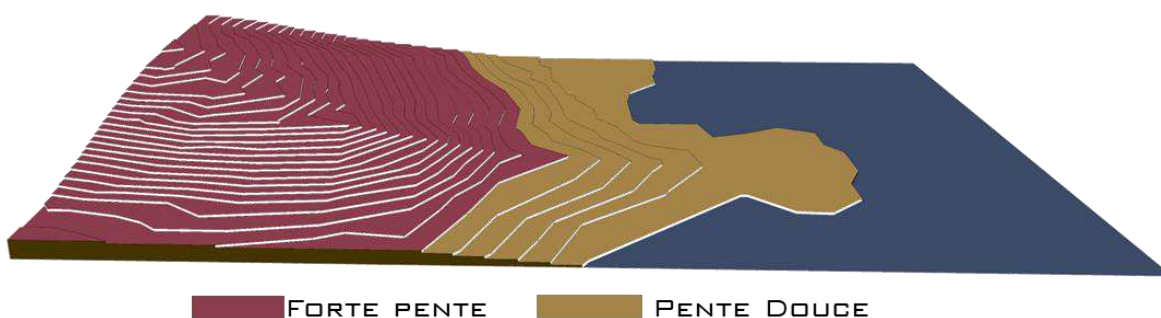


Figure 8. Topographie de la casbah d'Alger

Source : Auteur, 2020

3. Aperçu et évolution historique de la Casbah d'Alger :

« L'histoire est reconnue comme un moyen de se connaître soi-même, il s'extériorise à travers les objets, les institutions qu'il produit et qu'il peut ensuite se le réapproprié ses objets et ses institutions en termes de signification, donc d'idées et de consciences »¹

¹ S. MALFROY, Morphologie de la ville et des territoires, Suisse, 1986, 400p.

Le rôle de la casbah d'Alger dans le bassin méditerranéen, son histoire, le site exceptionnel qu'elle occupe sur l'une des deux pointes de la baie d'Alger, son architecture et son urbanisme de qualité, lui donnent cet intérêt qui dépasse ses frontières. Mais afin de mieux comprendre l'évolution nous nous baserons en 1er lieu sur les données historique. Celle-ci permettra de ressortir les éléments forts, des repères et points de permanence à revaloriser pour l'affirmation de l'identité du lieu.

I	PÉRIODE PHÉNICIENNE :
II	PÉRIODE ROMAINE :
III	PÉRIODE ARABO BERBÈRE :
VI	PÉRIODE OTTOMANE :
V	PÉRIODE COLONIALE :
VI	PÉRIODE POST COLONIALE :

La casbah d'Alger s'est développée durant plusieurs époques à travers le temps, passant de phénicienne, romaine jusqu'à aujourd'hui (voir tableau 1).

a. Epoque Phénicienne : (814 à 146 Av J.C) :

L'empire de Carthage s'étalait sur le long des côtes de la méditerranée occidentale, en créant des comptoirs pour favoriser les échanges commerciaux. Durant cette période elle porte le nom de « **Ikosim** », elle servait depuis sa création au 9e siècle AV JC de comptoir commercial phénicien à l'emplacement actuel de la Casbah et ce fut les premières occupations humaines du site.

Toutefois les informations sur la forme urbaine dans cette période sont limitées, mais on suppose que la ville s'est développée en cite portuaire avec une concentration humaine au voisinage de la mer. – Voir figure 9 –

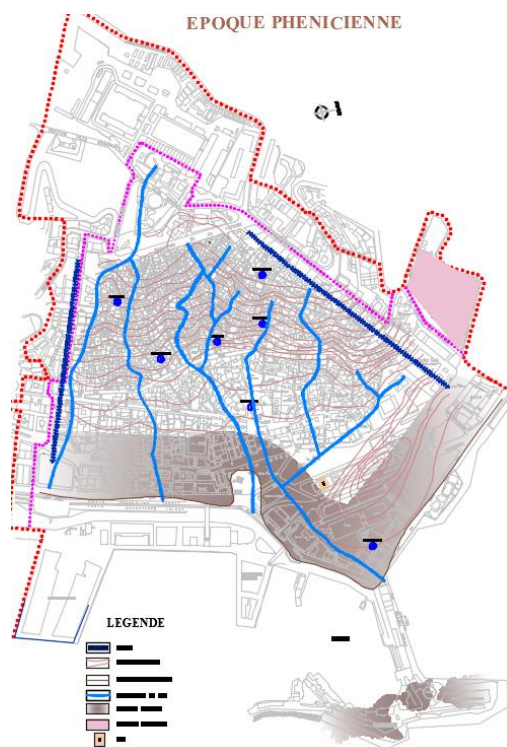


Figure 9. Carte de l'époque Phénicienne
Source : PPSMVSS

IKOSIM est composé de deux mots : « I » qui signifie l'île, que l'on retrouve dans les noms géographiques de la Méditerranée et « KOSIM » qui signifie les mouettes.

IKOSIM est d'origine punique. Cela est suffisant pour nous permettre de dire que le site sur lequel furent plus tard édifiées ICOSIUM puis DJEZAIR BANI MAZGHANA, fut remarqué et retenu par les Carthaginois, successeurs des phéniciens.

b. Epoque Romaine : (De 146 avant J.C à 429 après J.C) :

La chute de Carthage vers 146 avant J-C, marque la fin des échanges commerciaux et le délaissement de la ville. L'annexion de la Mauritanie par Rome en l'an 40 de J-C fait entrer la ville dans une nouvelle dynamique et devient connue sous le nom **D'IKOSIUM**.

La ville romaine s'est étendue au nord, jusqu'à la place Bab El oued et au sud jusqu'au square port Saïd. Au-delà de ces deux endroits se trouvait les nécropoles romaines. A l'intérieur, un axe routier (l'axe de Bab El oued – Bab Azzoun) qui devait relier les deux portes de la ville et l'a traversé du nord au sud correspondait au *Cardo maximus*. Et un second axe le *Decumanus*, son tracé est d'un point situé à égale distance des deux portes en directions de la mer. Cette zone comprise entre le *Cardo* et la mer était constituée par des axes qui en se croisant formaient des angles droits. C'est là que devait être condensées les habitations et les différents édifices publics. – Voir figure 10 et 11 –

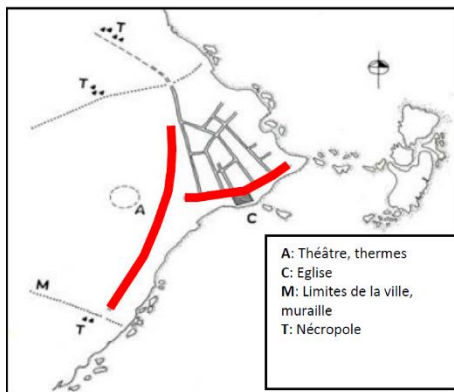


Figure 10. *Tracé hypothétique de la ville à l'époque romaine*

Source : PPSMVSS

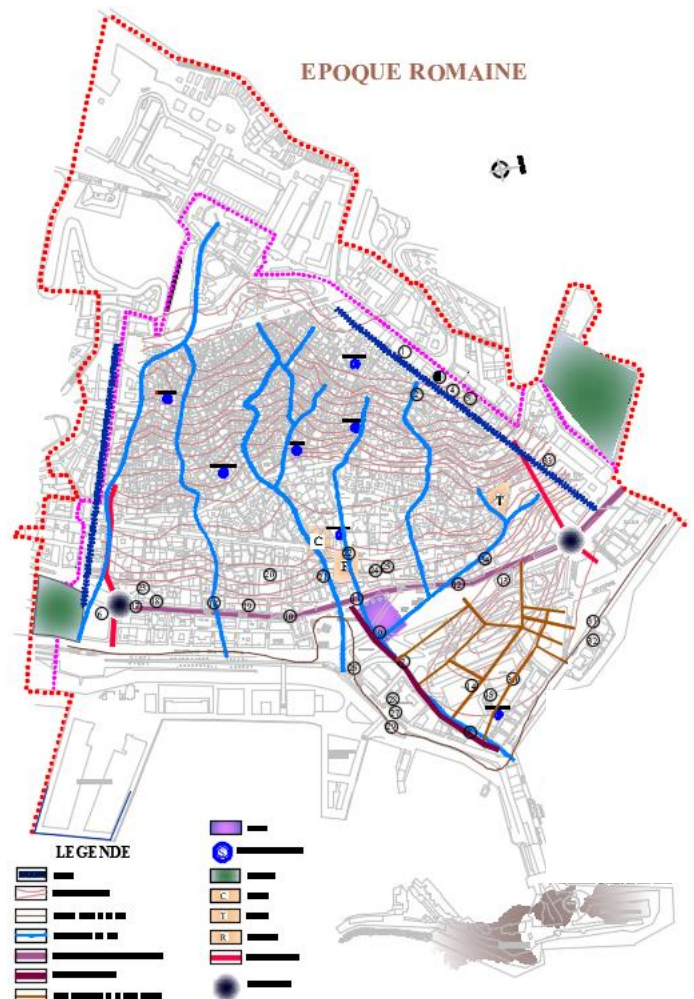


Figure 11. *Carte de l'époque Romaine*

Source : PPSMVSS

c. Période Arabo-Berbère : (De 1051 à 1516) :

Avec la tribu berbère SANHADJA sous le règne des Zirides, EL DJAZAIR succède à IKOSIUM. Son fondateur BOLOGHINE IBN ZIR l'a baptisée au nom d'EL DJAZAIR BANU MAZGHENA : Îles des hommes libres.

Le tracé des remparts de la ville durant cette période atteste le déplacement de la vie urbaine vers les hauteurs. Et cela dans un double souci de sécurité. Les axes romains furent gardés comme axes importants, auxquels s'ajoutèrent deux voies prépondérantes : la rue Porte neuve et la rue de la Casbah. – Voir figure 12 et 13 –

Les activités commerciales étaient localisées dans le cœur même de la ville et se concentraient sur l'axe le plus important nord-sud.

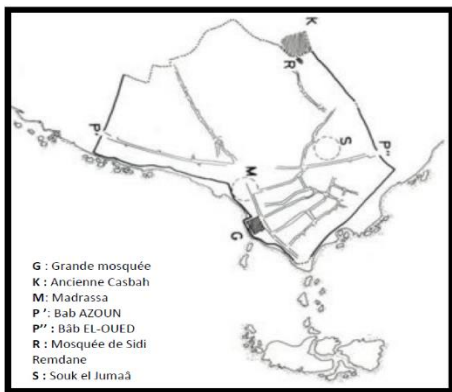


Figure 12. Tracé hypothétique de la ville à l'époque Arabo-Berbère

Source : PPSMVSS

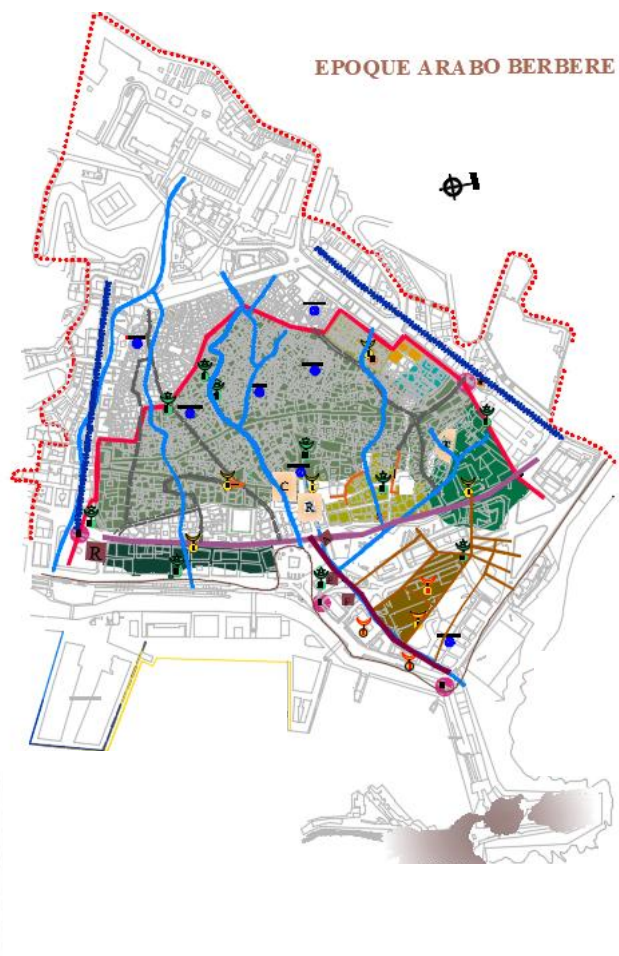


Figure 13. Carte de l'époque Arabo-Berbère

Source : PPSMVSS

LEGENDE :	
	Talweg
	Topographie du site
	Ancienne limite de la baie
	Ruisellement des eaux
	Axe territorial romain (DECUMANUS)
	Axe romain (CARDO)
	Trame orthogonale de la ville romaine
	Citerne
	Theatre
	Reservoir
	Terrain de culture
	Jardins potagers
	Zone habitée au XI siècle
	Qbour wled el sultan
	Casbah
	Depots de potiers
	Sources naturelles (Ain)
	Portes:
	Bab azzoun
	Bab el djnan
	Bab al diazira
	El Qaysaryya
	Madrassa el ayantya
	Fondouk El Kahona El Kbra
	Rah
	Voix
	Rempart de la ville arabo berbère
	Ronces et buisson

d. Période ottomane : (1516-1830) :

Avec La chute de Grenade en 1492, et la menace pesante des espagnols, les habitants de la ville face à ce danger font appel aux frères Barberousse. Après avoir réussi à repousser les espagnols, on assiste donc à la fondation de la régence d'Alger par KHIREDINE BARBEROUSSE. En 1520, et c'est là où la ville a connu la plus grande mutation avec la construction de la citadelle sur les hauteurs de la ville, la densification des tissus intra-muros et surtout la consolidation des remparts.

Dans cette époque, Alger va connaître un développement important, se présentait vue de la mer, comme un triangle, dont la base tournée vers l'Est suivait le rivage tandis que la citadelle en occupait le sommet au point le plus élevé. – Voir figure 14 –

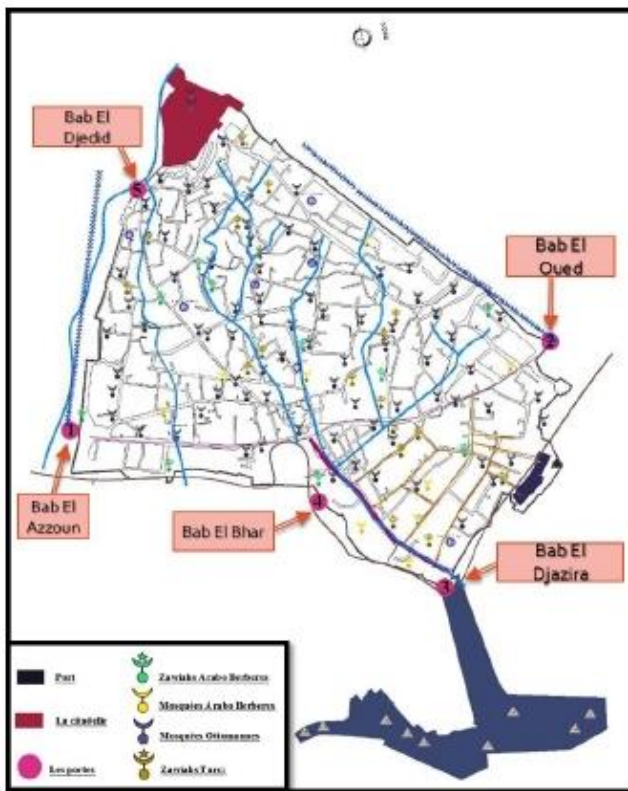


Figure 14. Carte de l'époque Ottomane

Source : PPSMVSS



Figure 15. Les 5 portes de la casbah durant la période Ottomane

Source : Google Images



Figure 16. Modélisation 3D de la casbah

– période Ottomane –

Source : Travail du groupe, 2020

e. **Période Coloniale : (1830-1962) :**

La prise d'Alger par les français en 1830, marque le début de cette période pendant laquelle la ville subira de lourdes interventions sur son tissu vernaculaire. Les modifications coloniales vont se faire sur quatre grandes périodes :

➤ **Période 1830-1846 :**

Les premiers soucis des colonisateurs étaient, dans Un premier temps, de loger les troupes et les services, un ensemble de travaux de réaménagement est entrepris dans toute la partie basse de la ville jusqu'au quartier de la marine pour établir une place d'armes et créer des voies de pénétration suffisantes aux nécessités logistiques de l'armée afin d'adapter la ville aux exigences militaires. La 1ère occupation Française se traduit par un établissement sur le substrat de la ville ottomane, impliquant de ce fait des démolitions et des récupérations d'édifices. – Voir figure 17 –

Au prix de quelques démolitions, entre les portes Bab-Azzoun, Bab-El Oued et celle de la Marine, ils ont élargi les rues principales de la ville, facilitant ainsi, la communication entre les portes les plus stratégiques.

La nouvelle enceinte est construite sur des éléments naturels. En effet, cette extension s'est développée en prenant en charge sur les pentes des collines et épousant la morphologie de la casbah, mais selon un nouveau système urbain, caractérisé par la trame orthogonale en damier, et basé sur la continuité, l'alignement, la hiérarchie des voies.

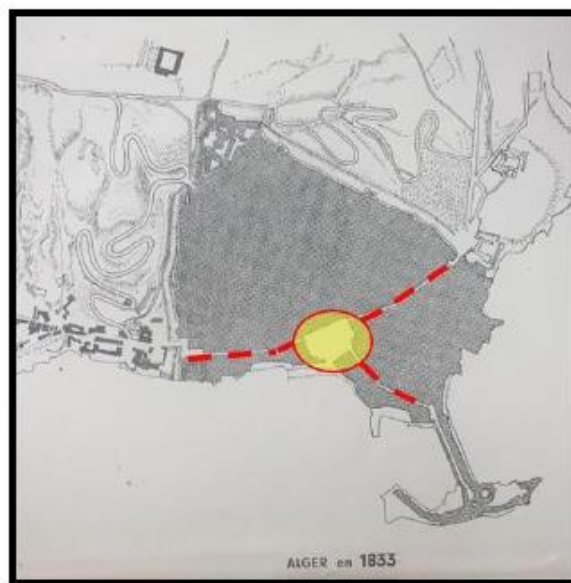


Figure17. *Plan d'Alger en 1833*

Source : COMEDOR, étude pour la rénovation et la restructuration de la Casbah d'Alger.

➤ **Période 1846-1880 :**

Pendant cette période, les colons ont créé une série de percées (voies de pénétration), afin d'articuler le nord et le sud d'Alger. L'articulation entre l'ancien noyau et le quartier d'Isly se fait par deux boulevards en gradins, (Verdun –actuel Hahad ABDERAZZAK et Gambetta – actuel OURIDA MEDDAD) qui se substituent aux anciens remparts. A la base des deux boulevards cités, ou se trouvaient les anciennes portes turques : Bab Azzoun et Bab el Oued, qui jouaient un rôle de seuils de la ville, on aménagea la place du square Bresson et la place Ouanouri, qui réinterpréteront cette notion de seuil, lesquelles deviendront des pôles de croissance.

En outre, un boulevard militaire, conçu comme une promenade et projeté sur le front de mer, présentait une façade pour la ville, ce dernier constituait une véritable articulation entre la ville et son port, en extension vers le sud et réinterprété formellement le rempart turc, devenant ainsi un nouvel axe structurant de la ville. – Voir figure 18 –

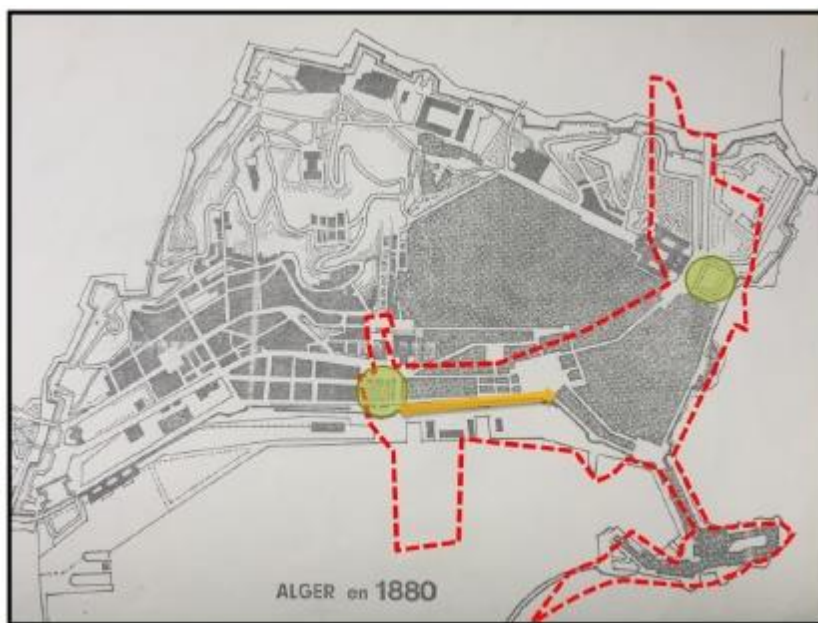


Figure18. *Plan d'Alger en 1880*

Source : COMEDOR, étude pour la rénovation et la restructuration de la Casbah d'Alger.

➤ **Période 1880-1930 : de ville militaire à un centre tertiaire :**

Cette nouvelle phase commence par une période de négociation entre la municipalité et le génie militaire et aboutissent à une convention dans laquelle l'armée cède ses terrains à la ville, ce nouveau statut se manifesta par une croissance rapide de la ville et donnèrent naissance aux projets suivants :

- Début de percement de la rue Randon actuelle rue Ammar Ali pour isoler la partie basse de la partie haute de la casbah.
- Le projet Chassériau, (boulevard de l'Impératrice) dans la partie basse, constitue un véritable balcon sur la mer.

➤ **Période 1930-1962 :**

Le développement de la société industrielle imposait l'adaptation de nouvelles formes urbaines : Grands immeubles, barres, projet SOCARD, qui pouvaient répondre aux besoins socio- économiques après la première guerre mondiale. Le mouvement moderniste cautionné par la Charte d'Athènes s'est emparé de la ville d'Alger. De ce fait, nous assistons à la démolition de la basse Casbah et la réalisation des nouveaux quais. – Voir figure 19 –

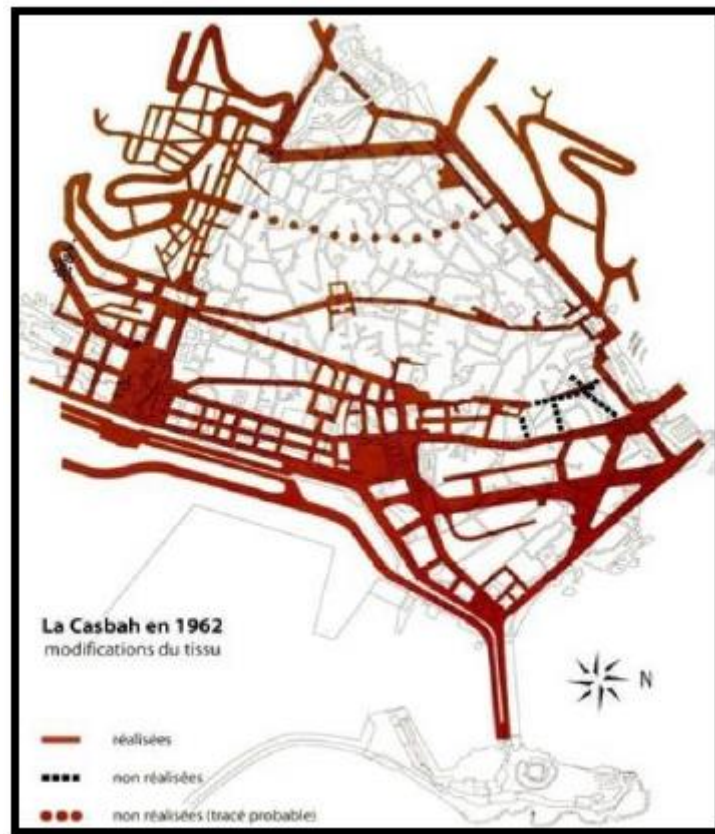


Figure19. *Tracé colonial de la Casbah en 1962.*

Source : Histoire d'El Djazair – Abderrahmane KHELIFA.

f. La période postcoloniale (De 1962 jusqu'à nos jours): La casbah de l'indépendance :

Après l'indépendance, la Casbah a connu un changement de population et un délaissement en faveur des nouveaux quartiers de la ville.

Elle a connu plusieurs tentatives de restauration et plusieurs modifications ponctuelles avec des démolitions ou des reconstructions ponctuelles.

En 1992, la Casbah a été classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Casbah d'Alger est décrétée secteur sauvegardé en 2005, et par la suite, il y'a eu l'élaboration du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegarder (PPSMVSS) de la Casbah d'Alger (2008).

Malgré tout ce qu'elle a subi, et ce qu'elle subit comme agressions externes, l'image de la vieille ville est toujours présente et toujours identifiable, de sa silhouette en tant que ville maritime importante, elle a gardé les grandes maisons inscrites dans leur contexte d'origine, lesquelles représentent à elles seules un patrimoine architectural.

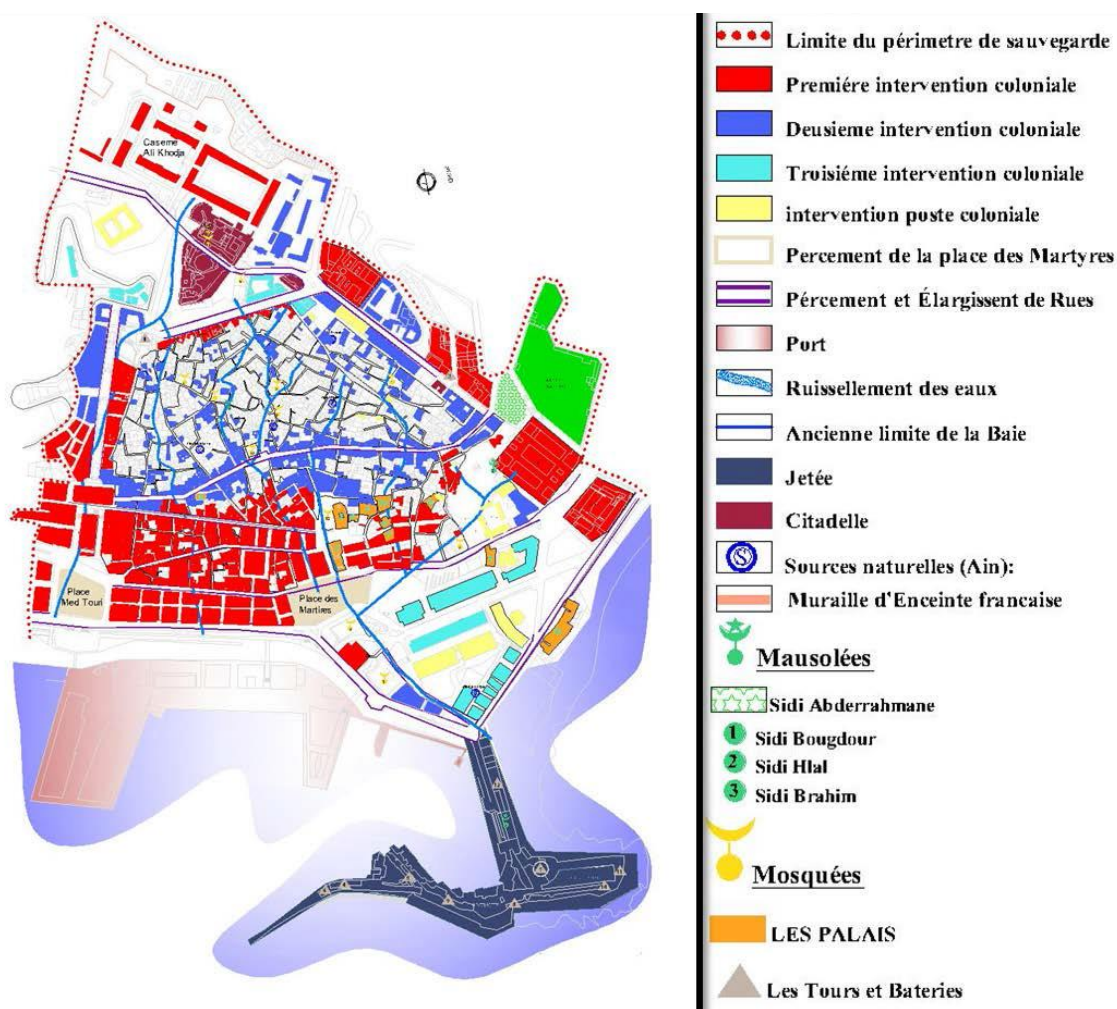


Figure 20. Synthèse des interventions sur Alger.

Source : PPSMVSS

3.1.

Délimitation du secteur sauvegardé :

La casbah d'Alger est classée secteur sauvegardé par la commission nationale en 2005. Il couvre la totalité du périmètre classé patrimoine mondial en 1992, y compris l'amirauté et une partie du port, et déborde sur deux communes limitrophes :

- La commune d'Alger centre au Sud.
 - La commune de Bab el Oued au Nord.
- La superficie totale du secteur est de 105 ha.



Légende :

- Limites du secteur sauvegardé
- Limites du périmètre classé
- Limites administratives communales

Figure 21. *Limites du secteur sauvegardé*

Source : PPSMVSS

3.1. Conclusion de la partie historique :

L'occupation de la ville d'Alger et sa structure actuelle sont le résultat d'un long processus de formation dont la nature du site, et sa morphologie ont déterminé le développement urbain à travers l'histoire, autrement dit, le développement de la ville s'est fait à partir d'un axe de dédoublement conditionné par la morphologie du site matérialisée par des Boulevards partants des points de départ hauts et des points d'arrivée bas actuellement. L'espacement entre les axes de dédoublement est de près de 900m et correspond à la distance entre Bab El Oued et Bab Azzoune ; une succession de places publiques existe le long de l'axe territoriale, cette succession commence par La Place des Martyrs jusqu'à La Place du 1er Mai. Après l'indépendance et suite à la forte demande de logements à laquelle il a fallu répondre mais malheureusement ceci a été fait au détriment des espaces publics.²

², Akkacha&Cheniti, Revitalisation des centres historiques à travers la revalorisation des espaces publics, Mémoire master, Université Blida 01.

3.2. Développement urbanistique à travers le processus historique :







PERIODE PHENICIENNE	PERIODE ROMAINE	PERIODE ARABO-BERBERE	PERIODE OTTOMAN	PERIODE COLONIALE	PERIODE ACTUELLE
IV AV JC	146 AV JC	à partir du Xème Siècle	16 ^{ème} siècle	1830 -1940	1962 Jusqu'a Aujourd'hui
					
1ere occupation Profitant du port comme implantation stratégique du comptoir punique	Création de deux axes structurants : le Cardo (N-S) (Bab Azzoune)-Decumanus (E-O) (rue de a marine)	Fondation d'El Djazaier Beni Mezghenna : la ville a commencé a occupé le bas Apparition de la 1ere rempart de la ville	Occupation turque pour libérer Alger des espagnoles : c'est à cette époque que la Casbah pris sa configuration définitive	Occupation française qui se divise en plusieurs périodes : marquée par les grands percement et démolitions	Casbah, avec périmètre de sauvegarde délimité par le PPSMVSS
Caractéristique de chaque époque					

Tableau 1. Développement urbanistique à travers le processus historique

Source : *Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et Revalorisation du Bastion 23, Mémoire Master, BOUDALIA Nadia, Université Tlemcen.2016. p36*

4. Caractère de l'urbain :

La casbah représente un étagement au-dessus des voutes du front de mer et des fortifications du port. La ville est structurée de trois systèmes organisateurs du tissu urbain, à savoir : - Voir figure 22 -

- Le bâti vernaculaire : regroupe l'ensemble des masses construites d'un style arabo-musulman qui forme l'unité urbaine de l'ancienne Casbah intramuros.
- Le parcellaire haussmannien : c'est l'intervention coloniale qui représente les percements dans la partie basse de la casbah et les boulevards.
- Les espaces libres ; jardins et places : c'est l'ensemble des parties non construites de la forme urbaine ; ces espaces peuvent être public (place, esplanade, rue...), ou privée (cour, jardin).

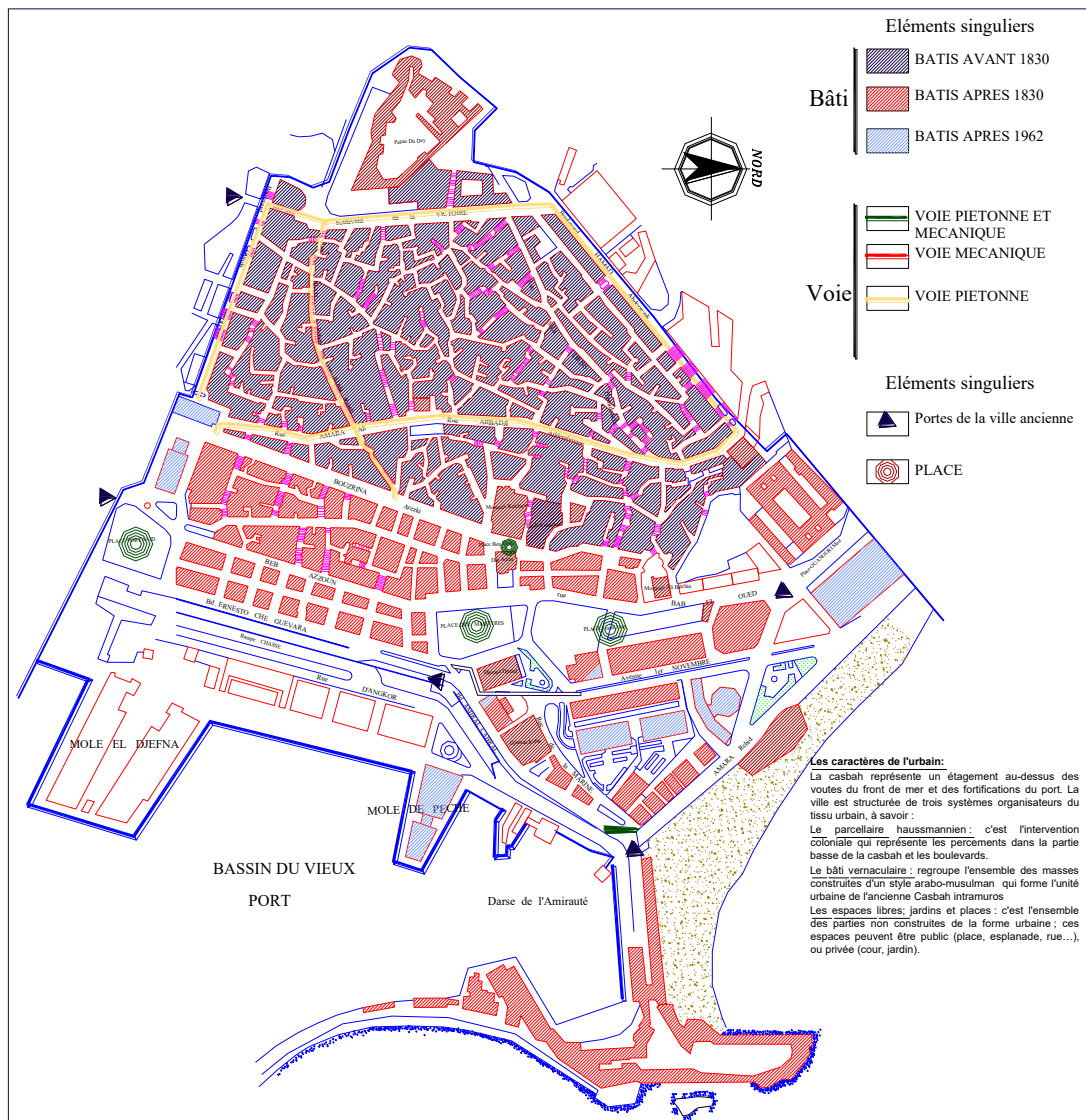


Figure 22. Carte du caractère urbain ; Source : PPSMVSS

4.1. Lecture morphologique globale :

A partir de l'analyse des quatre systèmes organisateurs du tissu urbain à savoir **Le parcellaire, la voirie, le bâti et les espaces libres**, le PPSMVSS dégage cinq zones homogènes : - Voir figure 23 -

- Un tissu traditionnel datant de l'époque arabo -berbère – ottomane, s'étalant dans la partie haute du périmètre classé.
- Un tissu français du XIX siècle datant de l'époque coloniale, s'étalant dans la partie basse du périmètre classé en plus de toute la zone périphérique.
- Un tissu mixte formé de bâtisses traditionnelles remaniées ou de constructions sur vestiges dominant principalement la zone intermédiaire touchée par les percements et les élargissements de voies français : (quartiers Amar el kama et Souk el Djemaa).
- Une zone qui est identifiée comme un élément singulier du bai et qui comporte une seule entité qui est l'Amirauté « la jetée Khair-Eddine », notamment grâce à sa position générale par rapport au tissu urbain.
- Des projets ponctuels traduisant les interventions postcoloniales notamment dans la basse Casbah. (PPSMVSS.2009).

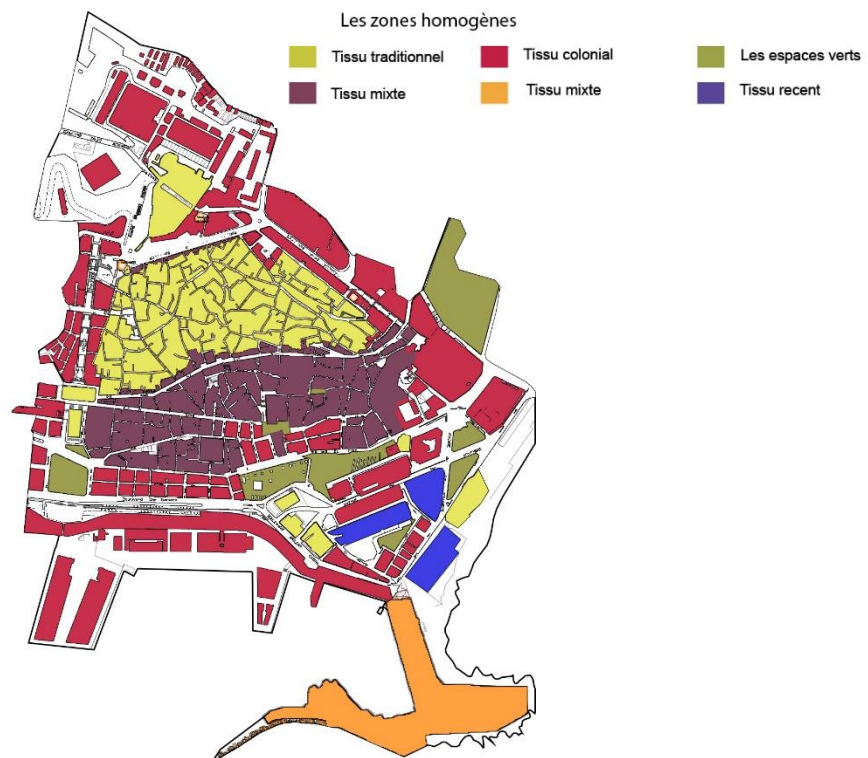


Figure 23. Carte des zones homogènes

Source : PPSMVSS

Pour une meilleure maîtrise de la recherche, deux zones principales seront identifiées : - Voir figure 23 -

- Zone (01) : elle représente la partie basse de la casbah, elle se caractérise par un tissu urbain mixte, arborescent, et en damier. Elle accueille une grande dynamique, le résidentiel, les commerces et le tertiaire s’y regroupent. Cette partie de la ville connaît un grand flux piéton et mécanique au quotidien.
- Zone (02) : elle représente la partie la plus en hauteur de l’ancienne ville, elle se caractérise par un tissu très dense et un système viaire arborescent. Cette partie est antérieure à la zone (01), elle a connu moins de modifications par les colons français. La zone a gardé un caractère essentiellement résidentiel, et est exclusivement piétonne.

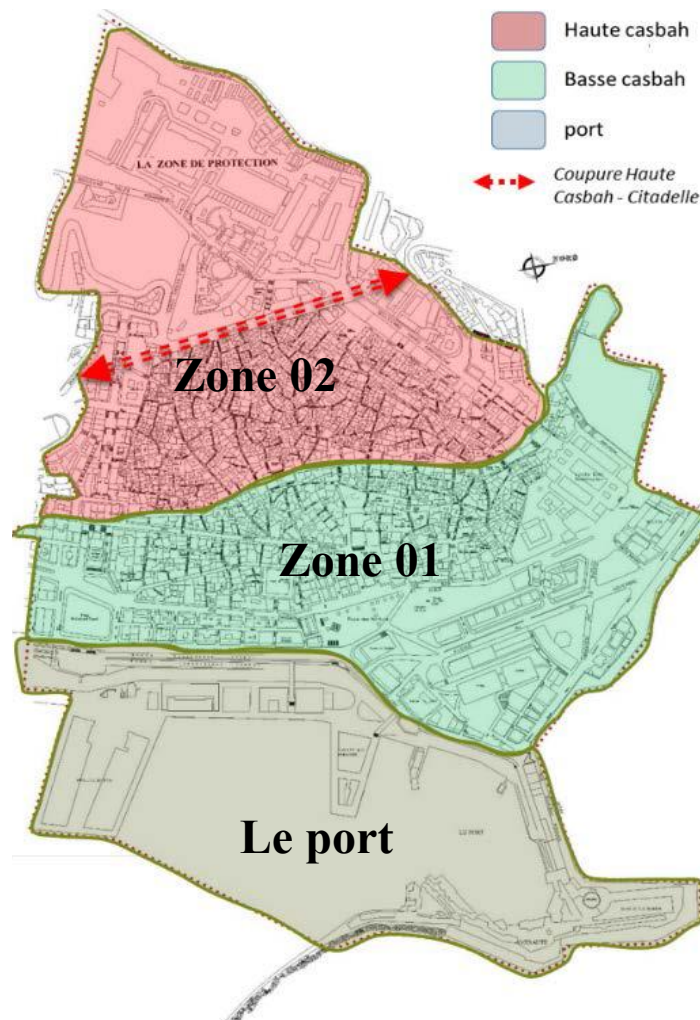


Figure 24. Carte des lignes de ruptures au sein de la Casbah

Source : Auteur, 2020

En conclusion, l'analyse des grandes étapes historiques du développement de la Casbah d'Alger apporte des enseignements pour comprendre la logique de développement de la ville, et l'importance de ce patrimoine bâti ancien.

Notre analyse se basera sur la basse Casbah, cette zone (voir figure 25), qui a subi le plus de modifications durant les différentes périodes, elle représente une zone tampon entre la haute Casbah (tissu traditionnel) et le port, Cette zone répond parfaitement aux exigences de la curiosité du touriste par la présence de nombreux éléments de permanence qui doivent être valorisé et renforcer leur caractère omniprésent de centralité à travers toutes les époques.

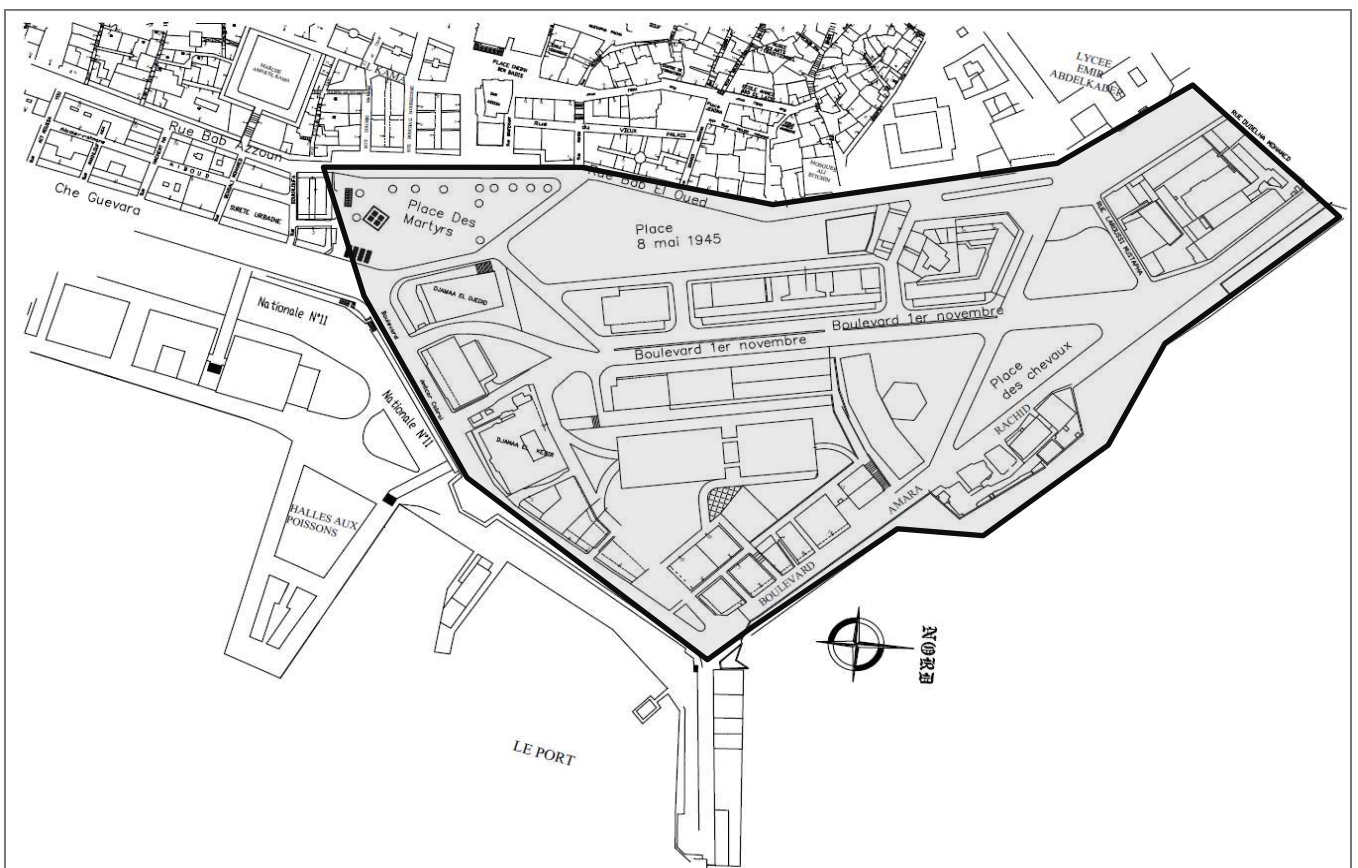


Figure 25. Carte de la zone à analyser (Plan permanent de sauvegarde et d mise en valeur du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger ; Bureau d'étude CNERU)

Traité par l'auteur, 2020.

5. Analyse urbaine du fragment (Basse Casbah) :

L'étude suivante a pour objectif l'analyse de tous les éléments urbains du fragment d'étude et de ressortir ses problèmes ainsi que ses potentialités afin de dégager des stratégies d'interventions propre à notre aire d'étude.

5.1. Lecture morphologique :

a. Typologie du bâti :

Le quartier présente une diversité d'équipements, il est aussi entouré d'éléments de repère à l'échelle locale et nationale tel que :

- Bastion 23
- La jetée Kheir Eddine
- La chambre de commerce
- La mosquée Ali Betchin
- Dar Aziza
- Djamaa Djedid
- La grande mosquée
- La mosquée Ketchawa
- La place des martyrs

LEGENDE

- Batisse traditionnelle " patio"
- Batisse traditionnelle " chebbek"
- Batisse traditionnelle "aloui"
- Batisse Traditionnelle Remaniée
- Batiment colonial sur vestige
- Batiment colonial
- Construction Récente
- Parcelle Vide

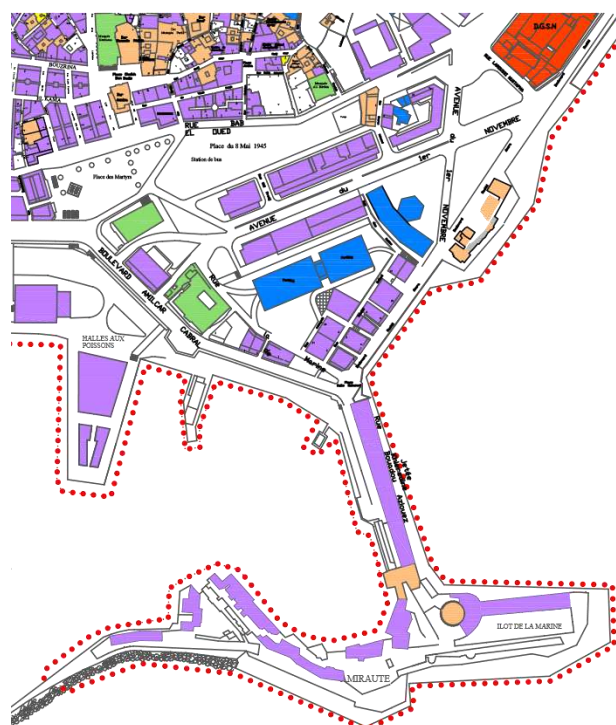


Figure 26. : Carte de la typologie du bâti

Source : PPSMVSS

Il occupe une position stratégique où il s'étend de la rue Bab el Oued jusqu'à la rue Amara Rachid, vers le Bastion 23 et la mer, offrant une possibilité de communication avec la jetée du port de pêche par le Boulevard Amara Rachid.

Dans la basse Casbah on retrouve :

Un tissu mixte, résultat des bouleversements coloniaux mais qui a gardé la structure du tissu traditionnelle : - Voir figure 27 -

- Les îlots sont composés de maison traditionnelle, avec des façades coloniales, ce qui donne un parcellaire plus ou moins régulier.
- Système viaire du type linéaire sans choix directionnel, avec ramifications hiérarchisées, en orientant la circulation.
- Les immeubles sont d'un gabarit de R+2 et R+3.
- Les cellules d'habitation sont desservies par une circulation verticale commune à l'ensemble.
- Le bâtiment est extraverti, l'introversion existe parfois, elle assume plutôt un rôle fonctionnel (aération, éclairage).
- Les façades sont marquées par des éléments architectoniques très riches, et une symétrie renforcée par des éléments saillants.

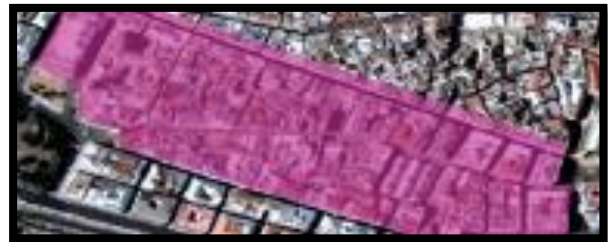


Figure 27. Immeuble mixte
Google earth image, 2020

Un système en damier : - Voir figure 28 -

- L'apparition de ce tissu coïncide avec le projet d'embellissement et de soudure entre la vieille ville et le quartier d'Isly, on le distingue le long du boulevard front de mer (boulevard Che Guevara, Almîcar Cabral, Amara Rachid).
- Le bâti est d'une architecture néo-classique qui définit des immeubles à arcades avec un gabarit régulier : (Axialité, symétrie, rythmique, ordonnancement).
- Les parcelles se présentent sous forme rectangulaires (des îlots subdivisés en parcelles traversés par des voies secondaires perpendiculaires à la rue Bâb Azzoun).



Figure 28. *Immeubles coloniaux*
Google earth image, 2020

Un Tissu moderne : - Voir figure 29 -

- Exprimée au niveau du quartier par les barres Soccad qui obéissent aux principes du mouvement moderne (grande ouverture, élimination des cours intérieurs...). C'est une architecture extravertie avec dominance de l'horizontalité et la répétition d'un seul module le long de la façade.
- Le système viaire est de type linéaire mais non hiérarchisé à cause des divers vides urbains.
- Rythmique au niveau de la façade principale avec un gabarit de R+7 à R+9.
- Cette partie est représentée aussi par l'institut national de la musique, le parking et la DGSN.
- L'institut de la musique se distingue par une composition symétrique avec de grandes surfaces vitrées arquées.
- Quant au parking il se distingue des autres édifices par sa structure métallique démontable et ses éléments préfabriqués.



Figure 29. *Immeubles Modernes*
Google earth image, 2020

b. Etat de conservation du cadre bâti :

Cette carte fait l’inventaire de l’état de chaque parcelle, suivant son état de dégradation, allant de la parcelle en très mauvais état à la parcelle en bon état. Elle indique aussi la position des parcelles vides ou occupées par des constructions illicites, ainsi que les bâtis fermés ou murés. Cette carte nous permet de faire un constat sur l’état de bâti et d’en déduire les actions qu’il faut faire. – Voir figure 30 –

Le fragment dans son ensemble reste bien conservé, présentant ainsi que des dégradations du genre surfaciel.

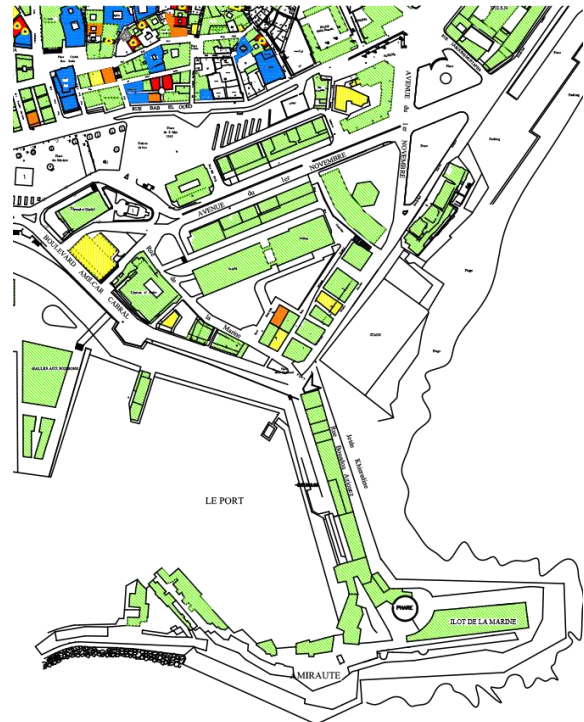


Figure 30. Carte de l’état de conservation du bâti

Source : PPSMVSS

c. Carte de voirie :

Le réseau viaire du quartier présente un maillage irrégulier par rapport à l’ensemble :

- **La voie de transit** (voie rapide à flux important) sert à lier les différentes parties d’Alger.

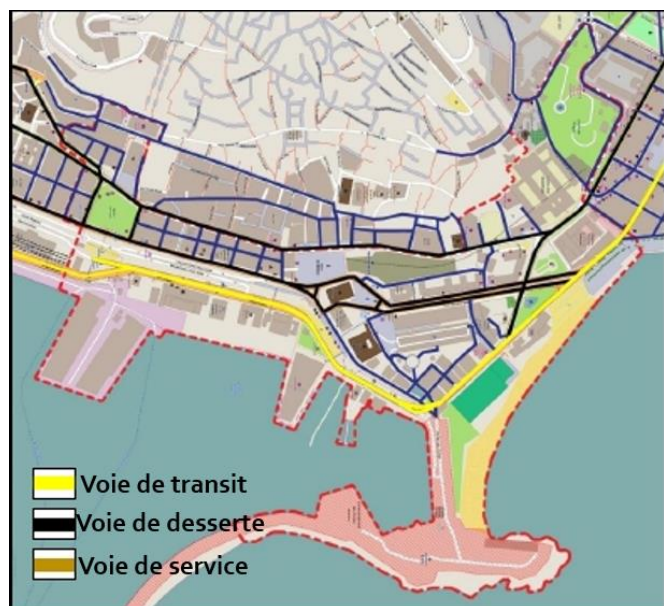


Figure 31. Carte de voirie ; Source : Google map (Traité par l’auteur)

- Les **voies de dessertes** (moins importantes que les voies de transit) assurent l'accessibilité et la transition entre les quartiers.
- Les **voies de service** (transversales aux voies de dessertes) assurent la liaison à l'intérieur du quartier.

Dans la carte ci-dessous, nous y analyserons les différentes voies et nous sortirons celle qui sont à caractère purement mécanique, piéton ou mécanique et piéton ; cette carte permet de comprendre le parcours et la circulation qui s'effectue à l'intérieure de la ville et du quartier.

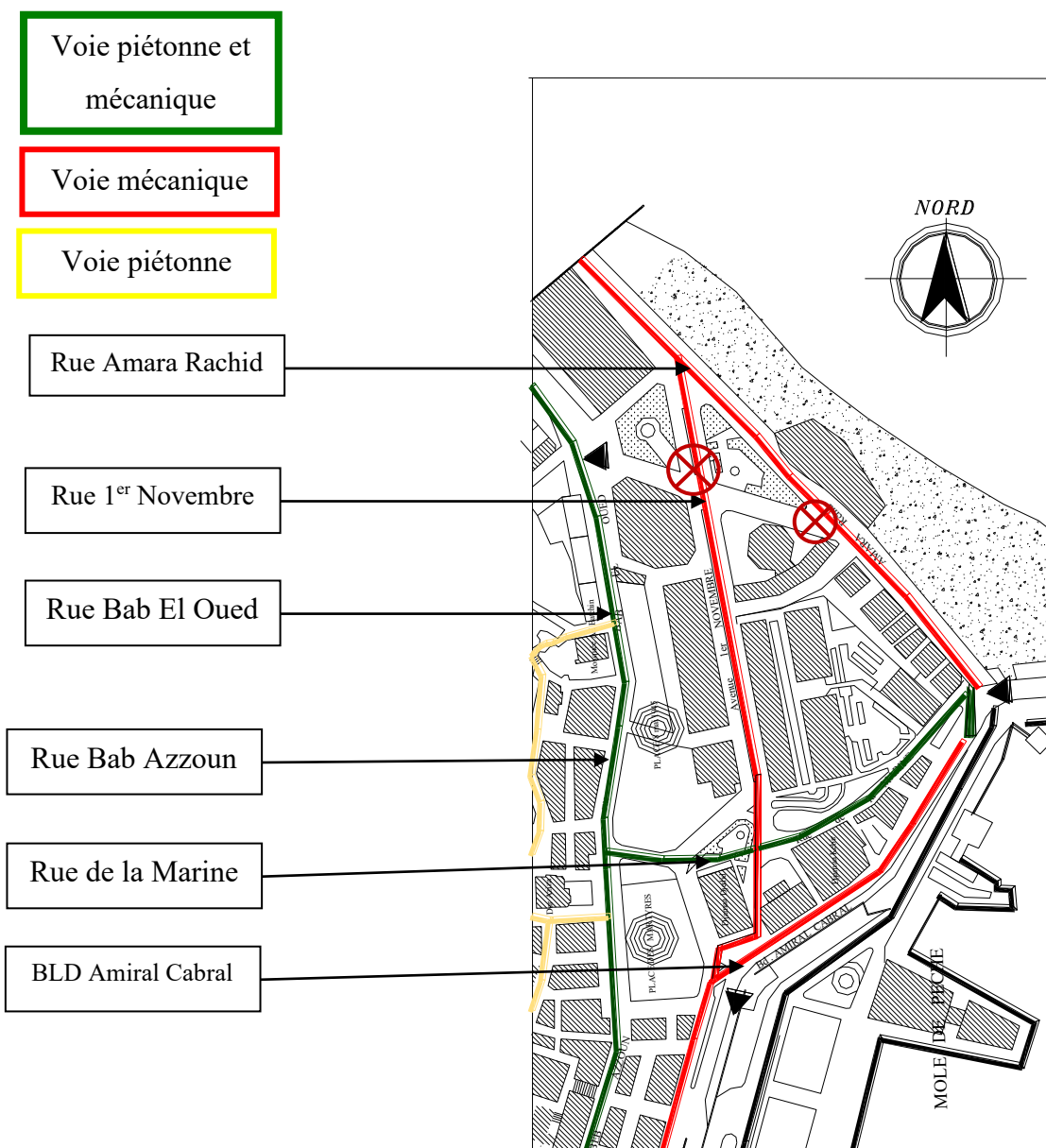


Figure 32. Carte des réseaux urbains
PPSMVSS de la casbah d'Alger (retouché par l'auteur)

➤ **Rue 1er Novembre :**

C'est un **axe de transit** à flux important conçu lors de la réalisation du projet Soccard .il est structurant pour le trafic automobile du a sa largeur de 36m et à sa double voie mécanique. Il relie la chambre de commerce à la place des Rais.

Les deux parois de cette avenue sont constituées des deux barres Soccard de gabarit R+7 à R+9 de style moderne donne une image et continuité à cette dernière. Elle offre une vue panoramique vers la mer mais ses aboutissements restent mal définis.

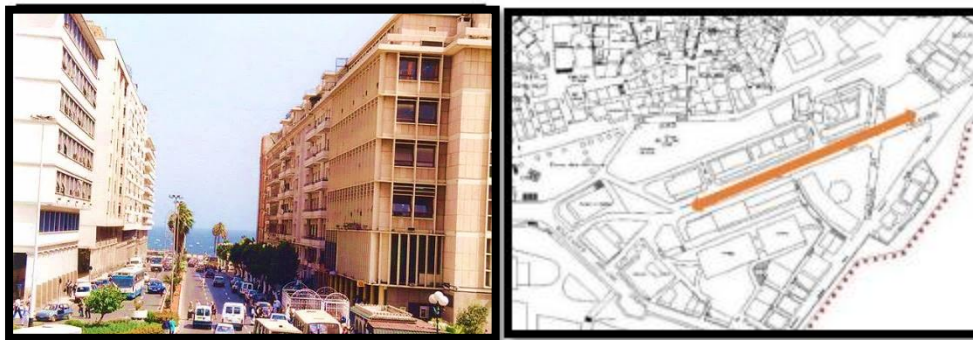


Figure 33. Situation de la Rue 1er novembre

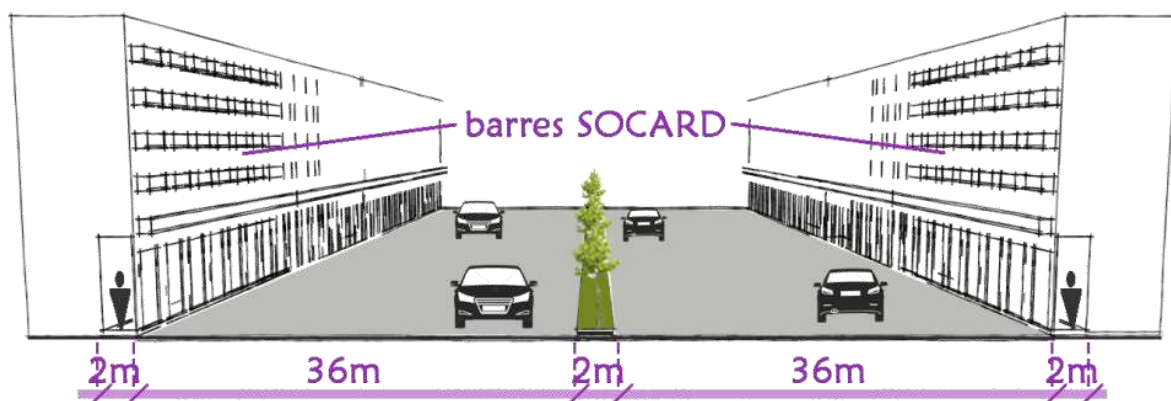


Figure 34. Coupe schématique de l'avenue er Novembre

Source : Auteur, 2020

➤ **Rue Amara Rachid :**

C'est un axe à flux important d'une largeur de 16m constituant la continuité de l'avenue de l'ALN qui est tracée sur les anciens remparts de la médina. Il est faiblement structuré pour les piétons elle se réduit à un trottoir de 1.5m. L'absence d'activités commerciales ou autre le rend peu attractif pour le piéton. C'est une rue qui relie Bâb el oued à la marine à partir d'une rampe souterraine qui rejoint la rue d'Angkor.

Cet axe est défini par une paroi imperméable de gabarit R+5 avec une circulation sous arcades. Dans cet axe l'image de la façade maritime perd son importance architecturale due à la vétusté du bâti. Il jouit d'une vue panoramique vers la mer. L'aboutissement de la voie est matérialisé par la place des Rais qui se résume en un simple nœud de circulation, Les vides entre les bâtiments devenus des espaces d'insalubrité, altère l'image de cet axe, induisant des poches urbaines.

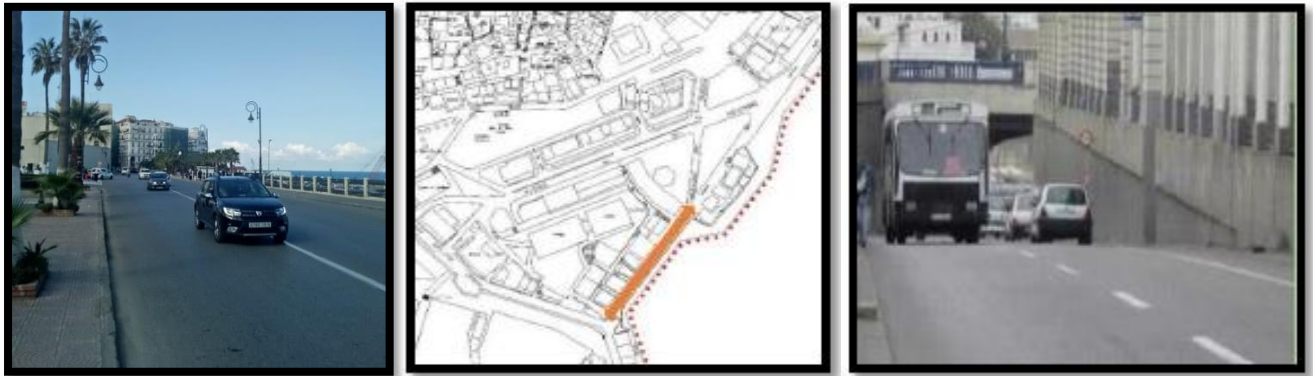


Figure 35. Situation de la rue Amara Rachid

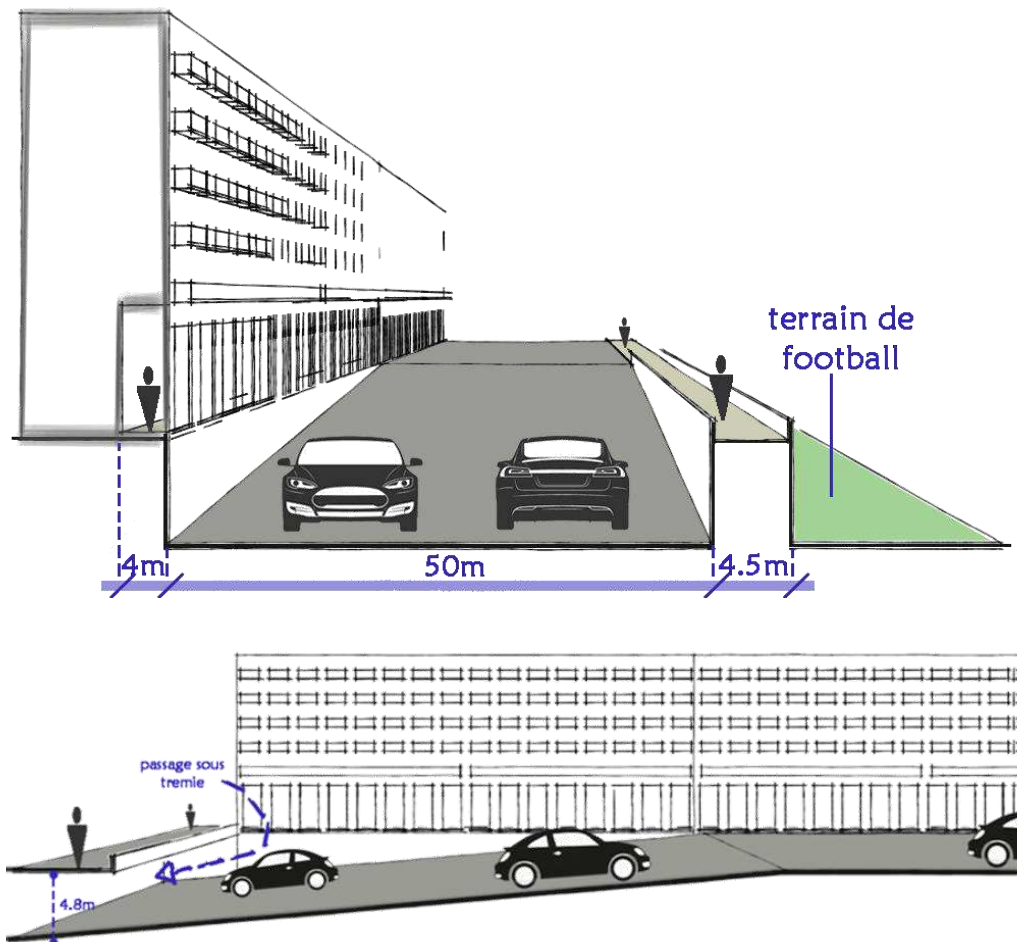


Figure 36. Coupe schématique de l'avenue Amara Rachid

Source : Auteur, 2020

➤ **Rue Bab el Oued :**

Elle relie la place des martyrs a la DGSN, l'une de ses parois et un vide résultant de la destruction de l'îlot nord de la place des martyrs, il est aujourd'hui occupé par une station urbaine de bus.

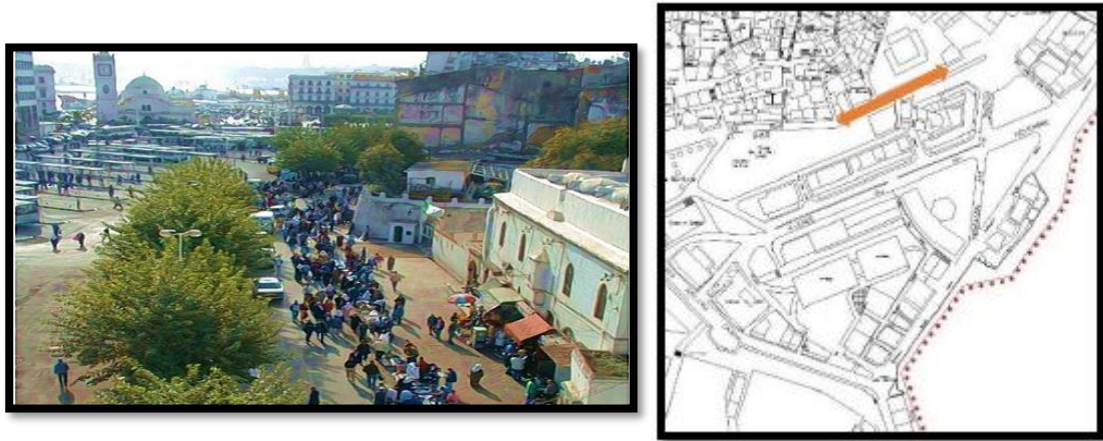


Figure 37. Situation de la rue Bab el Oued

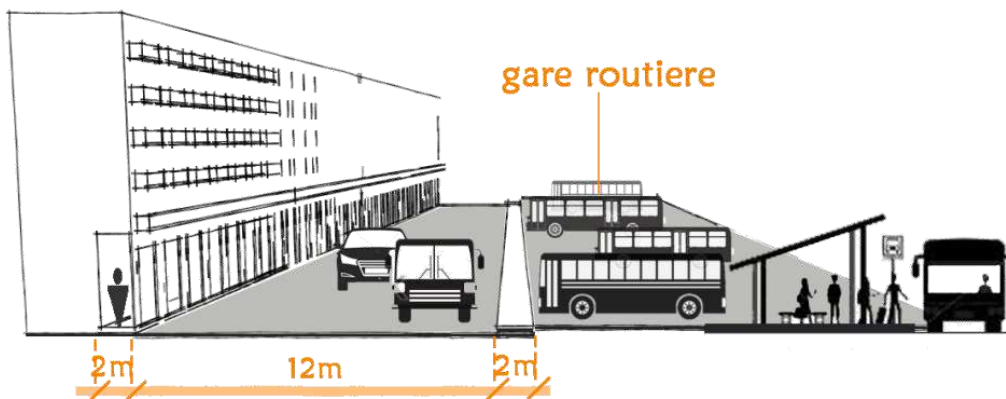


Figure 38. Coupe schématique de la rue Bab el Oued

Source : Auteur, 2020

➤ **Rue Bâb Azzoun :**

Cet axe reprend le tracé du **Cardo Romain** qui coïncide avec la courbe 20, axe structurant porteur de la croissance urbaine assurant l'articulation à l'échelle de la ville, Il relie entre les deux importantes portes de la ville qui assurent sa relation avec le territoire. Axe commercial à flux important d'une largeur de 12m.

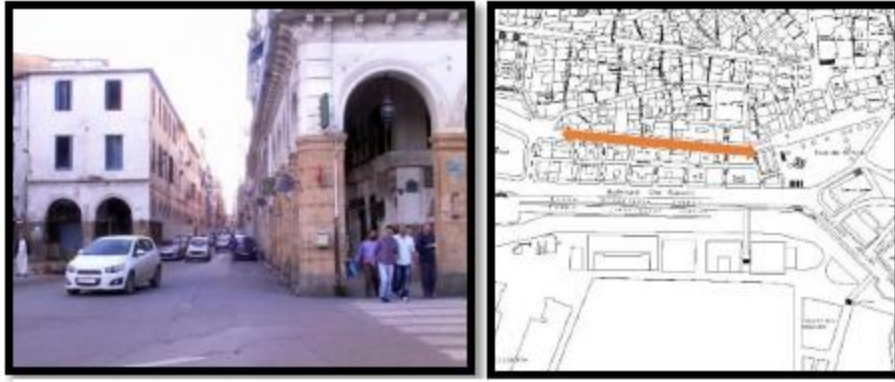


Figure 39. *Situation de la rue Bab Azzoun*

La rue porte une très grande concentration de commerces qui est organisée avec des boutiques distribuées des galeries couvertes, ainsi que des passages urbains, qui permettent la diffusion du commerce à part l'intérieur des immeubles qui se situent sur la place des martyres ; entre autres cette concentration de commerces, ainsi que des activités de services qui se situent au 1^{er} étage des immeubles (entre sol).

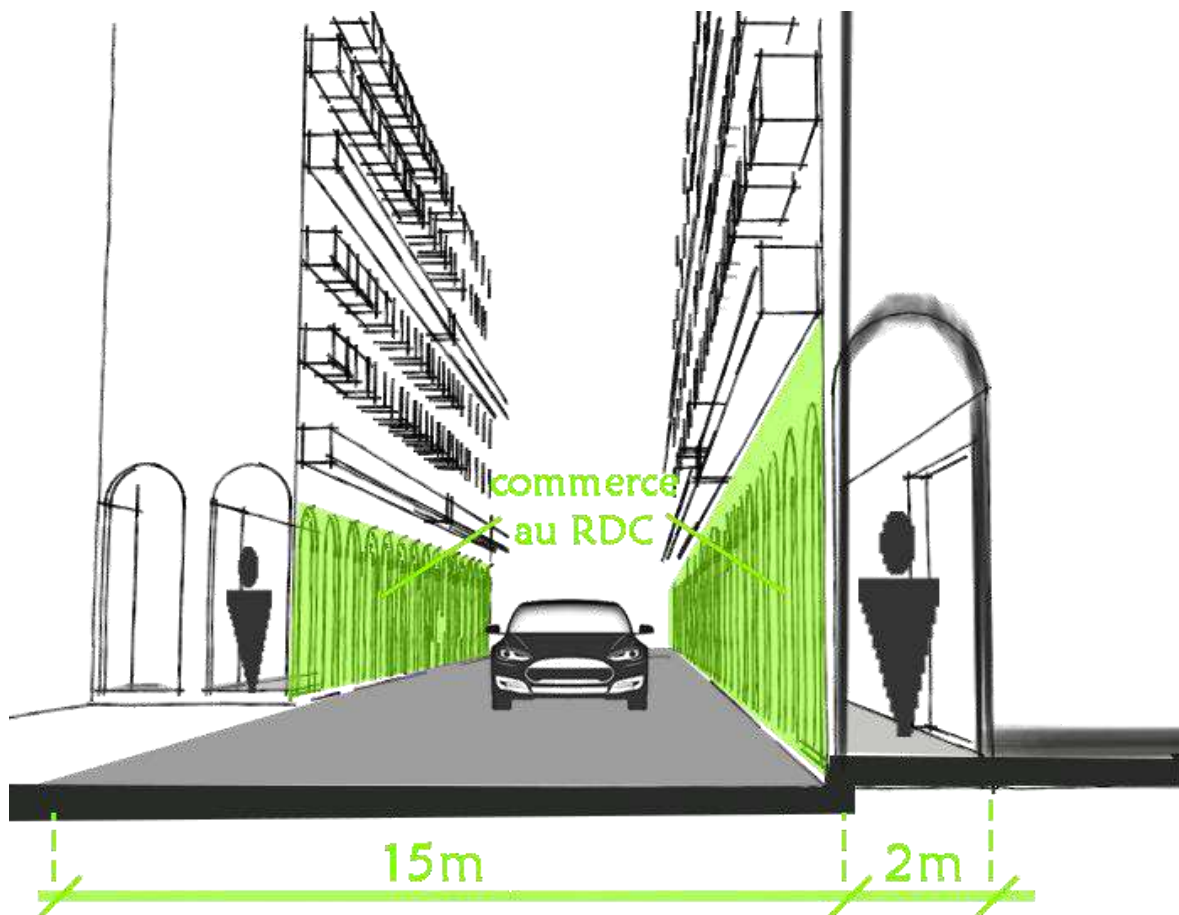


Figure 40. *Coupe schématique de la rue Bab Azzoun*

Source : Auteur, 2020

➤ **Rue de la marine :**

Voie de circulation à l'échelle du quartier d'une largeur de 8m, son tracé correspond au Decumanus romain. Elle relie deux moments forts la place Amilcar Cabral (Ancien Bab el Djazira) et la place des martyrs, lieu public à flux moyen, elle a perdu son rôle d'articulation ville/mer ainsi que d'axe structurant de la ville.

La rue est bordée par des immeubles Chassériau de gabarie R+4 et des édifices de style mauresque. Une paroi est mal définie du côté du parking, On trouve également le long de cette rue quelques repères très forts tel que Djamaâ El Kbir et la mosquée de la pêcheurie. Le rythme des arcades qui se répète assure une certaine continuité à la voie.



Figure 41. Situation de la rue de la Marine

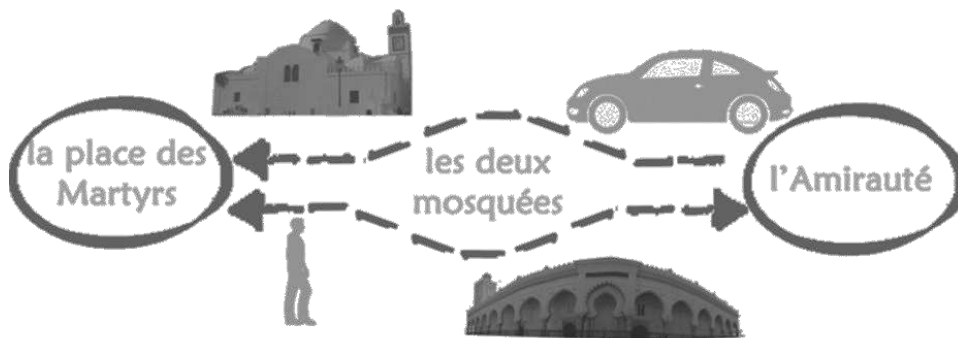


Figure 42. Schéma du parcours de la rue de la marine

Source : Auteur, 2020

➤ **BLD Amiral Cabral :**

C'est une voie de desserte à faible flux d'une largeur de 14m. Relie la place des Martyres à l'Amirauté. Ce boulevard constitue un balcon urbain offrant une vue panoramique vers la mer, sa paroi imperméable de gabarit R+5 de style néoclassique assurant ainsi une continuité avec le boulevard Ché Guevara, Le traitement des façades assure une continuité architecturale accentuée par la rythmique des arcades.



Figure 43. Situation du boulevard AMIRAL CABRAL

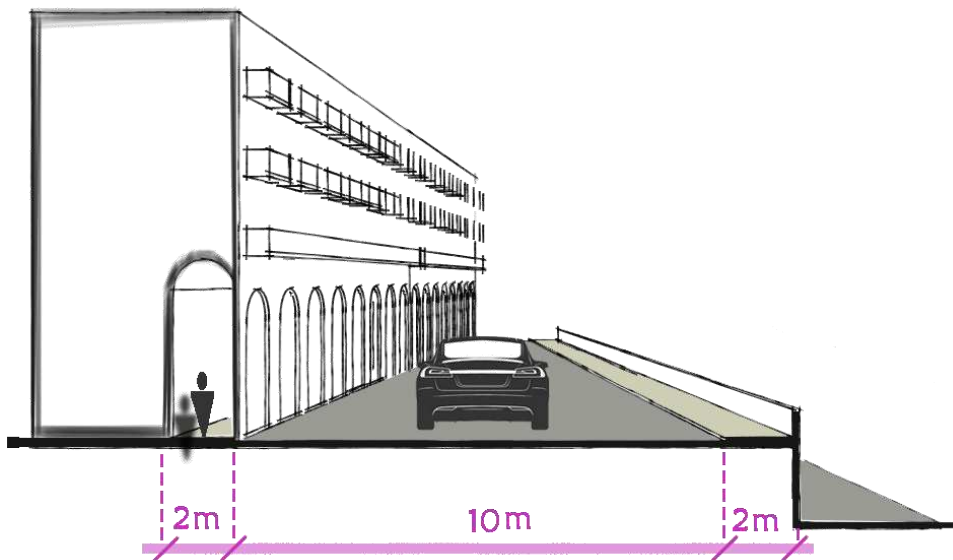
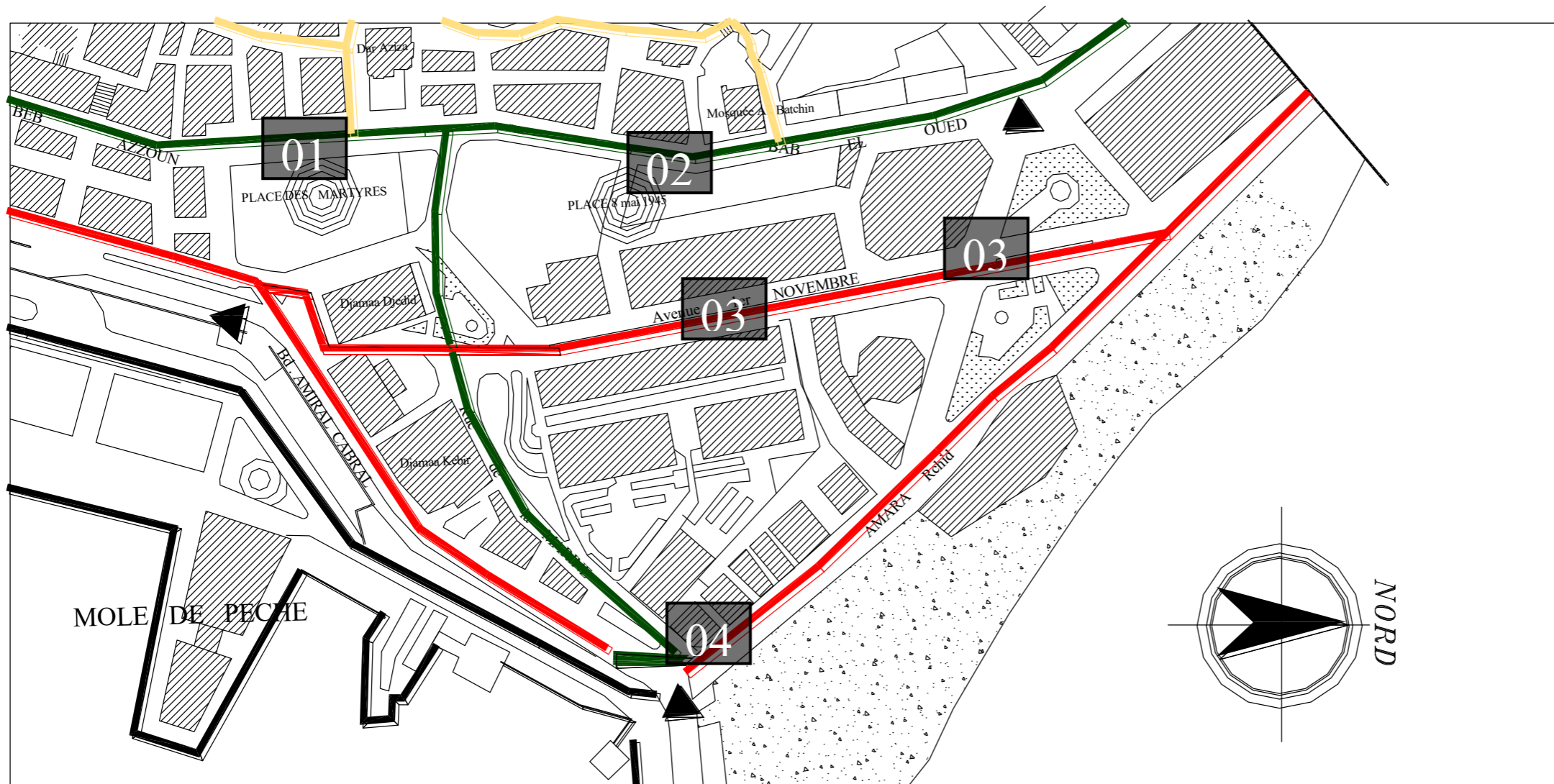


Figure 44. Coupe schématique du boulevard AMIRAL CABRAL

Source : Auteur, 2020

- d. **Etude d'accessibilité :** La zone d'intervention offre plusieurs schémas d'accessibilité, ce qui est intéressant à étudier pour la définition de notre projet, il est le point de convergence de plusieurs voie principale et parcours (historique) intéressant, dans la partie le rattachant à la haute casbah, il est au croisement de la rue Bâb el oued / Bâb azzoune, cet axe commercial très important marque un parcours dont la rupture est lisible au niveau même de la place. Les rues Amara Rachid et rue 1er Novembre, convergent vers notre site d'intervention dans sa partie basse, ces différents points d'accessibilité offrent une visibilité et une lisibilité intéressante à prendre en considération dans l'élaboration de notre projet d'intervention, il n'est pas simplement un souci de rupture dans ce sens mais il offre des possibilités de repère à travers les différents points de vue dont il bénéficie.



01 Bab Azzoun



02 Bab El Oued

04 Amara Rachid

03 1^{er} novembre

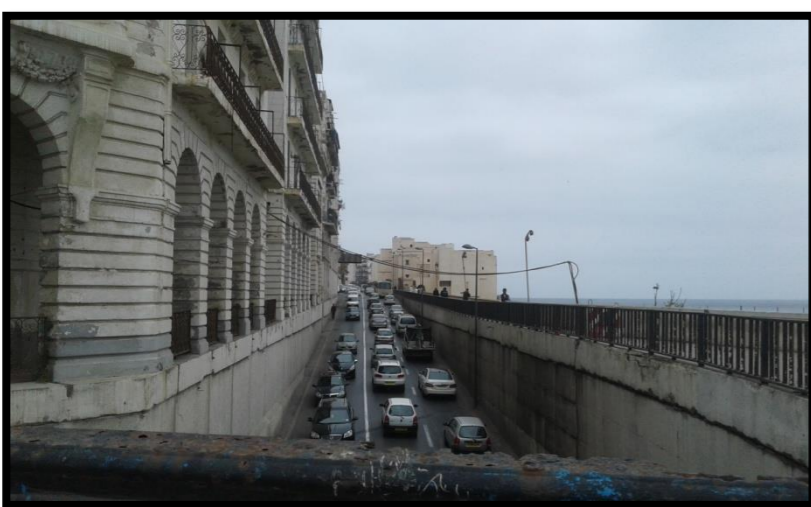


Figure 45. Etude d'accessibilité (photos prises par l'auteur Novembre 2019)

e. Carte des hauteurs :

Le centre-ville présente une variété de gabarit allant du R+1 jusqu'au R+10.

On peut donc remarquer une domination des immeubles du R+1 surtout les constructions portuaires et des bâtiments en R+7 qui représentent les immeubles coloniaux.

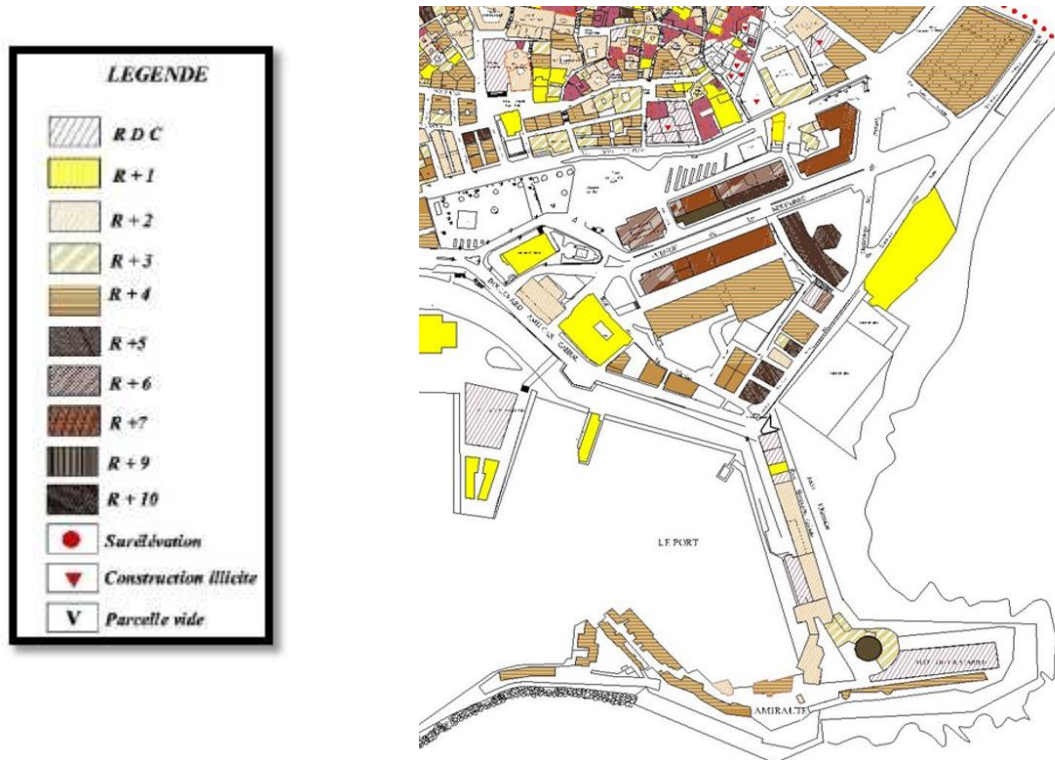


Figure 46. Carte des gabarits

Source : PPSMVSS

f. Synthèse de l'analyse typo-morphologique :

- ❖ La situation géographique du périmètre de sauvegarde est un atout non négligeable par rapport aux grands quartiers et axes animés de la capitale. Mais il apparaît que le niveau des équipements reste encore moyen.
- ❖ Bien que la basse Casbah soit le résultat d'un tissu mixte, nous constatons un certain ordonnancement et une hiérarchie dans la structure parcellaire et viaire, elle suit un linéaire animé par des commerces en galerie, une activité qui est en régression au cours de la dernière décennie pour cause de fermeture de plusieurs locaux et de changements d'activités.

5.2. Lecture fonctionnelle :

a. Carte d'équipements :

Notre fragment regroupe un nombre important d'équipements centraux de niveau national et régional, des équipements d'accueil et de services, administratifs, culturels et culturels.

On remarque une concentration des équipements administratifs qui occupent le front de mer.

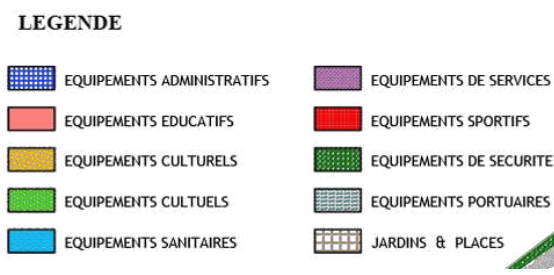


Figure 47. Carte des équipements

Source : PPSMVSS

b. Circulation et mobilité :

La route nationale présente un handicap qui accentue la rupture entre la ville et la mer. Il y a une véritable confusion entre les flux de circulation piétonne et mécanique, ayant un caractère discontinu et mal défini. – voir figure 48 –

Les lieux de convergences se concentrent surtout autour des places, mosquées et marchés.

La casbah dispose de plusieurs places implantées pour la plupart dans la partie basse. On constate la présence de deux types ou échelles de places :

- Places urbaines à l'échelle métropolitaine ou la ville.
- Places urbaines à l'échelle du quartier.

Ces places publiques jouent un rôle important dans la dynamique de la basse ville, nous en retiendrons les plus connus :

- Place des Martyrs – Place des chevaux (Place des Rais).



Figure 48. Carte de l'urbain

Source : PPSMVSS

➤ **Place des Martyrs :**

La place des martyrs, appelée place du gouvernement à l'époque coloniale, elle est l'intersection des axes Cardo/Decumanus. Elle peut être considérée comme un nœud très important à l'échelle de la ville c'est le point de convergence de plusieurs voies importantes : Bâb El Oued, Bâb Azzoun, la rue de la Marine, le front de mer.

Un lieu public à groupement important dû à la concentration de plusieurs activités et équipements (les mosquées, chambre de commerce ...). Un élément d'articulation entre les différents fragments de la ville donc une charnière qui articule la vieille ville et la ville coloniale.

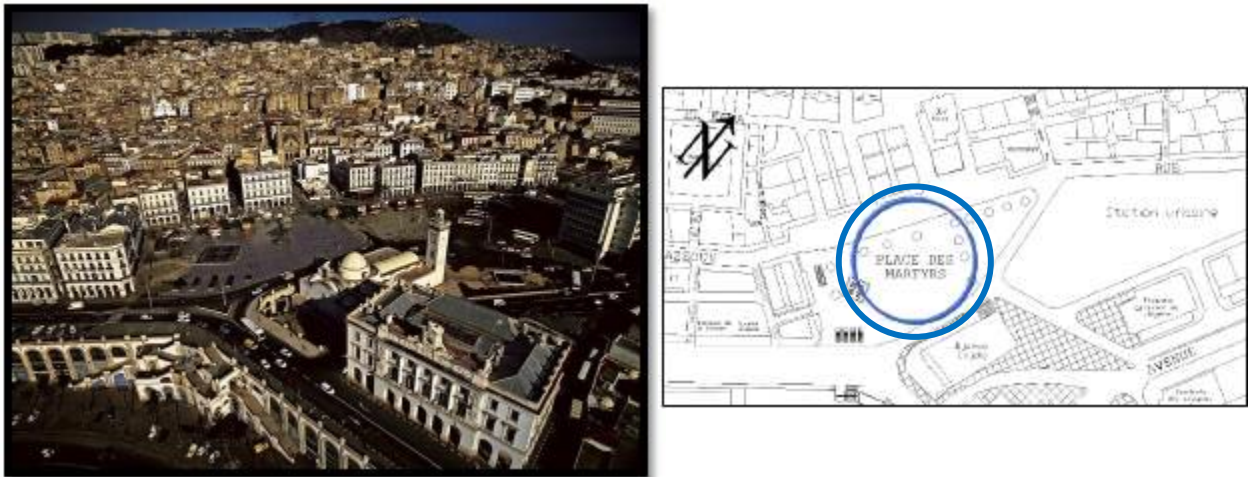


Figure 49. Situation de la place des Martyrs

Source : Google images / PPSMVSS (traité par l'auteur),

2020

➤ **Place des Raïs : Place des chevaux :**

La place des chevaux qui fait face directe au Bastion 23, est agrémentée d'un attelage de chevaux fougueux, (chevaux de Diar El Mahsoul), Des voies structurantes pour le quartier tels que l'avenue du 1er novembre, la rue Bâb el oued ainsi que le boulevard Amara Rachid y débouchent. C'est donc une place importante pour la circulation. Elle offre une vue splendide sur la mer, malheureusement l'emplacement constitue en même temps un espace mort, isolé du reste de la cité, à cause d'une part de l'incessante circulation automobile et d'autre part du manque de moyen d'accès donnés aux piétons pour parvenir à ce bastion qui gagnerai d'être.

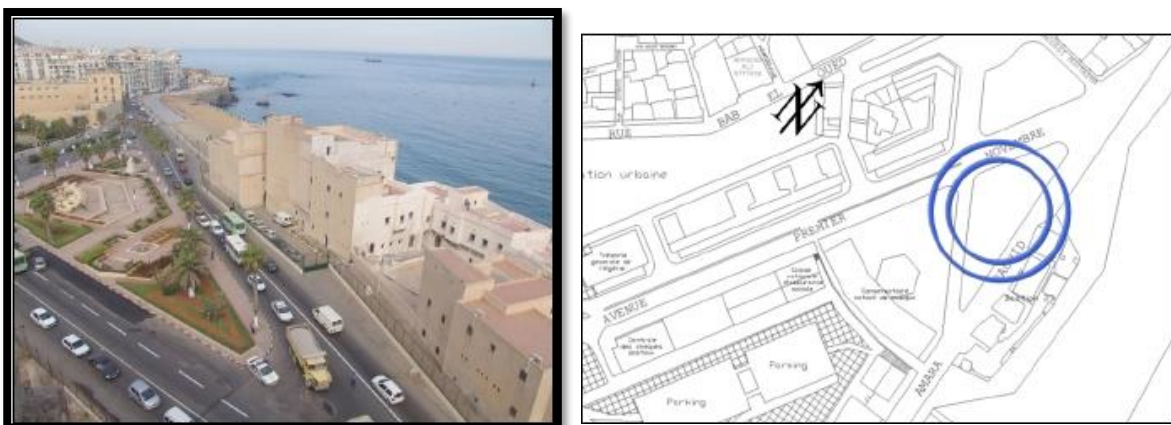


Figure 50. Situation de la place des chevaux

Source : Google images / PPSMVSS (traité par l'auteur) 2020

c. **Structures de permanence :** -Voir figure 51-



Djamaa El Djedid dite aussi –
Mosquée des Pêcheurs- construite en 1612



Lycée EMIR ABDELKADER



DGSN (Direction générale de la sûreté nationale)



Chambre de commerce construite
Dans la période coloniale



Djamaa El kbir 1096 par les ALMORAVIDES,
Son minaret 1323 par le Roi Abou Tachfin

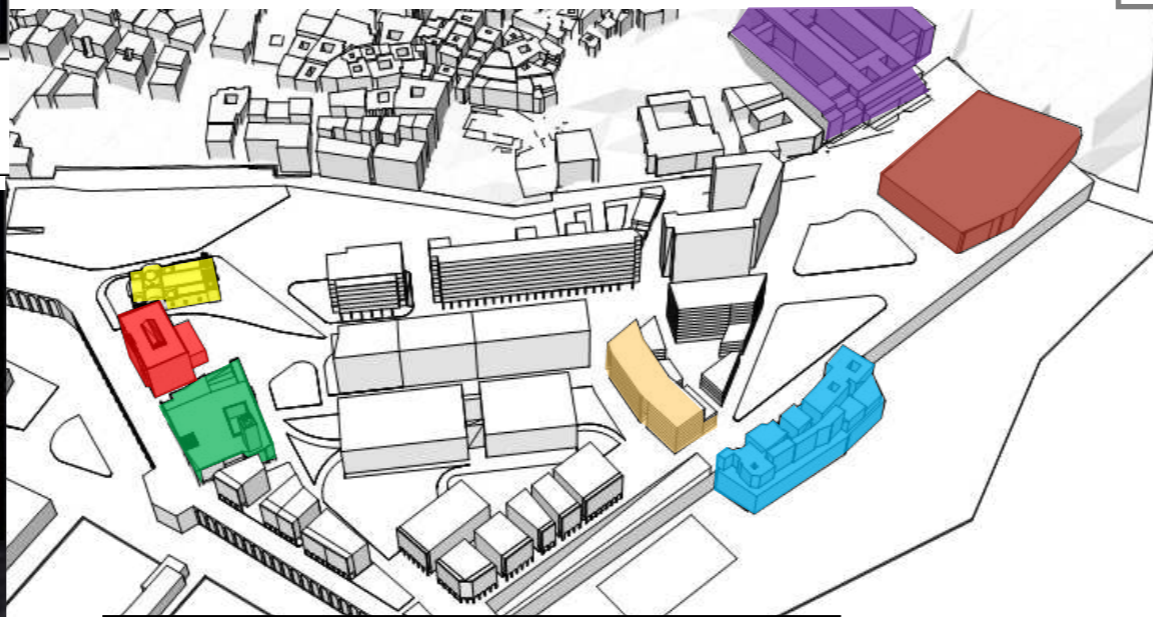


Figure 51. Carte des structures de permanences
(Traité par l'auteur), 2020



Institut national de la musique

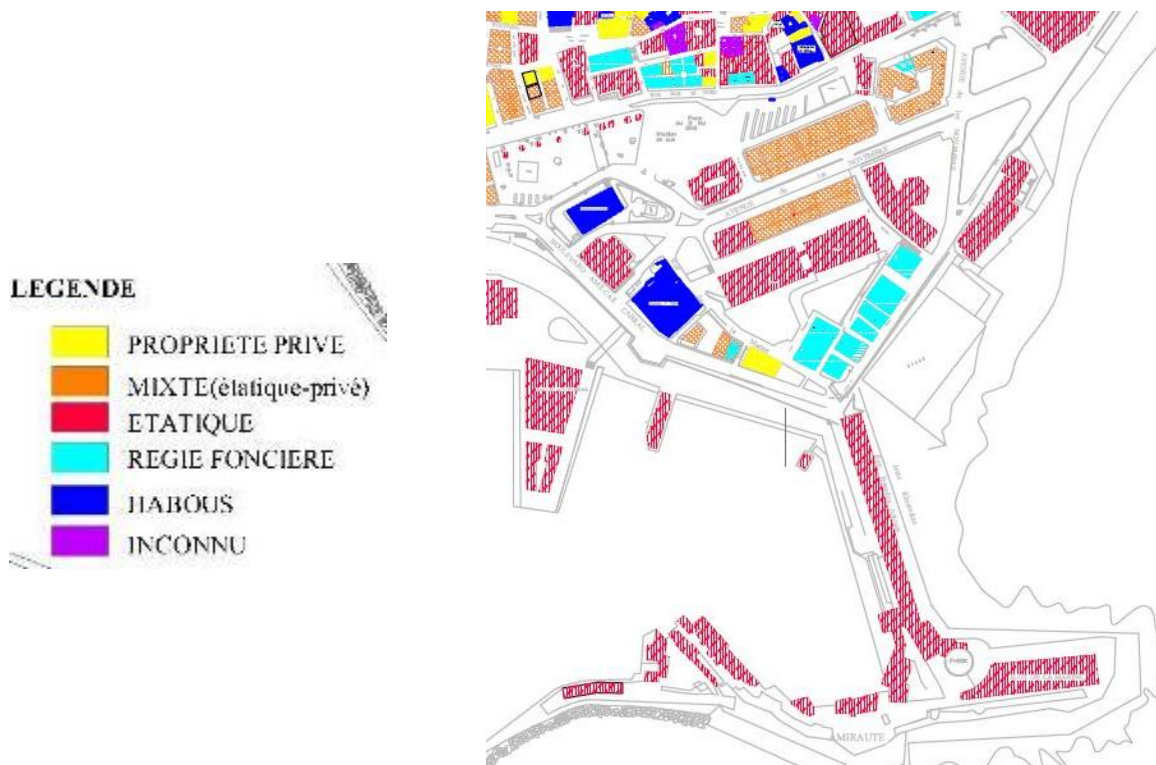


Bastion 23 (Palais des Rais)

Notre fragment est marqué par des typologies architecturales appartenant à différentes époques historiques qui l'ont marqué, ce qui va nous aider à les considérer comme des éléments repères fort pour notre domaine d'étude.

d. Statut juridique :

Il y a une prédominance des **bâtiments étatiques tout au long** du fragment, cette prédominance va dans le sens de la vocation du fragment **-service et administrative-**, celle destinée au public. – Voir figure 52 –



e. Architecture du vécu :

Par rapport à l'usage du lieu, comme il a déjà été dénoté dans les chapitres précédents, on note une déstructuration au niveau des parcelles vides :

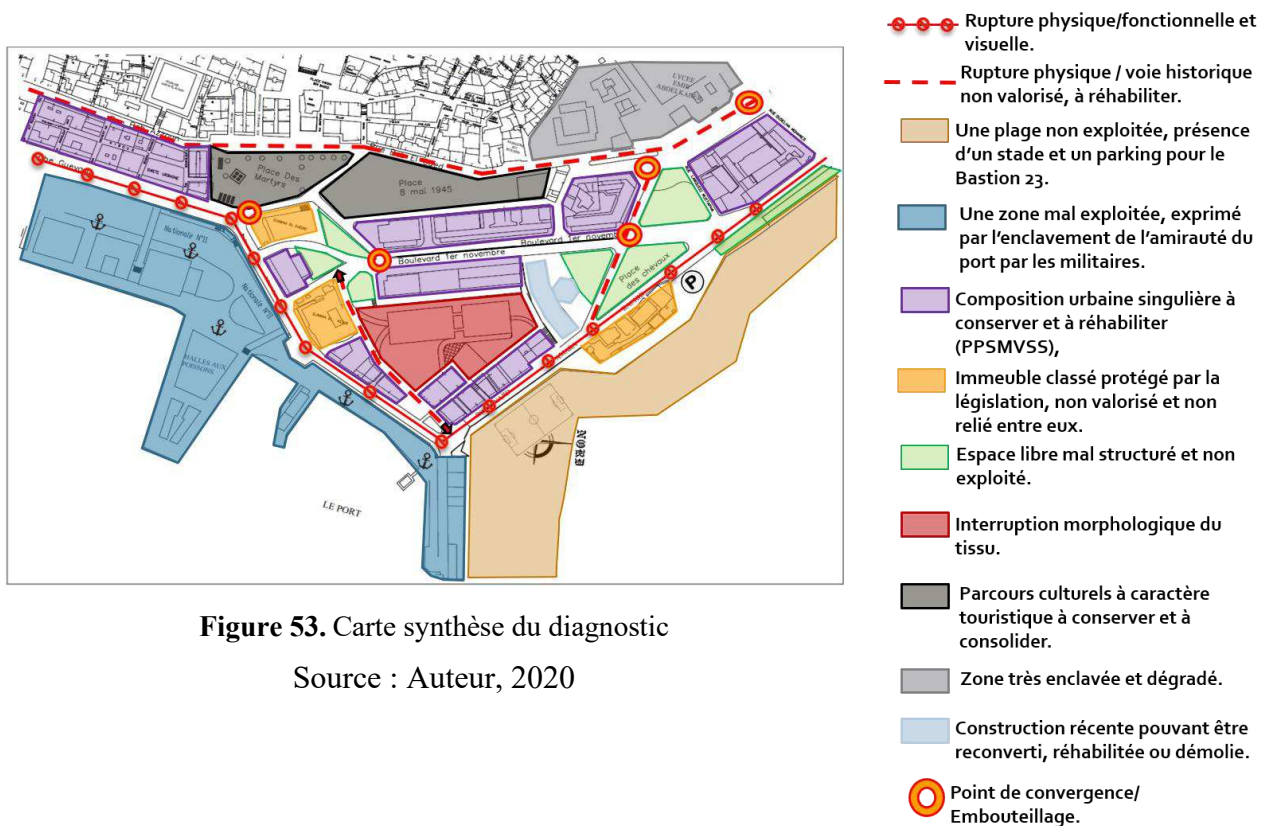
- C'est-à-dire une rupture de la paroi urbaine qui s'arrête à l'intersection des deux axes structurants (Bab Azzoune/Bab el Oued),
- Une rupture vers la mer et le port.

6. Problématique du fragment (Basse Casbah) :

A travers le diagnostic et après étude du lieu de la casbah et la basse casbah plus précisément et à l'aide des visites d'investigation du site et les orientations du PPSMVSS nous dégagons d'abord une problématique générale de la basse casbah. Ceci nous permettra d'élaborer une stratégie d'intervention afin de répondre au mieux aux problématiques. On constate que la basse Casbah recèle de grandes valeurs, elle souffre néanmoins de ruptures évidentes :

- Une rupture physique causée par les espaces libres et les flux mécaniques.
- Une rupture fonctionnelle causée par un manque évident d'équipements touristiques et attractifs qui valorisent cette zone.
- Une rupture historique de par la marginalisation de certain monument encore existant dans cette zone.

L'enjeu de ce fragment réside dans son rôle de transition, à la fois avec ses quartiers environnants et avec la métropole. Aussi par sa rupture avec la mer, due à la présence de multiples fonctions inappropriée



6.1. Stratégies d'intervention du Fragment (Basse Casbah) :

A l'aide du diagnostic établi dans la phase précédente, Les stratégies d'interventions de la basse Casbah s'articulent autour : - Voir Figure 54 –

- La revalorisation des voies historiques.
- Chercher à rétablir l'union avec la mer et cassé la rupture Terre-mer :
 - Alléger la circulation motorisée
 - L'aménagement du port en port de plaisance avec d'autres fonctions d'attractivités
 - La projection d'un parcours commercial qui relie la place des martyres avec la façade maritime
 - Exploitation des potentialités et ouvrir le champ vers la mer et assurer l'attractivité touristique
- La revalorisation des monuments classés et leurs abords.
- L'exploitation et le réaménagement des places publics.
- L'injection d'une structure d'accueil et intégrer des équipements à caractère culturel que résidentiel, dans l'esprit d'ouvrir l'espace au public.
- Restructurer les voies mécaniques et améliorer la circulation piétonne au niveau du fragment.
- Restructuration de l'ilot Lallahoum en exploitant ses vides urbains.
- Restructuration du quartier de la Marine afin de le réinsérer dans la dynamique urbaine.

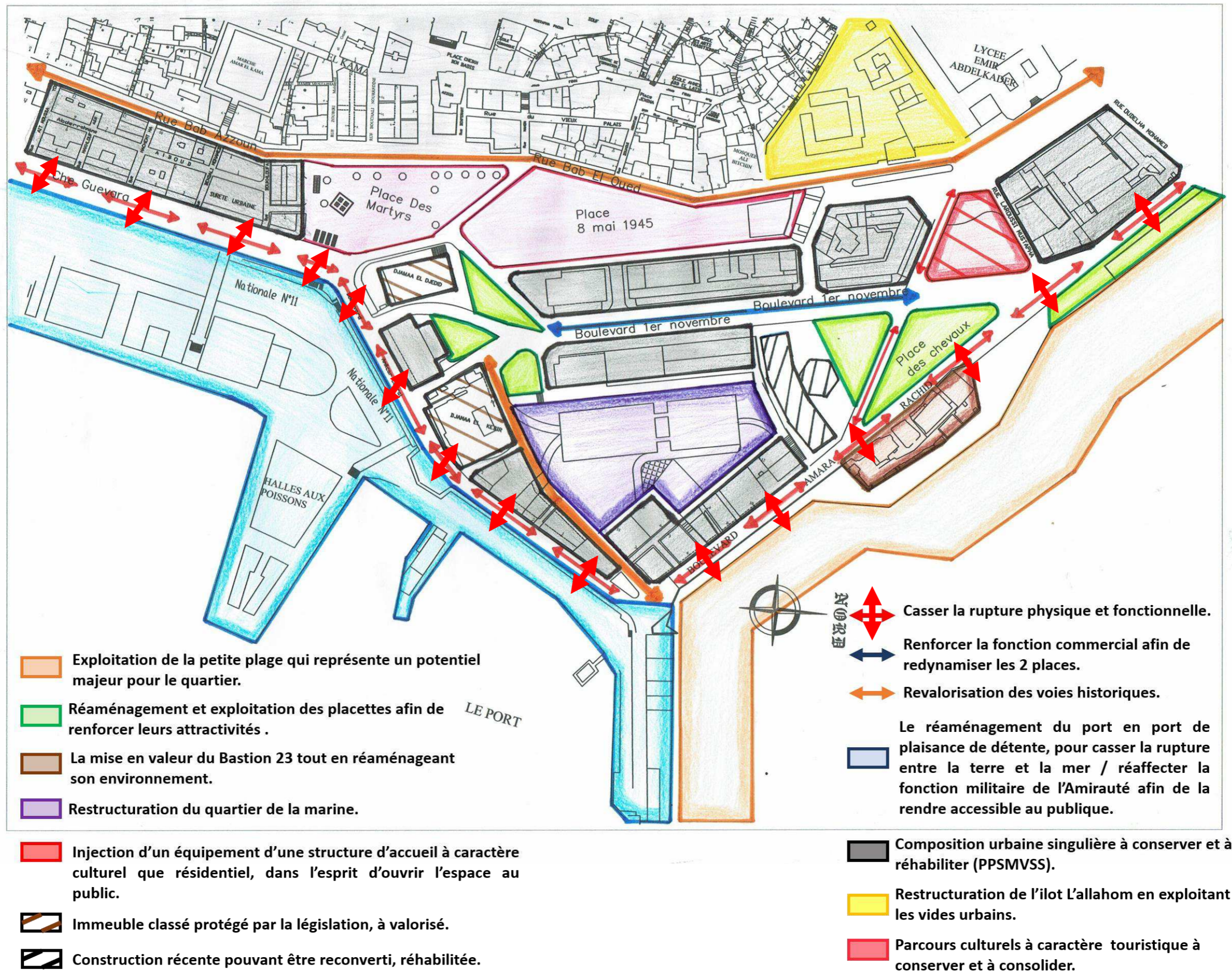


Figure 54. Carte des stratégies d'interventions du fragment, Source : Auteur, 2020

7. Présentation du site d'intervention :

Pour une meilleure solution contre les effets de ruptures et en réponse à la requalification et la revalorisation, nous baserons notre intervention sur les espaces publics qui font face au Bastion 23 : ce site englobe **le Bastion 23, la place des chevaux (Place de Rais)** et **un espace libre**. Notre choix s'est porté spécialement sur ce dernier, d'une part, pour toutes les potentialités qu'il dévoile, et d'autre part, par son caractère sensible d'aujourd'hui, en vue de ses relations avec la mer et la haute Casbah il répond parfaitement à la problématique générale.



Figure 55. Vue générale sur le quartier et son environnement

Source : Google Images

- Le site d'intervention se présente sous forme de deux vides coupés par des voies mécaniques, situés dans la partie Nord-est de Bab El Oued.



Figure 56. Situation du site d'intervention

Source : Google Earth, 2020

- **Il est délimité par :**
 - Le Bastion 23 au Nord.
 - La DGSN au Sud.
 - Les Barres Soccard à l'Est.
 - L'Amirauté et la mer à l'Ouest.
- **Les éléments signifiants proches au site sont :**
 - Le Bastion 23.
 - La Direction Générale de la Sûreté Nationale.
 - Musée National des Arts et Traditions Populaires.
 - Institut National Supérieur de Musique.
- La superficie de notre site d'intervention est de : **3900 m²**.



Figure 57. Vue sur l'état actuelle du site d'intervention. (Photos prises par l'auteur, Février 2020).



Figure 58. Vue générale sur le Bastion 23 et la Place des Rais (Photos prises par l'auteur, Février 2020).

- La topographie générale est relativement plate. Mais on remarque la présence d'une pente de 5% avec un dénivelé de 4m dans le sens de la coupe AA. Et on peut dire que la pente est relativement négligeable 1% dans le sens de la coupe BB.

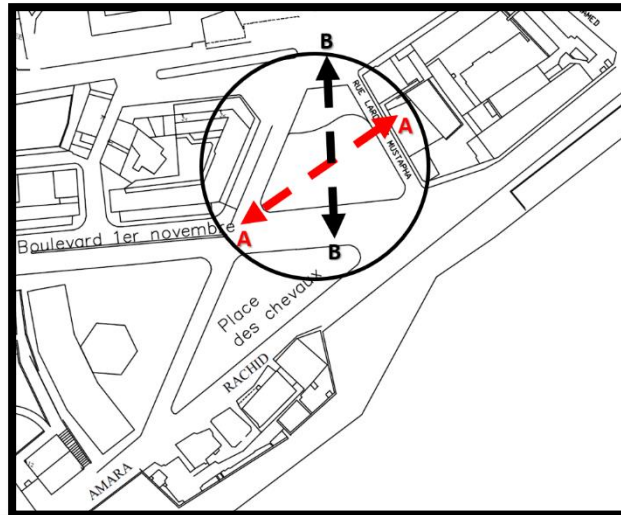


Figure 59. Coupe topographique AA

Source : Auteur (Données PPSMVSS), 2020

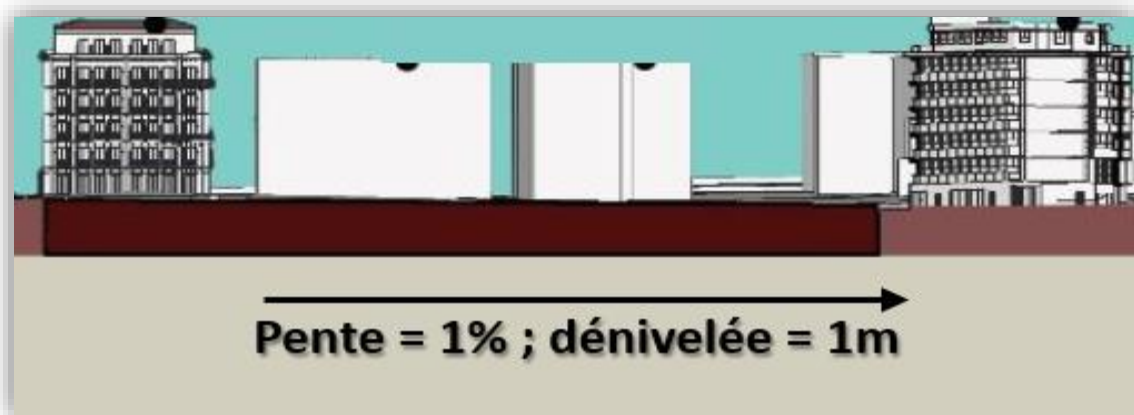


Figure 60. Coupe topographique BB

Source : Auteur (Données PPSMVSS), 2020

7.1. Conclusion de l'analyse du site :

L'analyse de cette zone spécifiquement et ce à travers son étude fonctionnelle, structurelle et historique nous renseigne de la présence de structure de permanence tel que le bastion 23 qui nécessite d'être valoriser et dont le site qui se retrouve anonyme et dans une situation désorganisée par la rupture fonctionnelle et physique entre les liens historiques terre-mer avec la basse Casbah. Il offre aussi des points d'accessibilité et de visibilité intéressant qui sont à prendre en considération dans l'élaboration de notre étude architecturale.

Dans le schéma qui suit nous avons résumé les problématiques et potentialités du site d'intervention :

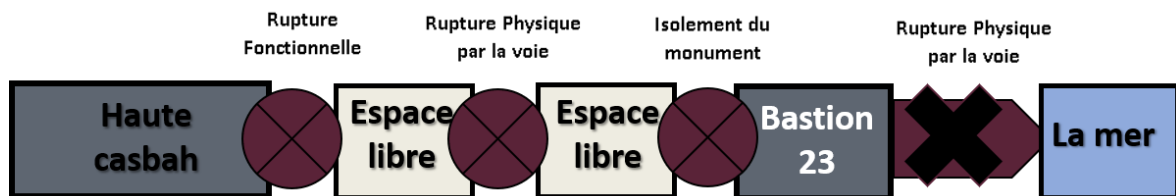


Figure 61. Schéma des problèmes liés au site d'intervention

Source : Auteur, 2020

8. Exemples thématiques des stratégies d'interventions :

Afin de mieux cerner les stratégies d'interventions de notre site, on a analysé plusieurs thématiques. Nous essayerons à travers l'analyse de modèles de faire ressortir les éléments communs de démarche et de méthodes appliquées dans un processus qui a pour objectif, la mise en valeur d'un tissu ancien.

Concernant ces exemples, nous les avons choisis parce qu'ils présentent des similitudes par rapport au contexte patrimoniale et urbain de leur quartier, et auxquels leurs stratégies adoptées sont semblables aux nôtres.

1er exemple : Réorganisations de déplacements urbains, STRASBOURG -France-

- **Présentation de la ville :**

Strasbourg, possède un patrimoine historique et architectural qui en fait la ville la plus riche d'Alsace. La « Grande île » constitue le centre historique de la capitale alsacienne. Son centre-ville fait partie du patrimoine mondial de L'UNESCO.

- Principales fonctions de la ville :
- Capitale européenne et régionale.
- Centre historique et symbolique, économique, politique et universitaire.
- Ville touristique.

- **Diagnostic/Etat des lieux :**

-Affluence, flux et stationnement de voitures qui paralysent la circulation et les espaces en cœur de ville (site patrimonial)

-Dégradation de la qualité de vie : baisse de l'attractivité économique, pollution atmosphérique et sonore.

- **Problématique:** Comment résoudre le conflit entre l'aménagement d'infrastructures et des espaces publics devenues indispensables à la vie contemporaine et la préservation de l'intégrité du bien inscrit ?

- **Objectifs :**

- Réduction des déplacements automobiles en centre-ville en favorisant les déplacements en mode doux
- Renforcement du réseau de transport public
- Piétonisation du centre-ville et restructurer l'espace public
- Amélioration de l'accessibilité du centre-ville et lien entre le centre et les quartiers périphériques



Figure 62. Situation de la grande île de Strasbourg

Source : Google Images

- **Résultats/Impacts :**

Aujourd'hui, :

- Le tramway connaît un franc succès de fréquentation,
- Le nombre de voitures entrant chaque jour en centre-ville a notablement baissé,
- Les piétons et les cyclistes se sont réapproprié l'espace public.
- En termes de cadre de vie, le projet a permis de diminuer la pollution et de maintenir une population résidente.
- **Des espaces publics rénovés et réhabilités avec une bonne répartition de l'usage des espaces publics.**

Au-delà, la réalisation de ce projet a amélioré l'accessibilité du centre-ville, renforcé les liens périphérie/centre et, de ce fait, redynamisé et modernisé le commerce de centre-ville.

- Ce projet vise à :

Repenser entièrement la mobilité en cœur de ville pour induire des comportements nouveaux et durables.



Figure 63. Le centre-ville de Strasbourg avant et après la réorganisation des déplacements

Source : Google Images, 2020

2ème exemple :

Restructuration de l'îlot Bellivet au coeur du Centre-Ville » -Caen, France -



Figure 64. Situation de L'îlot Bellivet dans la ville de Caen

Source : Google Earth (Traité par l'auteur)

- **Diagnostic/Etat des lieux :**
 - La présence de bâtiments remarquables peu valorisés.
 - Le cœur d'îlot est inorganisé et sous exploité.
 - Un îlot encerclé par les trois lignes de bus les plus empruntés du centre-ville.



Figure 65. Carte de mobilité (lignes de bus)

Source : Google Images

- **Problématique :**

Comment reconquérir le coeur de l'îlot **pour renforcer sa centralité et mettre en valeur son patrimoine historique ?**

- **Objectifs :**
 - Considérer l'espace public comme un élément clé de ce projet.
 - Créer de l'offre marchande nouvelle.
 - Favoriser un retour de la population résidente
 - Mettre en valeur les bâtiments remarquables.

- **Programme d'actions :**

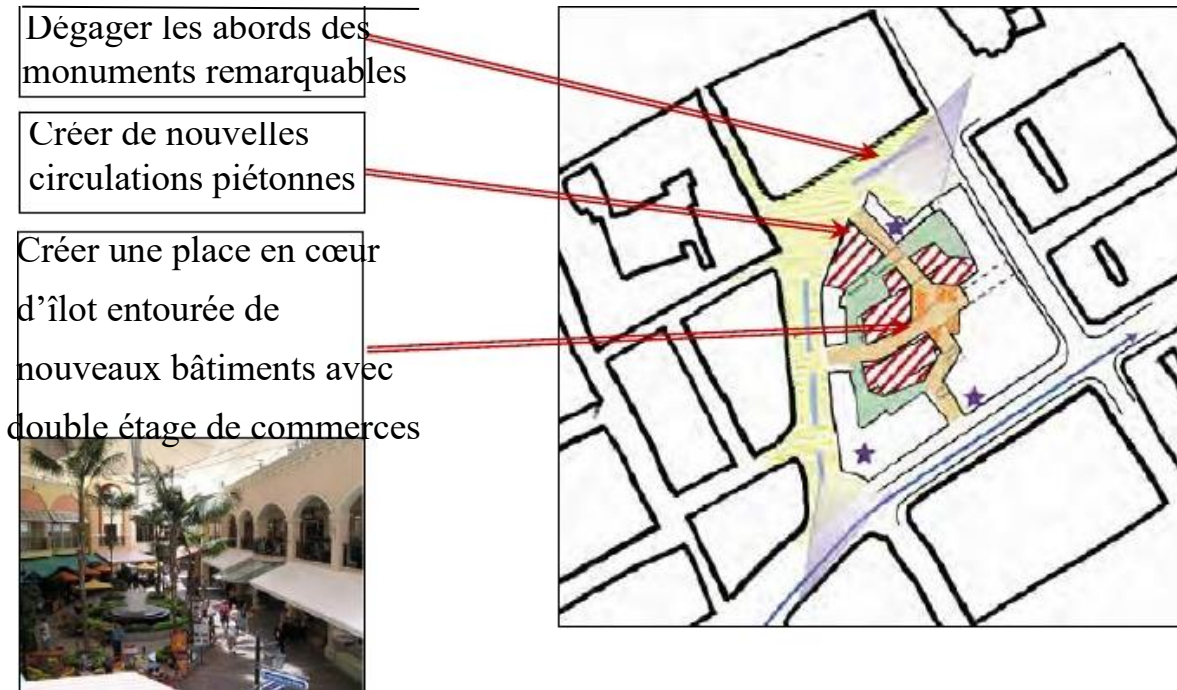


Figure 66. Schéma de la stratégie d'intervention de la restructuration de l'îlot Bellivet

Source : Auteur, 2020

3ème exemple : Aménagement de place la BAHIA / Medina à Marrakech

La place « Bahia » se trouve au niveau au noyau historique de Marrakech à l'ouest du Maroc, à côté du palais de la Bahia. Ce projet s'inscrit dans les démarches suivies pour le renouvellement de la médina de Marrakech.



Figure 67. Plan de situation du palais Bahia

Source : Amélioration de l'attractivité des médinas : Espaces publics et circuits touristiques, Ministère de l'intérieur Marocain.

- **Problématique :**

Comment **restructurer les places publiques** délaissées et non structurées qui se trouvent à côté **des monuments historique ?**

- Donc cet exemple reflète le cas des places publiques adonnées et non exploités dans notre site d'intervention.

• **Interventions :**

- Valorisation et reconstitution historique de la place Bahia.
- Valorisation et amélioration des flux piétons vers palais Bahia.
- Création et décentralisation des parkings.

Renforcement et amélioration des circuits commercial et touristiques



Figure 68. Des illustrations sur l'intervention de la place Bahia

Source : Ministère de l'intérieur Marocain.




Figure 69. Plan d'aménagement du quartier de la Bahia

Source : Ministère de l'intérieur Marocain.

9. Cadre juridique du site :

Le PPSMVSS est un outil de gestion qui dresse l'état actuel de toute la Casbah afin de poser des recommandations, parmi elle nous retiendrons celle de la zone ci-dessous dont le PPSMVSS propose sa restructuration.

 Espace libre à reconstruire soumis à prescription particulière conformément règlement

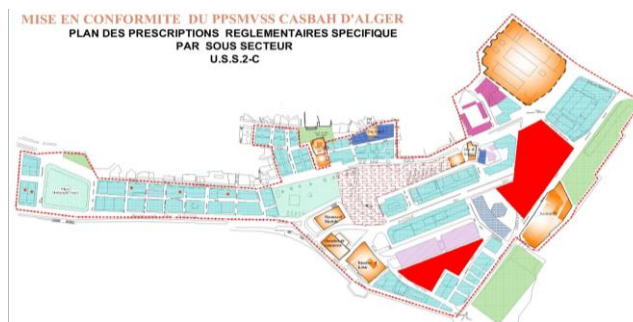


Figure 70. Plan de prescription réglementaire (PPSMVSSA 2011)

➤ Dispositions Applicables De Projet D'aménagement Dans Les Zones

Article 6 : Parcelles vides

- Les parcelles vides devront être reconstruits afin de restituer d'une part le continuum structurel lorsque cela est possible, d'autre part de reconstruire la façade urbaine. La reconstruction tiendra compte de l'alignement, du gabarit et de l'homogénéité des façades.
- Dans le cas où les parcelles résultantes ne sont pas reconstruites, leurs surfaces serviront de base pour la mise en place des étayements si ces parcelles sont localisées en contrebas de la maison mitoyenne. Elles serviront d'espace de détente aménagé dans le cas où elles sont localisées en amont de la maison mitoyenne.
- Le réaménagement des parcelles vides regroupées en une seule construction est toléré conformément au plan d'aménagement et cela en fonction du statut juridique de chaque parcelle conformément au plan d'aménagement.

➤ Dispositions Applicables Au Patrimoine Majeur Classe

Article 3 : Prescription réglementaire

- Restitution de l'unité de la citadelle
- Intégration de Djamaa El djedid à la place des martyrs
- **Intégration du bastion 23 à la place urbaine**

➤ Disposition Applicable Aux Espaces Publiques

Article 2 : Prescriptions

- **Restructuration obligatoire des espaces publics non définis.**

9.1. Stratégie d'intervention du site :

Après avoir dégagé l'analyse du quartier, nous avons pu déterminer une stratégie d'intervention propre au site :

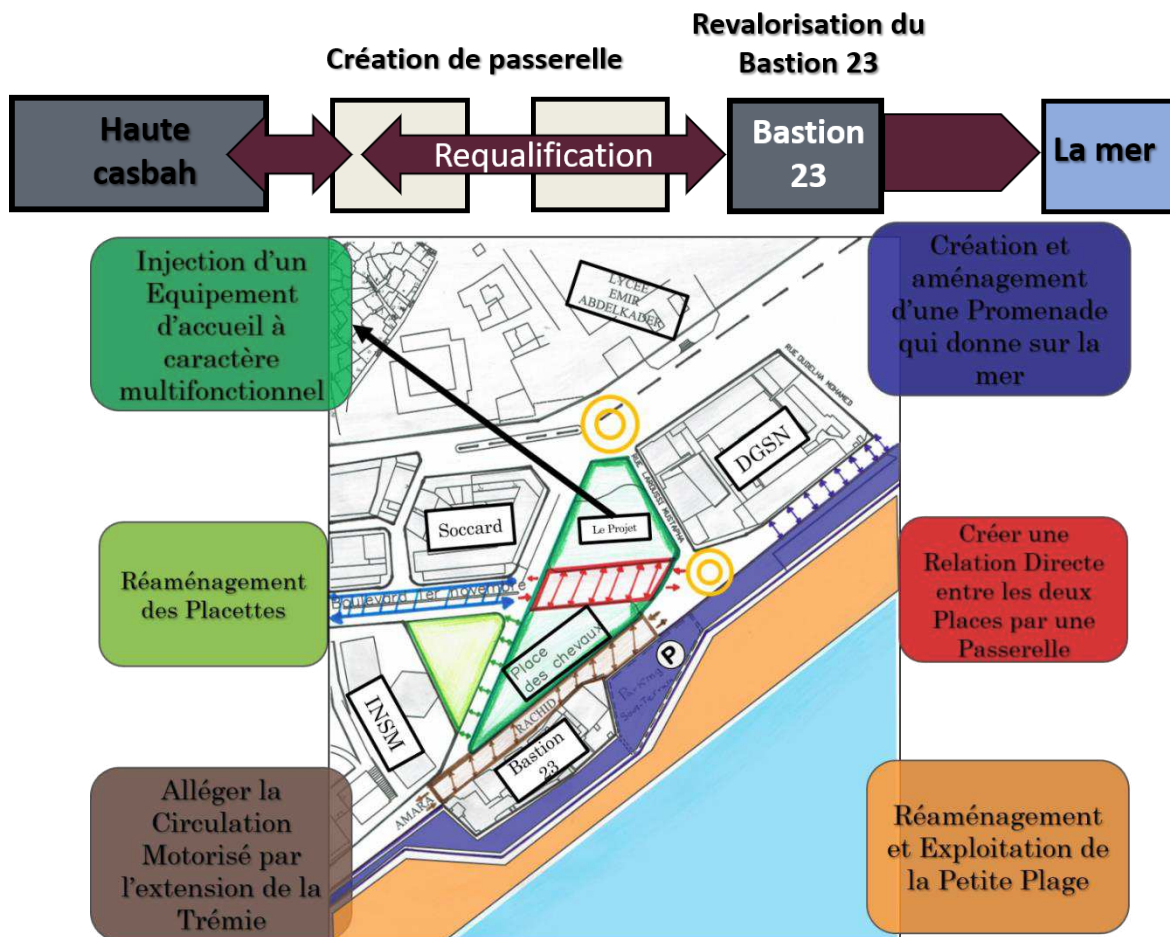


Figure 71. Carte des stratégies d'interventions du site

Source : Auteur, 2020

Dans le cadre de la requalification des espaces libres et la revalorisation du Bastion 23, la stratégie d'intervention s'articulera autour de :

- La requalification urbaine : il est important de noter que le réaménagement de cette zone avec de nouvelle fonction à caractère culturel est à favoriser
- La valorisation du bastion 23, en l'intégrant aux nouveaux aménagements engagés.
- Supprimer la rupture des deux espaces libres en les rattachant par un parcours par la création de passerelle qui relie les différents espaces.
- Créer un Equipement qui aura pour rôle attractif, et sera un point de repère pour les touristes et les habitants du quartier.

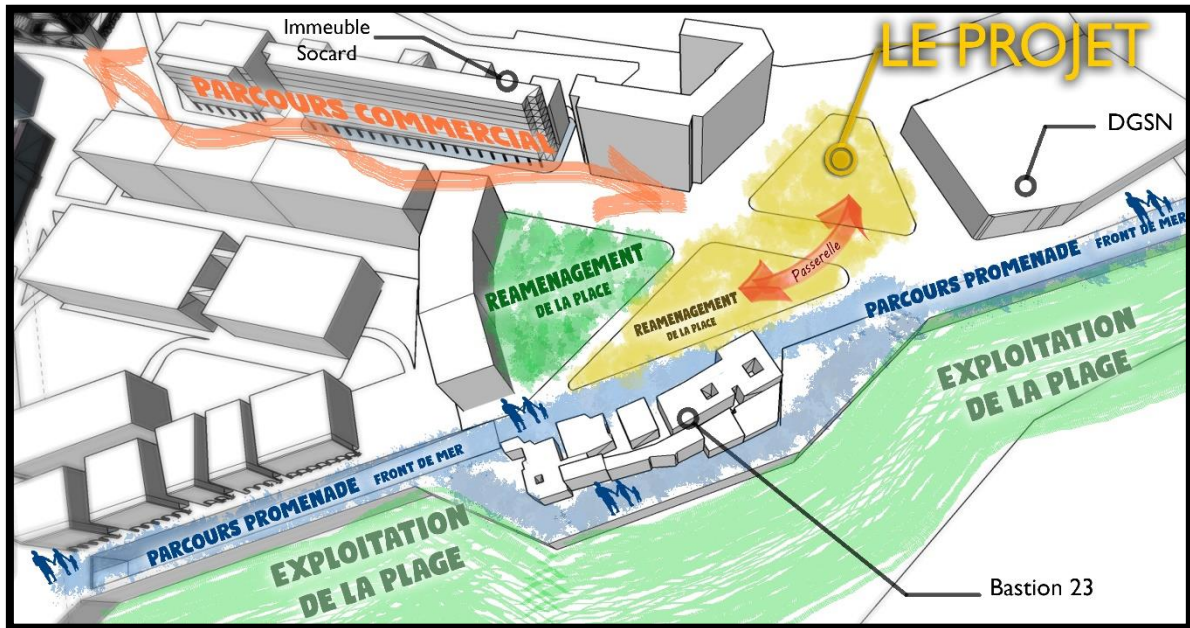


Figure 72. Schéma de principe des stratégies d'interventions au site

Source : Auteur, 2020

10. Conclusion :

A partir du diagnostic établi précédemment et à différentes échelles de notre cas d'étude, et avoir mis les connaissances sur le cadre juridique, nous avons pu proposer des stratégies d'interventions générales et spécifiques. Les orientations de cette stratégie vont nous conduire à la définition du thème et le programme de notre projet, en adéquation avec le site, son caché culturel et qui prendra aussi en charge la population du quartier, ce qui sera présenté dans le chapitre suivant.

Notre attention s'est porté sur la basse Casbah ou le potentiel est mis sur la zone de la place des chevaux, celle-ci reprend la problématique des places déjà ressorti dans le chapitre 1, il s'agit à la fois d'un espace historique a intérêt fonctionnel et culturel, mais sa marginalisation et ça non exploitation fait de cet espace un simple lieu de transition qui cause des ruptures à différents niveaux, c'est dans ce sens que nous porterons notre attention d'intervention, afin de créer des liaisons de différents niveau entre le parcours de la place des martyrs vers notre site, et de notre site vers la basse casbah, c'est en terme d'un parcours longeant différents lieux, échelle et structure (tel que le monument du Bastion 23) que nous orienterons notre idée de genèse.

Chapitre 3 :
Approche Architecturale

1. Introduction :

Au cours de ce chapitre, nous allons aborder d'abord la phase programmatique et définir le thème qui fera objet de réponse à la problématique citée précédemment, ainsi qu'aborder les thématiques liées à notre thème défini, et qui vont nous permettre et aider à élaborer un programme de base propre aux besoins nécessaires au site d'intervention.

Par la suite, nous allons aborder la phase conceptuelle ainsi que les différents principes de composition, dans le but d'aboutir à la formalisation du projet dans son aspect formel et fonctionnel.

Le projet architectural doit se baser sur une idée qui témoigne de la symbiose entre le site, le programme de l'intervention et les références théoriques. Cette idée enclenchera un processus conceptuel qui aboutira à la réponse architecturale finale.

2. Phase programmatique :

a) Les enjeux de l'intervention :

Le projet urbain est une démarche qui intègre une multitude de dimensions. Il est avant tout « un cadre de pensée pour régénérer la ville, il est aussi un guide de l'action pour adapter la ville à la demande sociétale et jouer comme levier économique, social et urbain » (F. Delarue, 1994)¹. Partant de là, un projet urbain quelle que soit sa taille et sa thématique répond à différents enjeux suivants :

- **Les enjeux sociaux :**

- Cibler la population concernée, afin de définir au mieux ses besoins, pour une meilleure appropriation du projet.
- Action menée permet de réconcilier le citoyen avec la ville, et leur permettre de mieux vivre leur quotidien, en revalorisant l'image de leur environnement.
- L'animation urbaine ne peut se faire que par la multiplication des services (commerces, restauration...), l'espace devient un lieu de détente et de rencontre.

- **Les enjeux culturels :**

La ville présente des valeurs historiques, identitaires, plus ces valeurs sont renforcées et plus la société est mieux soudée et plus la ville conserve son urbanité. Ces éléments doivent être mis en valeur et pris en considération dans la conception du

¹ Cours Mr AICHE. M : DE L'URBANISME AU PROJET URBAIN.

projet urbain. Notre site est chargé de valeurs historiques comme le Bastion 23, un monument à valoriser et qui doit être facilement lisible.

- **Les enjeux urbanistiques :**

- Les parcours, les rues et les lieux de rencontres sont des éléments essentiels dans la composition de l'espace urbain et représentent des lieux où se déroule la vie sociale.
- Procéder à des opérations de restructuration et de réappropriation de l'espace urbain, pour but de rehausser sa valeur historique et de l'intégrer dans la dynamique urbaine.

- b) **Définitions des besoins :**

- **Pour qui ? (Usagers/utilisateurs) :**

- **Les usagers :** les usagers du bien sont les visiteurs (touristes) de passage du projet, dans notre cas que ce soit du monument seul (le Bastion 23) ou de toute une visite de la Casbah, mais aussi les promeneurs et habitants du quartier qui trouverait un lieu de détente ou se reposer.
- **Les utilisateurs :** sont ceux qui utilisent le bien pour servir les usagers. Dans notre cas ce sont l'ensemble des gestionnaires, les administrateurs, ainsi que les commerçants, etc.

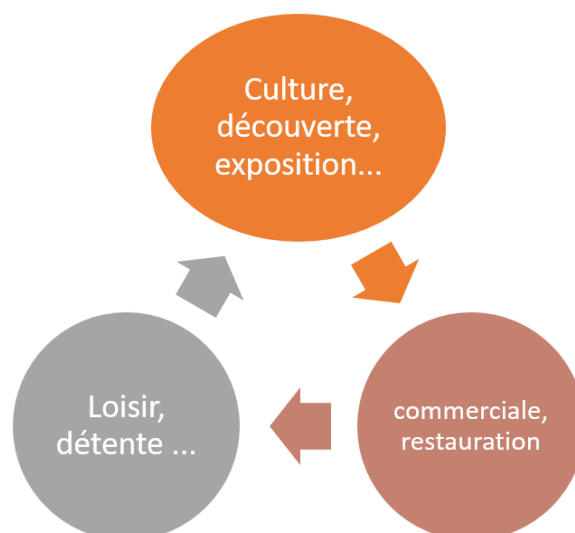
- **Pour quoi ? (Objectifs) :**

- La requalification des espaces libres et ainsi retrouver la mémoire du lieu perdue.
- Casser la rupture de la relation basse casbah/bastion 23/mer.
- Attribuer une vocation touristique et culturelle à la Casbah.
- Conférer une dimension attractive au quartier afin que les usagers puissent s'identifier et s'approprier ces espaces.
- Renforcer les liaisons du quartier avec son environnement.

- **Comment ? (Fonctions) :**

Suivant la stratégie d'intervention en adéquation avec notre périmètre d'intervention, la réflexion s'oriente vers un **centre communautaire culturel** intégrant à la fois les activités culturelles de découverte, les activités de loisirs, mais aussi des fonctions tels que ; commerce, restauration, divertissement...

Notre projet va s'appuyer sur 3 fonctions majeures, et qui sont : Loisir, Culturelle et Commerciale.



- La fonction **loisir** sera constituée par l’animation du parcours et renforcer l’attractivité du quartier par divers activités liées à la détente, jeux.
- La fonction **culturelle** sera caractérisée par : l’équipement projeté destiné à un large public.
- La fonction **commerce / restauration** sera matérialisé par un centre commercial constituant l’aboutissement du parcours.

c) Définition du programme général :

Fonctions Principales	Fonctions	Espaces	Usagers/Utilisateurs
Culturelle	Apprentissage	Médiathèque	Large Public
	Enrichissement	Internet Center	Professeurs
	Découverte	Ateliers de formation	Touristes
	Expérience	Coworking Space	Administrateurs
		Galerie d’exposition	
		Salle de Conférence	
		Salle Polyvalente	
Commercial	Restauration	Boutiques	Large Public
	Commercial	Restaurants	Touristes
		Galerie Commerciales	Gestionnaires
		Agence/Bureaux	

Loisir	Loisir+Détente	Cafétéria/Kiosque Divers Jeux Organisme des visites guidées Librairie/Café littéraire Jardin d'enfant	Large Public
---------------	----------------	---	--------------

Tableau 2. Programme général du projet

Source : Auteur, 2020

d) Exemples thématiques :

Afin de mieux définir les fonctions de notre projet, et pour pouvoir traduire les stratégies d'intervention spécifiques au site déjà projetées, on a analysé plusieurs thématiques fonctionnelles. Le choix de ces exemples se fait par rapport aux différentes fonctions à projeter dans notre site. Or, d'une autre manière ces exemples seront des prescriptions qualitatives pour la formalisation de ces fonctions en espaces.

- **Fonction culturelle :**

Contribuer à la mission d'affirmation de l'identité culturelle et artistique, développe l'échange culturel et de communication, produit le savoir et le mettre au service de la société, participe à l'occupation du temps non productif et libre pour les adultes et assure une continuité éducative pour les enfants.

- **Exemple 01 : Centre Communautaire de Trefkoele / Pays-Bas :**



Figure 73. Vue sur le centre communautaire de Trefkoele

Source: site web (archdaily.com), 2020

La mission des architectes était de relier la bibliothèque monumentale existante à une variété de différentes nouvelles fonctions telles que deux grandes salles de sport couvertes, des logements pour les clubs sportifs (de haut niveau), **des espaces de bien-être et des espaces éducatifs et d'activités** pour les jeunes et les personnes âgées.

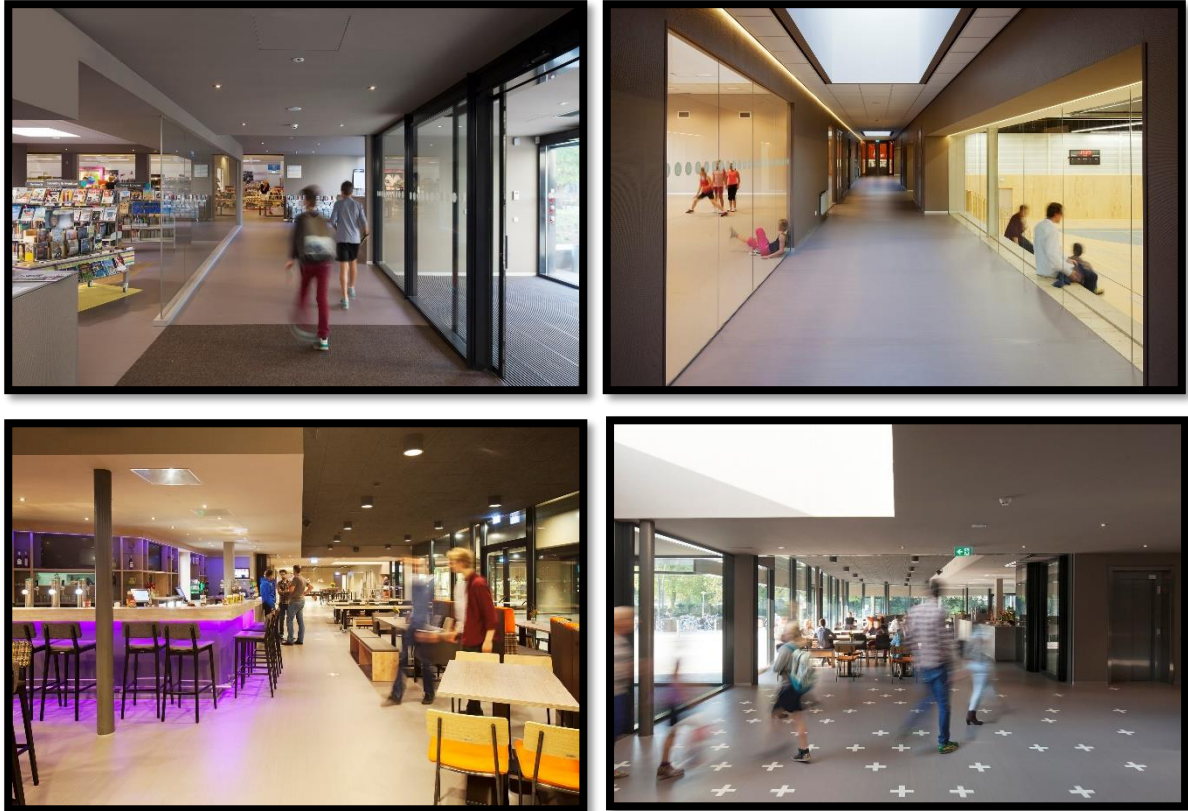


Figure 74. Vue intérieure du centre communautaire de Trefkoele

Source: Site Web (archdaily.com), 2020

Médiathèque :



Figure 75. Médiathèque du centre communautaire de Trefkoele

Source: Site Web (archdaily.com), 2020

- **Coworking Space :**

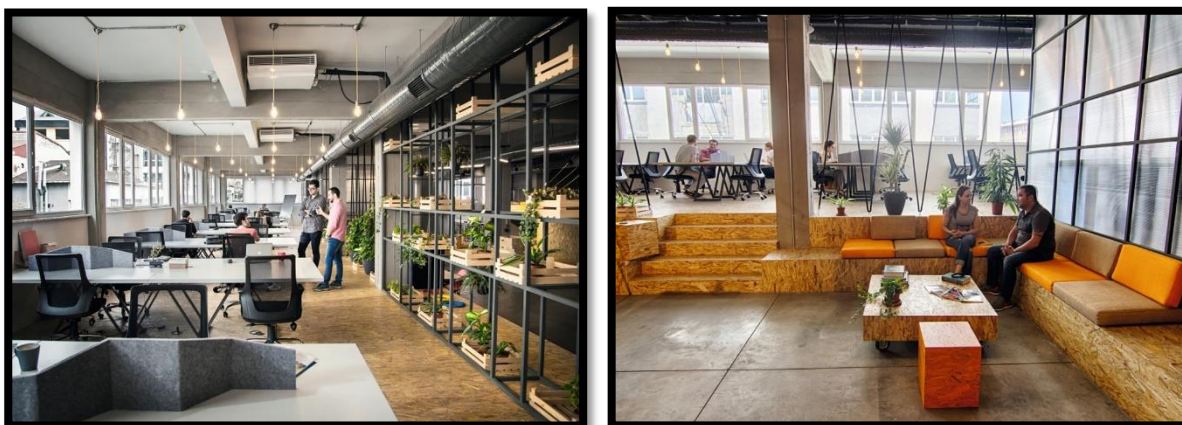


Figure 76. Aménagement coworking space EGGER, Istanbul

Source: Site Web (archidaily.com), 2020

• **Fonction commerciale :**

L'activité commerciale englobe toute fonction introduisant le public dans l'équipement, et permettant une meilleure rentabilité à ce dernier. Il se traduit essentiellement par deux activités : **commerce et consommation.**

Ainsi il se repartie selon deux grandes catégories :

-**Commerce linéaire :** les équipements commerciaux s'organisent de façon adjacente sur un axe important (rue commerçante). (Voir figure 77)

-**Commerce groupé :** Regroupe plusieurs commerces dans un même lieu que cela soit une place, ou un bâtiment.



Figure 77. Galerie commerciale Santa Caterina Market, Barcelone

Source : Architectural Record, p99

- **Fonction de loisir :**

Le loisir est l'activité que l'on effectue durant le temps libre dont on peut disposer. Les loisirs prennent une importance de plus en plus grande dans notre société.



Figure 78. Centre de loisir Park Mall, Sétif

Source : Google Images

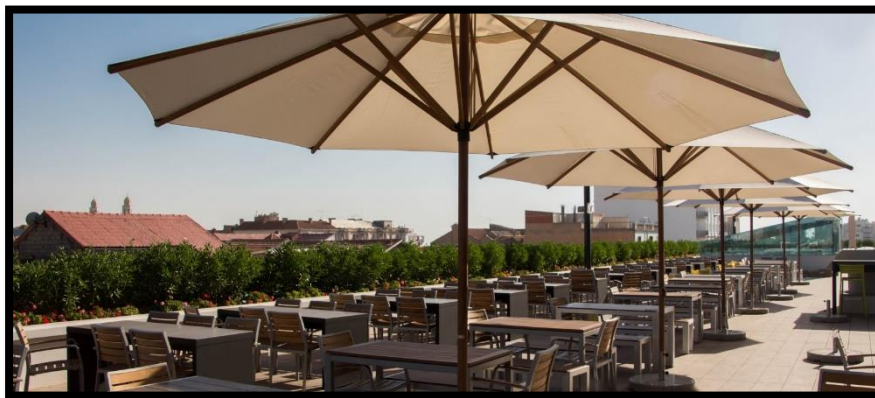


Figure 79. Espace de détente du centre commercial et de loisirs

Es-Senia, Oran

Source : Google Images

- **Fonctions secondaires :**

Fonction logistique : Cette entité permettra d'assurer et rationaliser la gestion du centre. Elle regroupera un personnel qui aura pour but la gestion, la coordination et le bon fonctionnement de l'équipement, tout en apportant régulièrement des changements et des améliorations, afin que l'équipement puisse être un centre attractif pour un large public. Elle regroupera essentiellement :

- Un service administratif de l'équipement.
- Un service technique de maintenance.

- Exemples des aménagements urbains :
- Exemple 02 : Pavillon du vieux port de Marseille / France :



Figure 80. Pavillon du vieux port, Marseille
Source: Site Web (archidaily.com), 2020

Le pavillon du **Vieux Port** conçu par le cabinet d'architecture **Foster + Partners** est une structure fine en acier qui se compose de 8 minces piliers élancés sur lesquels reposent des panneaux réfléchissants.

L'installation se dresse dans la partie orientale du Vieux Port de **Marseille**, elle est ouverte sur les 4 côtés et deviendra un lieu de rencontre pour des événements, pour des marchés, comme les initiatives prévues pour célébrer Marseille, **Capitale Européenne de la Culture 2013**.



Figure 81. Pavillon du vieux port, Marseille, France
Source: Site Web (archidaily.com), 2020

- Design Urbain :

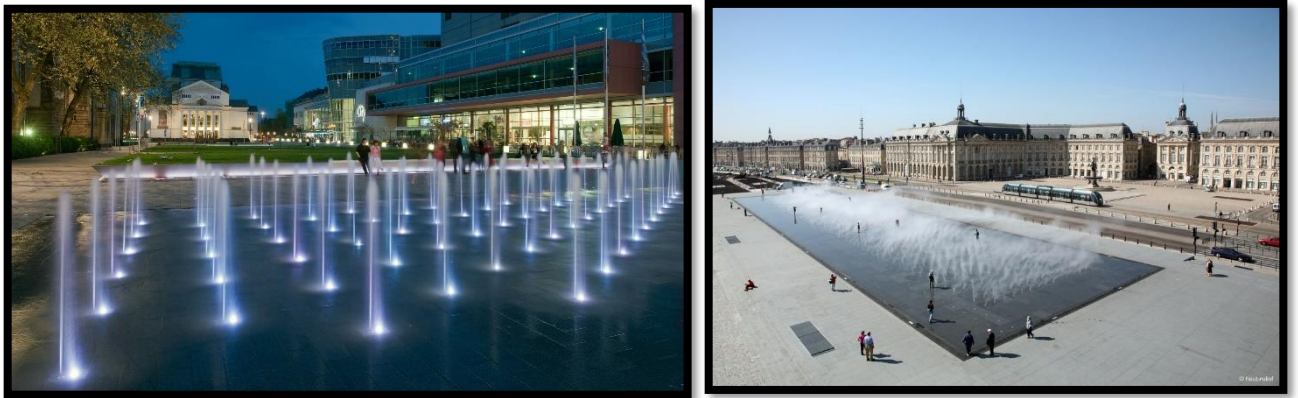


Figure 82. Exemples des fontaines sèches dans les places publiques

Source : Google Images



Figure 83. Exemples des toiles ombrages dans les espaces publics

Source : Google Images

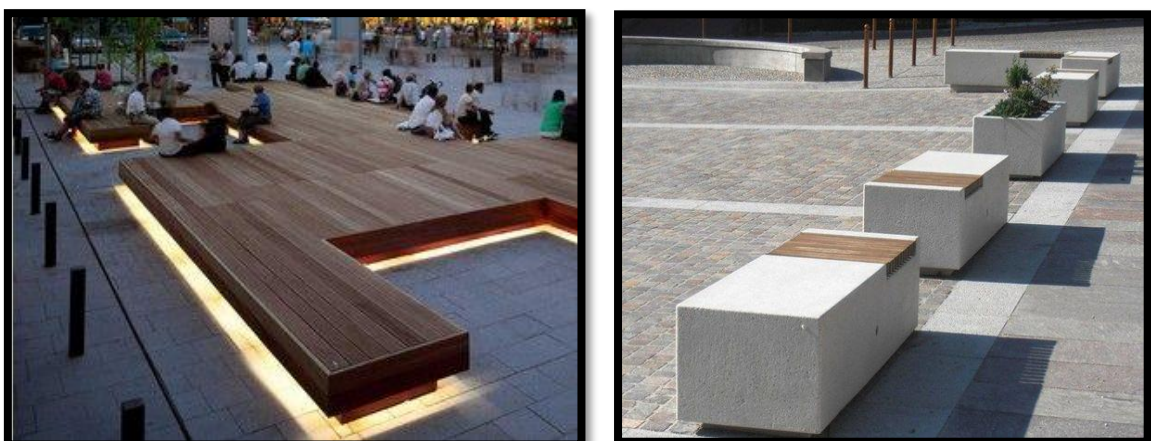


Figure 84. Aménagement du mobilier urbain

Source : Google Images

3. Phase conceptuelle : De la genèse à l'idéation du projet

a) Genèse du projet :

Après avoir eu une idée générale sur le schéma de principe de l'aménagement urbain, du thème et du programme. Cette phase va consister à présenter nos principes de conception et la traduction des informations récoltées dans le deuxième chapitre en solution architecturale qui présentera la réponse à la problématique posée.

- Potentialités et contrainte du site :

Comme déjà mentionné dans l'analyse le site a une spécificité de par sa position stratégique, il est une zone tampon entre la haute casbah ; par l'axe Bab Azzoune/Bab El Oued, et la mer. Il prend aussi un des monuments les plus importants d'Alger (Bastion23).

Le site représente néanmoins des contraintes déjà citées dans l'analyse urbaine à savoir les différentes voies qui coupent les espaces et les séparent les uns des autres.

- Reconstitution de la façade urbaine :

Tout d'abord, notre première intention était de reconstituer la façade urbaine, à travers le respect du parcellaire pour permettre la continuité linéaire des différents axes structurants.

Ensuite, dans un souci de valorisation de l'espace identitaire, notre implantation se fera par alignement avec les parois de l'axe 1er Novembre, et celle des voies secondaires.

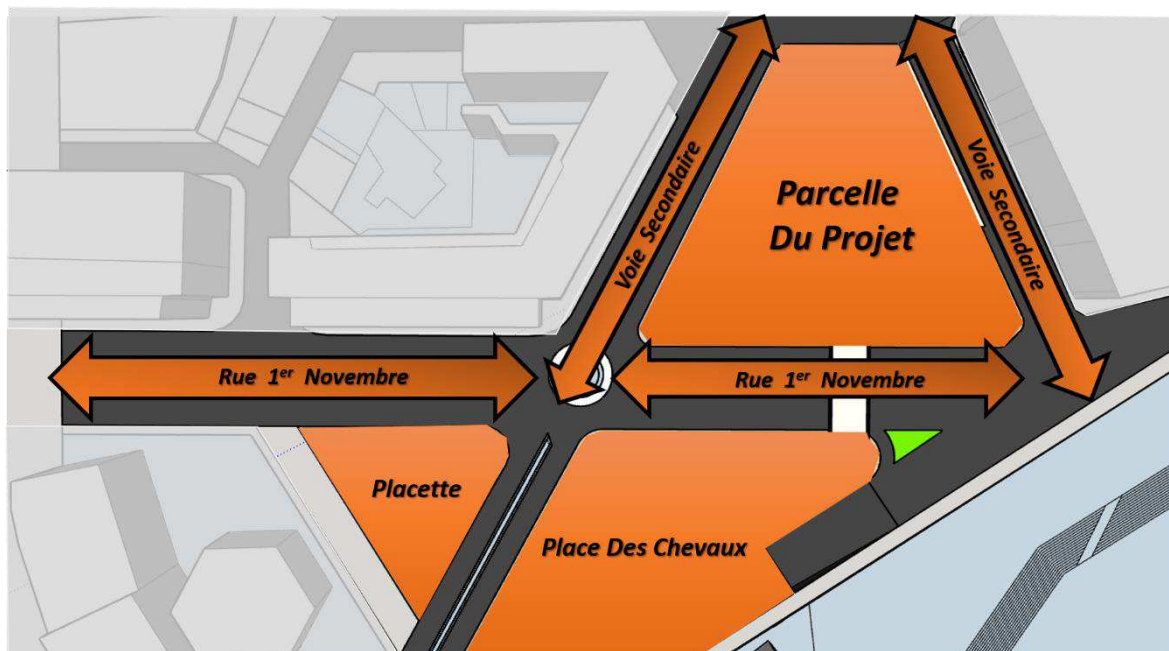


Figure 85. Plan limites et alignements

Source : Auteur, 2020

- **Principe d'implantation :**

En seconde lieu, nous avons pensé à définir l'espace public et le matérialiser à travers le dégagement des reculs :

- Création des placettes afin de valoriser le monument historique (Bastion23) et offrir un espace de détente pour les citoyens.
- L'implantation du projet se fait sur le point d'intersection des différentes voies, les revitalisants en créant des parcours périphériques, et ainsi reprendre le principe des galeries marchandes.
- La création d'un espace communautaire central afin de créer une vie intérieure et donner un espace de vie extérieure au parcours engagé.
- Matérialisation des parcours piétonnier : soustraction des deux parties qui donne vers l'espace central, afin de matérialiser les accès piétons, de créer des parcours touristiques et une continuité avec la place.

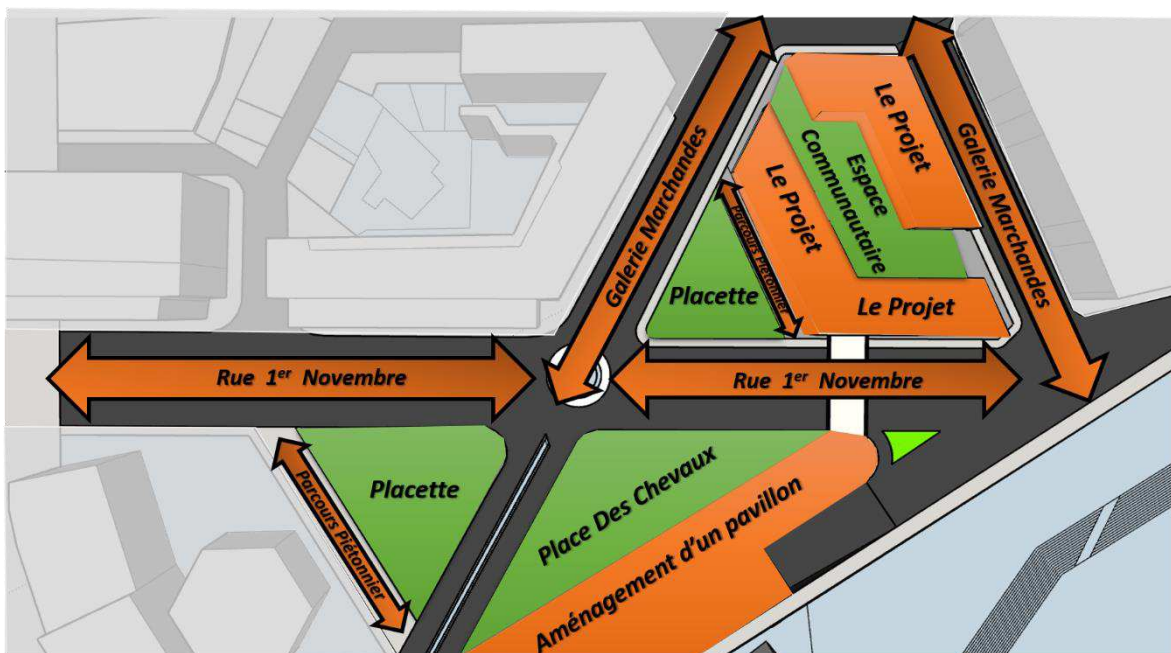


Figure 86. Plan d'implantation

Source : Auteur, 2020

- **Forme finale, ouverte et dominante vers la place :**

- Le projet dominera la place des chevaux et sera la porte urbaine pour s'engager dans le parcours touristique prédéfini.
- Création d'une passerelle urbaine qui relie notre projet avec la place des chevaux, deux espaces coupés par les voies.
- La place des chevaux gardera sa fonction et sera aménagée afin d'assurer la liaison des parcours engagés et redonner une fonction par l'installation d'un pavillon.

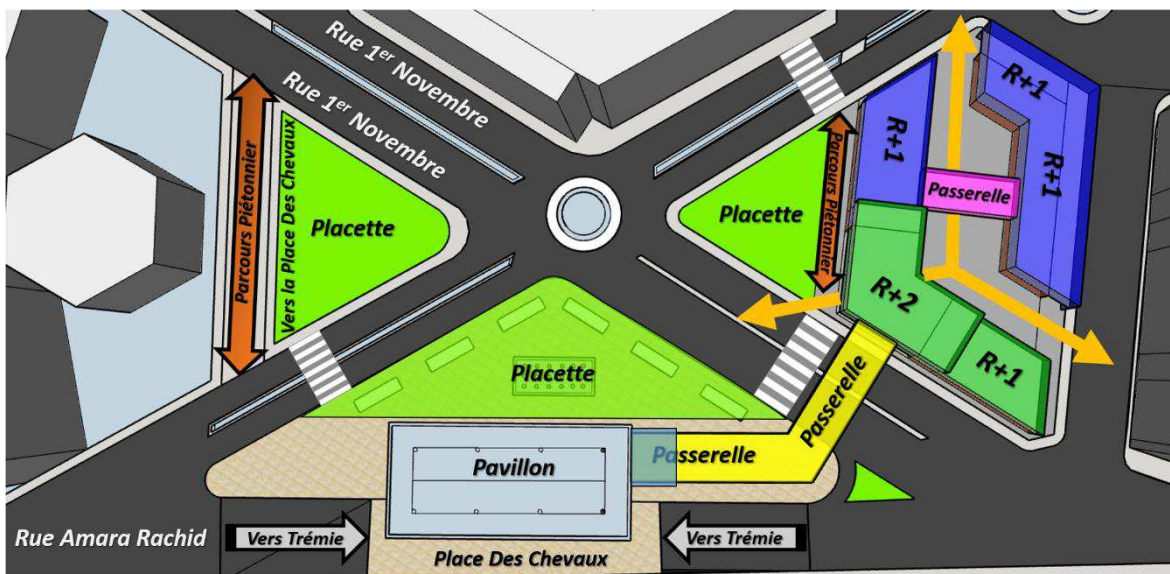


Figure 87. Plan d'aménagement final

Source : Auteur, 2020

- **Accessibilité du site et parcours engagés :**

En vue d'une circulation diversifiée le projet bénéficie de plusieurs accès, qu'il soit principal ou de service.

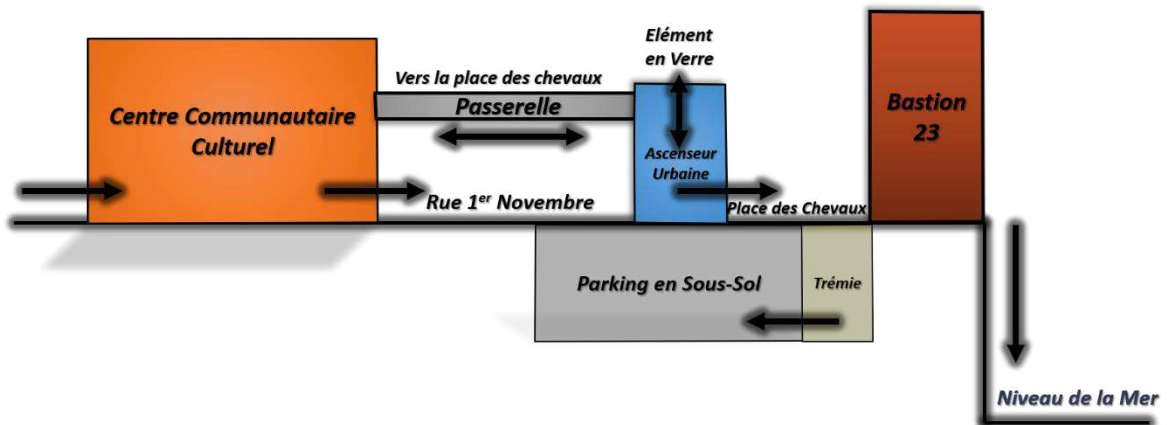


Figure 88. Coupe schématique du site

Source : Auteur, 2020

• **Principe de la composition volumétrique :**

En premier lieu, l'idée génératrice de la composition volumétrique est basée sur la perception visuelle, le principe est que l'observateur se sente guidé de manière visuelle en plus de fonctionnelle, ainsi il finit par appréhender l'espace de manière instinctif, à travers : Exploiter les vues intéressantes de notre site. On a donc favorisé l'implantation et l'orientation des bâtiments dominants vers ces vues afin de profiter de ces perspectives.

- Principes des terrasses en gradin de la Casbah d'Alger.
- Mise en valeur du volume central et des accès principaux.

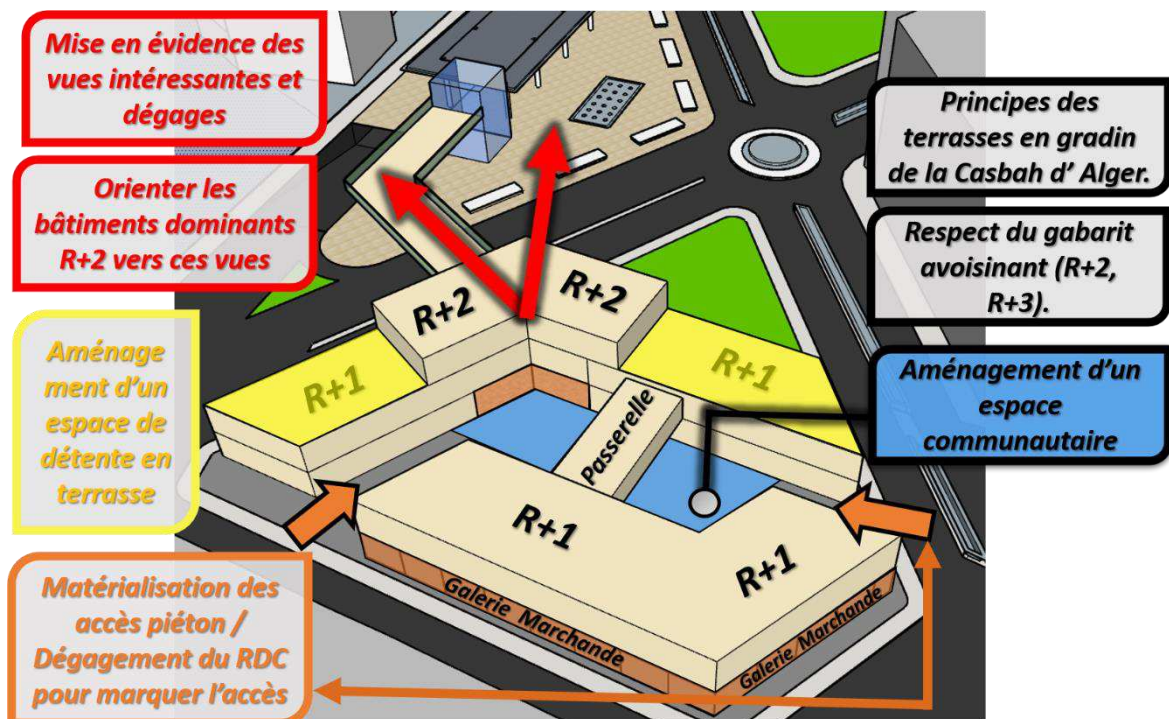
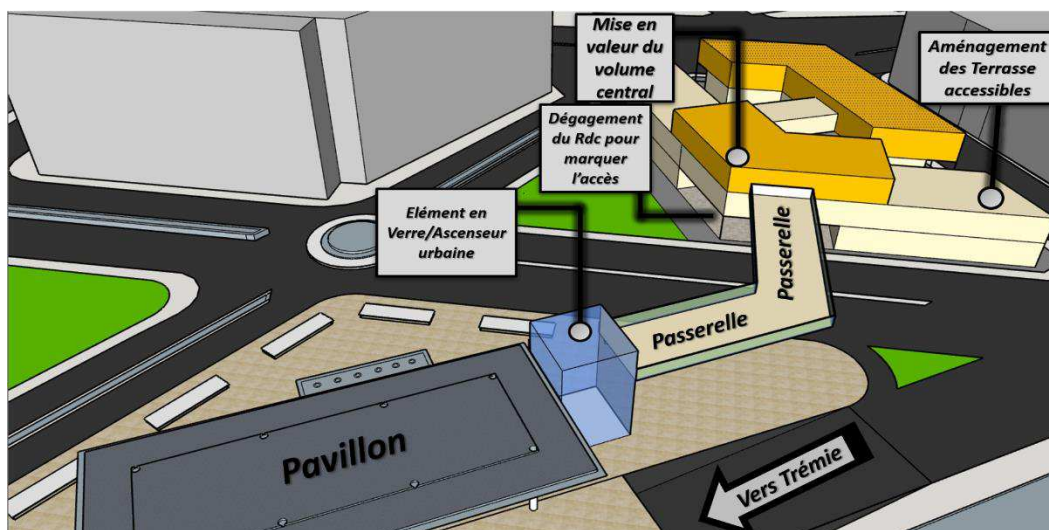


Figure 89. Principes de la composition volumétrique

Source : Auteur, 2020



b) Programme spécifique :

La figure suivante situe les différents blocs de notre projet suivant les fonctions qu'ils abritent :

- BLOC A : Commerce en RDC, Fonction culturelle et loisirs, Terrasse accessible aménagée en espace de détente.
- BLOC B : Galerie commerciale en RDC, Fonction culturelle à l'étage.
- Passerelle qui relie entre les deux blocs.

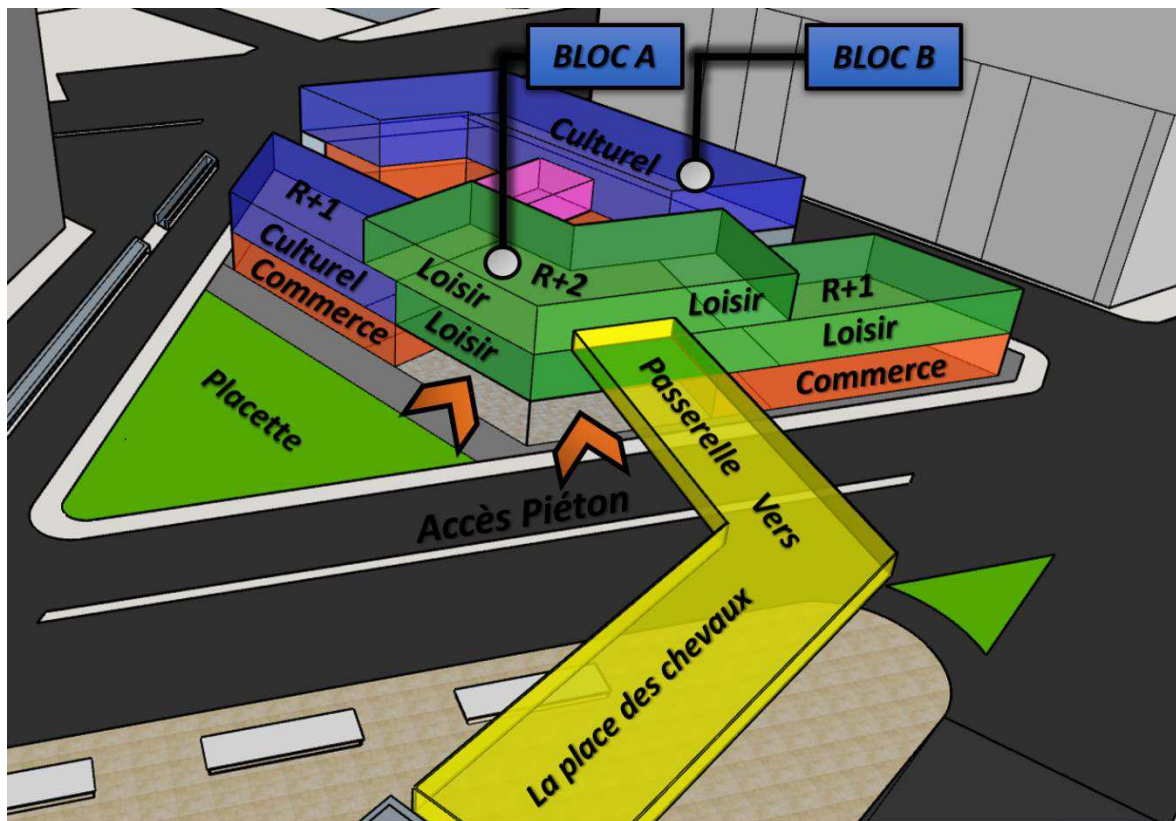


Figure 90. Schéma fonctionnel général

Source : Auteur, 2020

c) Tableau surfacique :

Dans l'élaboration du programme surfacique on parlera de l'élaboration de deux programmes, un préprogramme, et le programme final. Le préprogramme est la synthèse des études théorique et analytique établi au préalable, il permet de définir les caractéristiques du projet et sert de point de départ , son élaboration prend appui de l'analyse établie au préalable tel que les exemples thématiques qui nous aide à ressortir le programme fonctionnel, général et détaillé utilisé dans les différents projets mais tout en

coïncidant avec l'étude du terrain afin de répondre aux questionnements posés et de répondre aux besoins des usager et utilisateur. Cette phase permet de poser la base du programme pour ensuite définir les espaces et leur surfaces exacte en combinant entre les données du terrain et les normes déjà étudié dans la thématique nous avons pu ressortir le programme surfacique comme suit :

Niveau	Bloc A	Surface (m ²)	Surface totale
RDC	-10 locaux commerciaux	400 m ²	650 m²
	-Accueil+circulation	165 m ²	
	-Local technique	15 m ²	
	-Local de Stockage	20 m ²	
	- 2 Bureaux de gestion	30 m ²	
	-Sanitaires	20 m ²	
Etage 1	- Accueil circulation	350 m ²	890 m²
	- Coworking space	145 m ²	
	- Médiathèque :	165 m²	
	- Salle de lecture	120 m ²	
	- Internet center	45 m ²	
	- Salle de conférence	115 m ² (70 places)	
	- Centre de commande	25 m ²	
	- Local technique	15 m ²	
	- Sanitaires	75 m ²	
Etage 2	- Accueil+Circulation	270 m ²	890 m²
	- Espace jeux	140 m ²	
	- 2 Locaux technique	30 m ²	
	- 5 Kiosques	80 m ²	
	- 2 Terrasses	370 m ²	
Niveau	Bloc B	Surface (m ²)	Surface totale

RDC	- Accueil+circulation	63 m ²	
	- Local Technique	10 m ²	
	- Restaurant :	150 m²	
	- Cuisine	35 m ²	
	- Sanitaire	20 m ²	
RDC	- Comptoir de service	15 m ²	340 m²
	- Cafétéria :	90 m²	
	- Dépôt	10 m ²	
	- Comptoir de service	15 m ²	
	- Sanitaire	20 m ²	
Etage 1	- Accueil+circulation	160 m ²	580 m²
	- Administration :	90 m²	
	- Réception	15 m ²	
	- Bureau du directeur	20 m ²	
	- Open space	55 m ²	
	- Galerie d'art/exposition	120 m ²	
	- 2 Ateliers de formation	90 m ²	
	- Local technique	10 m ²	
	- Salle d'archive	30 m ²	
	- Sanitaires	50 m ²	
	- Bureau de gestion	25 m ²	

Tableau 3. Programme spécifique surfacique

Source : Auteur, 2020

d) Référence stylistique :

Le style architectural de notre projet est une conciliation entre une architecture traditionnelle qui se caractérise par l'utilisation de plusieurs éléments qui renvoient à l'image ancienne de la casbah, comme l'utilisation de l'arc brisé outrepassé, une réinterprétation des K'bou et du moucharabieh, l'utilisation du bois et le principe des galeries marchandes

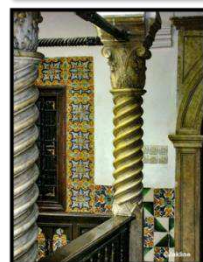
avec les colonnes torsadés, et une architecture moderne à travers un effet de transparence, tout en introduisant des matériaux du 21^{ème} siècle comme le verre et le métal, l'utilisation des façades vitrées et des façades ventilée en céramique comme un aspect attractif pour marquer l'aspect moderne tout en rappelant le traditionnel et assurer la continuité entre l'intérieur et l'extérieur du projet. Ajouter l'effet miroir sur les baies vitrées offrira l'option de pouvoir capter le monument en face ainsi que Profiter de la lumière naturelle toute la journée. (Voir figures ci-dessous)



Utilisation de l'arc brisé outrepassé



La référence de la porte en bois des maisons de la Casbah est intégrée au niveau du traitement de façade, en reprenant sa trame de carré dans le carré.



Réinterprétation du principe de la galerie marchande avec les colonnes torsadés



Réinterprétation des K'bous et l'utilisation du Moucharabieh caractérisant les façades de la Casbah d'Alger



- L'espace communautaire central : il représente le parcours entre le bloc A et le bloc B vers la place des chevaux, il abrite des terrasses des restaurants et cafétéria, des espaces de détente et espace de jeux pour enfants.



Figure 92. Plan de masse du projet

Auteur, 2020

Description du fonctionnement du projet :

Notre projet peut être appréhendé en 2 blocs, le RDC de ces blocs est destiné à la fonction commerciale.

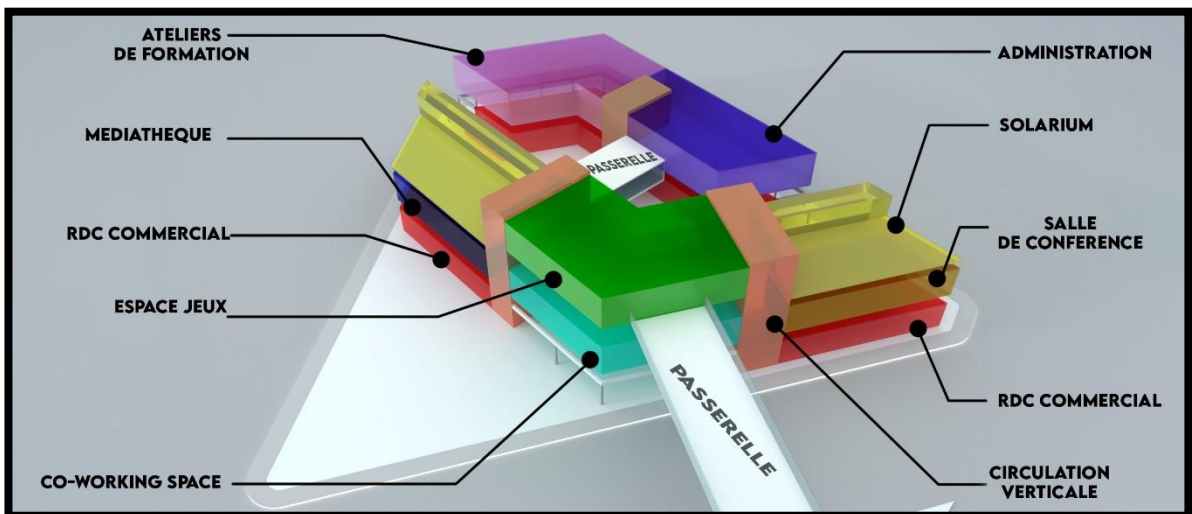


Figure 93. Schéma fonctionnel 3D (Bloc A)

Source : Auteur, 2020

- Le bloc A : l'accessibilité de notre projet se fait depuis le RDC de ce bloc par un passage dégagé sous pilotis, puis on trouve un hall d'accueil et réception qui mène vers l'étage par des ascenseurs ou escaliers, il comporte aussi de l'activité commerciale sur l'alignement des 4 façades. L'étage de ce bloc se compose d'un hall de réception qui distribue vers la médiathèque, coworking space et la salle de conférence. Ces derniers sont reliés par une passerelle au bloc B. Le deuxième étage comporte un grand espace de jeux qui mène vers les deux terrasses solarium ou on trouve des fonctions de petit commerce (kiosques).

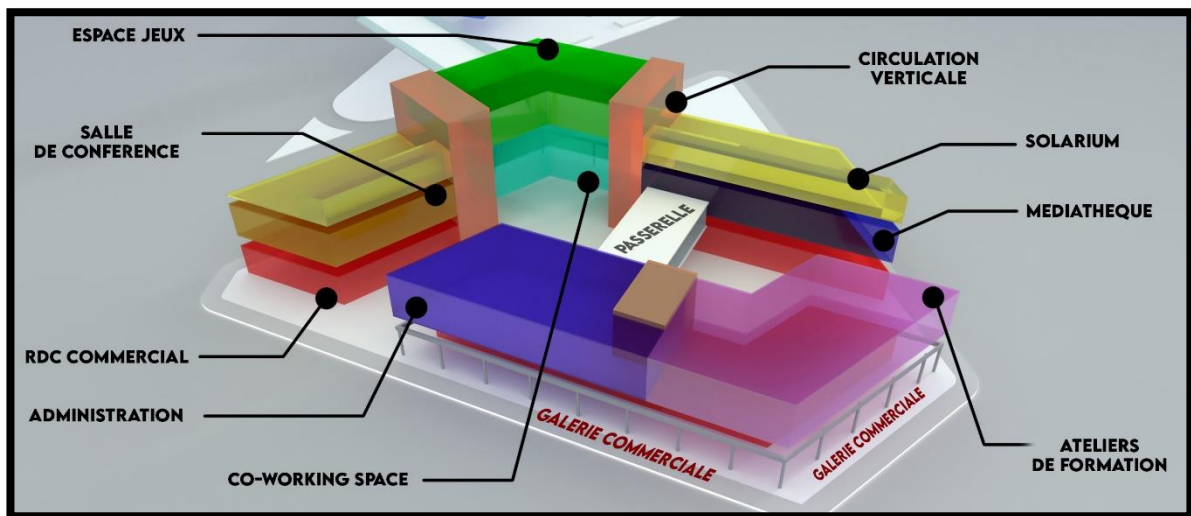


Figure 94. Schéma fonctionnel 3D (Bloc B)

Source : Auteur, 2020

- Le bloc B : le RDC de ce bloc se compose d'une galerie commerciale marchande qui comporte des fonctions de restauration et un espace d'accueil pour notre projet qui mène vers l'étage. Ce dernier se compose d'un hall de distribution vers l'administration, ateliers de formation et une galerie d'art et d'exposition.

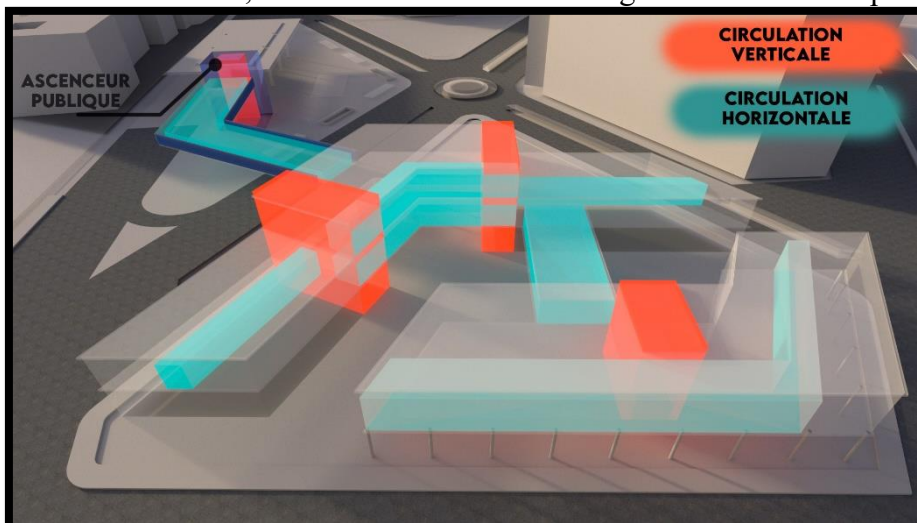


Figure 95. Schéma des circulations verticale et horizontale du projet

Source : Auteur, 2020

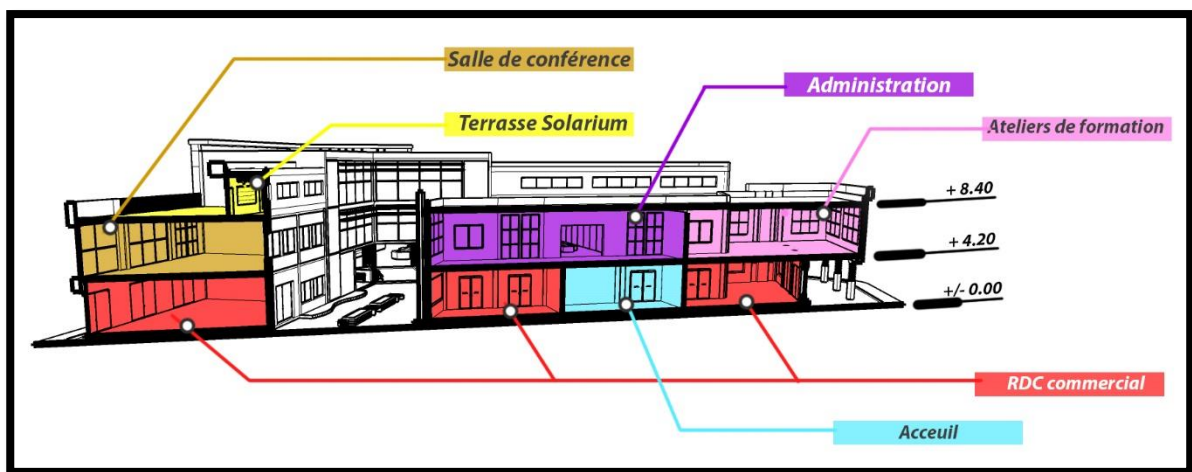
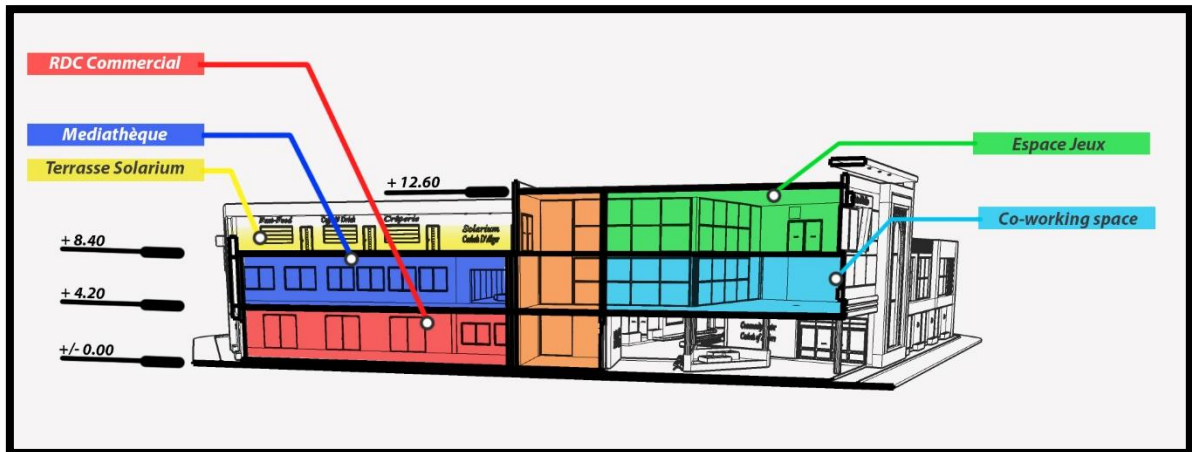


Figure 96. Coupes Schématique du projet

Source : Auteur, 2020

L'élément d'appel, qui est l'élément le plus haut de notre projet est visible dans l'intersection des voies du 1^{er} Novembre, l'élément est surélevé en pilotis, pour assurer la continuité des parcours engagés, et d'autre part pour garder une visibilité vers le Bastion 23.



Comme nous l'avons cité précédemment, Notre projet est structuré sur le principe de revalorisation de la zone et surtout de recréer des parcours et la liaison recherchée entre basse casbah/mer en offrant des possibilités de parcours entre les différents sites par une passerelle.

La passerelle est connectée directement de la place des chevaux au centre de loisir au niveau de notre projet, afin de solliciter toute catégorie sociale, et tranche d'âges à visiter le projet.



Figure 97. Vue 3D depuis la passerelle

Source : Auteur, 2020

Le réaménagement de la place de chevaux :

Notre objectif a été de rendre la place des chevaux à tous, le projet du pavillon est une invitation aux usagers à profiter et utiliser ce grand espace pour des événements, marchés et célébrations une fois encore. Le nouveau pavillon est littéralement le reflet de son environnement, sa structure en acier léger est une intervention minimale et apparaît comme une simple ligne argentée à l'horizon, mais il apporte une nouvelle orientation, fournit un abri de base et crée un lieu pour les performances.



Figure 98. Vue 3D du pavillon de la place des chevaux

Minime, mais efficace, cette intervention « discrète » offre un nouvel espace événementiel abrité à l'extrémité est du port. Avec six piliers élancés soutenant son profil mince comme un rasoir, la verrière en acier inoxydable poli de 46 x 22 mètres amplifie et reflète le mouvement environnant, créant un spectacle qui encourage les piétons à s'attarder.



f) Vue 3D du projet :



Vue 3D du projet avec son environnement



Vue 3D de la façade principale du projet



Vue générale du projet depuis l'institut national supérieur de musique



Vue 3D générale du projet avec son environnement



Vue 3D générale du projet avec son environnement



Vue 3D générale du projet avec son environnement



Vue 3D de la façade principale du bloc B



Vue 3D de la façade postérieure du projet



Vue 3D de la façade latérale du projet



Vue 3D de la façade latérale du projet



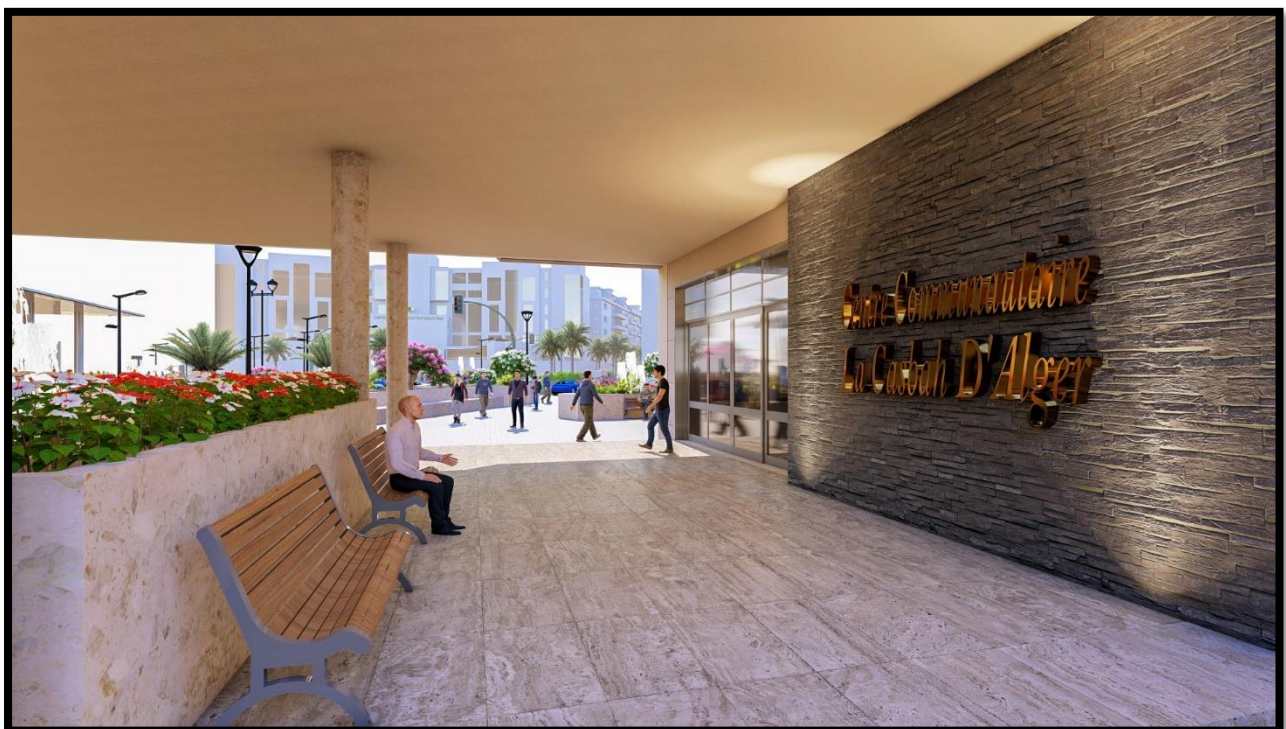
Vue 3D de l'espace communautaire et la passerelle



Vue 3D de l'espace communautaire et du parcours principal



Vue 3D de l'accès principal du projet



Vue 3D de l'accès principal du projet



Vue 3D depuis la terrasse solarium



Vue 3D depuis la terrasse solarium



Vue 3D de la galerie commerciale marchande



Vue 3D de la galerie commerciale marchande



Vue d'ensemble de la place des chevaux



Vue 3D de la place des chevaux



Vue d'ensemble du projet depuis la place des chevaux



Vue d'ensemble du projet et son environnement



Vue 3D de la terrasse solarium



Vue d'angle de la façade principale du projet



Vue 3D de la façade principale du projet



Vue 3D de la façade postérieure du projet

g) **Support graphique des différents plans** : (Voir annexe 01)

4. Approche technique :

4.1.Introduction :

Après avoir déterminé l'aspect formel et Fonctionnel de notre projet on va passer à l'approche technique qui comportera le choix du système de structure intérieure et extérieure ainsi que le choix des matériaux, les systèmes qui représentera l'approche du projet dans son aspect technique.

La structure intervenant dans l'expression architecturale permettra la concrétisation d'une idée ou d'une expression de l'objet architectural de l'état théorique à l'état réel. Formant un tout, la conception du projet exige la coordination entre la structure, la forme et la fonction tout en assurant aux usagers la stabilité et la solidité de l'ouvrage.

4.2. Choix des éléments constructif :

a) La structure :

Le type de structure principalement utilisée dans notre projet est de type poteau poutre classique en béton armé associé avec des poutrelles en béton précontraint. Nous avons déterminé des trames structurelles en fonction des critères spécifiques selon les différentes parties du projet en tenant compte de la nature et des exigences fonctionnelles de notre équipement. Pour une meilleure stabilité du bâtiment, des joints de dilatations sont prévus chaque 25 à 30m, et des joints de ruptures pour chaque bloc. – Voir figure 99 –

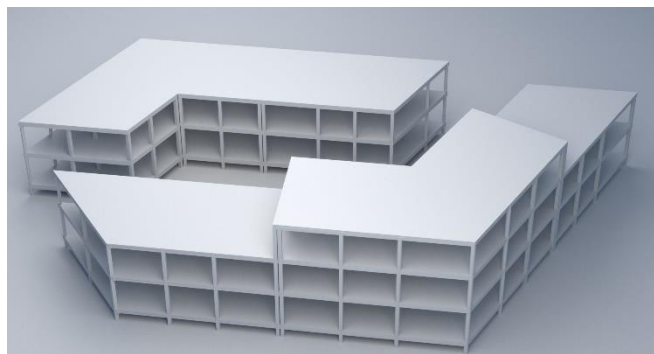


Figure 99. Système structurel poteaux-poutres du projet.
Source : Auteur, 2020

Ce matériau composite offre beaucoup d'avantages tel que : stabilité et résistance / grande maniabilité / durabilité / résistant au feu / peu coûteux et nécessite peu d'entretien. Quant aux poutrelles en béton précontraint, elles assurent des portées pouvant aller jusqu'à 8m, elles sont faciles à mettre en place facteur qui permet de gagner beaucoup de temps durant la réalisation. C'est donc l'optimisation entre coûts et performances qui nous poussé à choisir ce système structurel.

Le deuxième système correspond à l'utilisation de la structure métallique pour les passerelles afin franchir de grande portée pour assurer la relation fonctionnelle entre les différents blocs du projet. – Voir figure 100 –

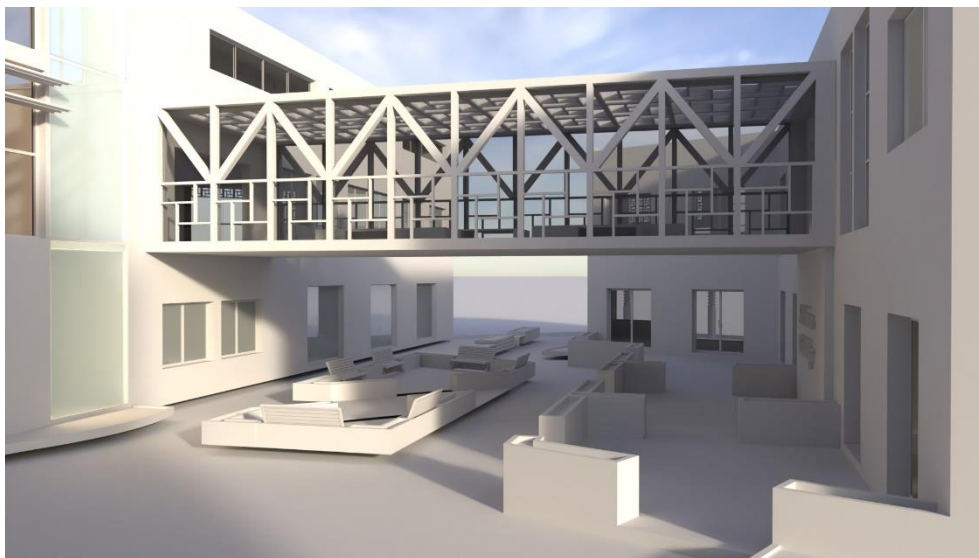


Figure 100. Système structurel de la passerelle du projet. Source : Auteur, 2020

Elle va être sous forme d'une méga poutre en treillis, entre eux et formant une triangulation. Cette poutre comprend deux membranes reliées par des éléments verticaux ou obliques. Elle permet de franchir de très grande portée, grâce à son faible poids, et sa grande résistance aux différents efforts tels que la compression et la traction.

Le même principe est adopté sur la grande passerelle qui mène vers la place des chevaux sauf se sont de petites poutres en treillis qui supportent les charges du plancher de la passerelle. – Voir figure 101 –

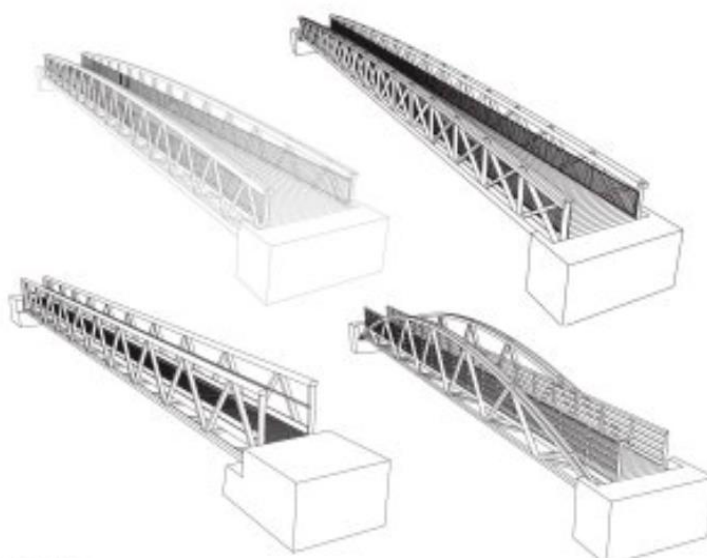


Figure 101. Système structurel des passerelles. Source : Metalu Industries International, Fiche technique passerelle piétonne.

b) Les planchers :

Vu la forme du projet et le type de structure utilisé nous avons opté pour des dalles en corps creux pour la facilité de leur mise en œuvre, leur légèreté, et leurs bonne isolation thermique et phonique. Sauf pour les deux passerelles on a opté pour le plancher collaborant convenable à cette partie du projet, qui se compose d'une armature en tôle nervurée et d'une dalle de béton renforcée par un treillis soudé, très demandé dans les grandes portées, car il a un poids très léger par rapport aux autres types de planchers, et une grande résistance de ce plancher s'observe même en présence de fortes charges, avec une énorme performance contre l'incendie. – Voir figure 102 et 103 –

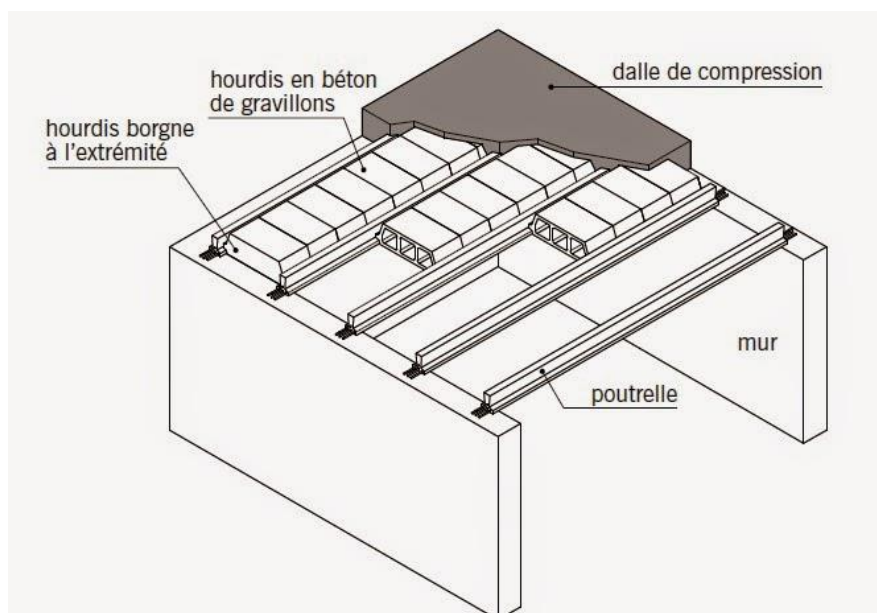


Figure 102. Les éléments principaux d'un plancher à corps creux

Source : Google Images

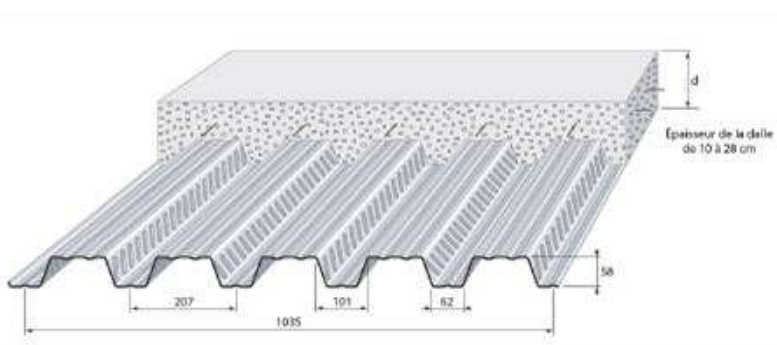


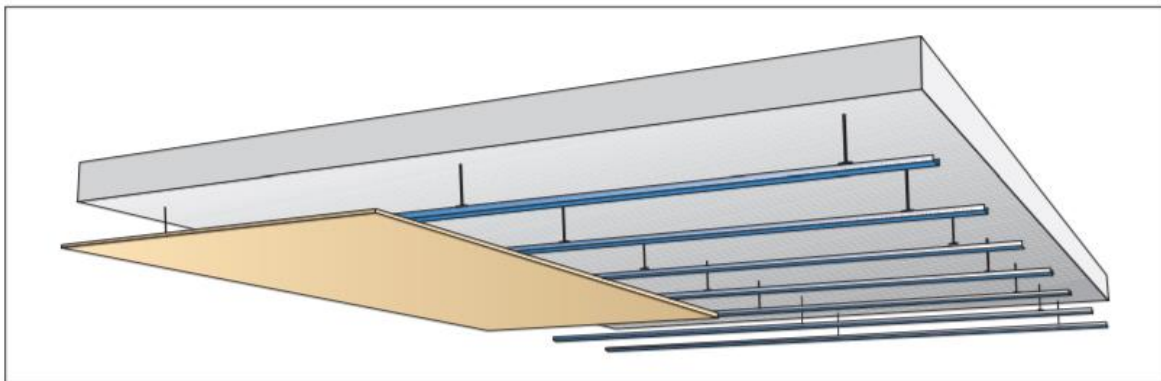
Figure 103. Les éléments principaux d'un plancher collaborant

Source : Google Images

c) **Paroi et faux-plafonds :**

Notre choix s'est porté sur les plafonds suspendus à base de plaques de plâtre de 1.5cm d'épaisseur accroché à une structure métallique légère et rapportée et un matelas de laine de verre assure une bonne isolation phonique et empêche la propagation des flammes.

Le plafond suspendu permet de libérer un espace, appelé le plénum, qui peut accueillir l'isolation et les installations des gaines de climatisation, d'alimentation (électricité, télécommunication, ...). – Voir figure 104 –



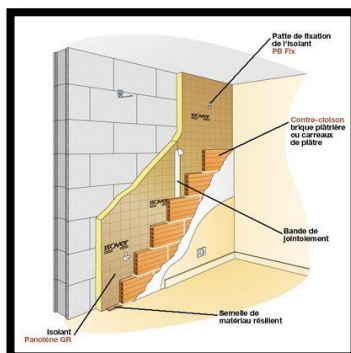
Plafond avec ossature Stil® F 530 sous dalle béton.

Figure 104. Schéma d'un faux plafond suspendu. Source : Google images

Les cloisons intérieures d'un bâtiment sont considérées comme des constructions non porteuses et ne font donc pas partie de sa structure. Vu la fonction du bâtiment, trois types de cloisons sont prévues :

- Mur en maçonnerie (brique de terre cuite) : utilisé pour la séparation entre les espaces intérieurs.
- Cloison en verre : utilisée pour les vitrines, permettant une transparence visuelle à partir des espaces de circulation. (Coworking space, Boutiques, ...)
- Cloison en Béton cellulaire : utilisé pour les espaces humides. (Sanitaires, cuisines)

Verticalement, toutes les gaines passent par des réservations en béton armé qui traversent tout l'équipement de haut en bas.



d) Matériaux façades :

Trois types de parois extérieurs sont utilisés dans les façades :

- Les murs pleins, en doubles parois de brique de terre cuite permettant une bonne isolation thermique et phonique.
- Les murs rideaux en double vitrage teinté et une lame d'air au milieu permettant ainsi une meilleure isolation thermique des espaces intérieurs climatisés artificiellement.
- Les murs en double parois revêtus en panneau ventilé en céramique.

Le système de mur rideau le mieux adapté pour un équipement c'est le système unifié.

Le système de mur rideau unifié : L'ensemble des composants sont assemblées comme une seule unité de l'usine. Ce système bénéficie d'une construction plus rapide et une qualité supérieure.

Avec l'utilisation d'un double vitrage composé de deux plaques de verre, celui donnant sur l'extérieur est un verre réfléchissant à 50 %, un verre de type borosilicaté vu sa résistance aux variables températures très élevées, les dimensions varient entre 3mm à 15mm, et pour la plaque intérieure, on utilise un verre coupe-feu et pare flamme, ce dernier empêche la progression des flammes, des fumées et des gaz d'incendie pendant un temps donné et également celle de la chaleur de l'incendie, c'est-à-dire que la chaleur ne peut pas progresser.

Ainsi que l'utilisation du système de brise-soleil en aluminium à lames horizontales fixé sur l'ossature du mur rideau, avec trois possibilités d'angle des lames (0°, 22,5°, 45°), qui contribue aux économies d'énergie et satisfait aux exigences architecturales et techniques de notre équipement.



Figure 105. Mur rideau unifié



Figure 106. Mur rideau unifié du projet

Source : Auteur, 2020

Afin de garantir, Esthétique, confort et sécurité à notre équipement nous avons opté pour le système de façade ventilée en céramique.

La façade ventilée est un système de construction novateur qui rapporté aux procédés traditionnels, résous de manière beaucoup plus rationnelle et efficace les problèmes d'isolation, de ventilation et d'habillage extérieur des bâtiments. Elle permet de protéger les bâtiments contre les intempéries et les chocs thermiques tout en les embellissant.

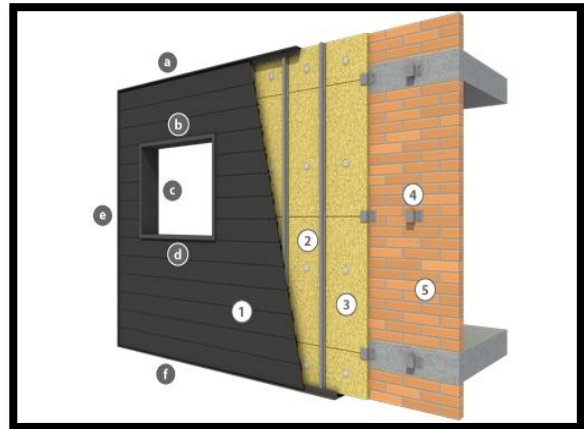
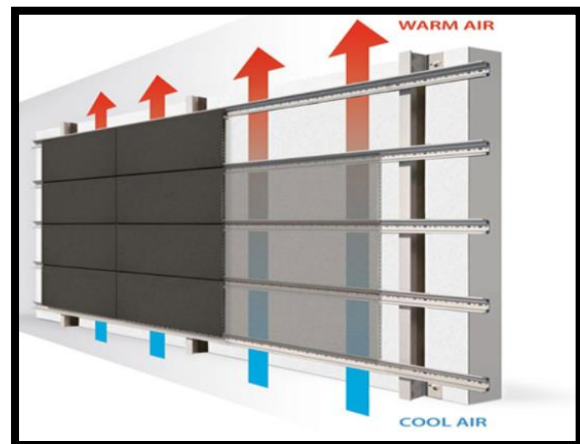


Figure 107. Schéma des composants d'une façade ventilée

Avantages de la façade ventilée :

- Performante en matière d'isolation thermique, hygrométrique et acoustique.
- Innovante sur le plan architectural et esthétique !
- Respectueuse de l'espace de vie et du confort des des habitants, durable et écologique.



Une façade ventilée est un système composé de 4 éléments distincts :

- L'isolation thermique extérieure.
- La sous-construction ou ossature de soutien.
- La lame d'air (espace vide entre l'isolant et le revêtement).
- Le revêtement extérieur.



Figure 108. Panneau en céramique, façade ventilée du projet

Source : Auteur, 2020

e) **Circulation :**

• **Ascenseur urbain panoramiques en verre :**

Les ascenseurs pour les espaces publics et extérieurs sont conçus pour fonctionner avec la plus grande fiabilité, efficacité et robustesse, facilitant ainsi l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et augmentant le confort des déplacements avec une gamme de vitesses faibles, un transport calme, doux et sans à-coups tout en profitant des différentes vues panoramiques sur l'environnement immédiat.

On a opté pour des ascenseurs à câbles (hydraulique) panoramique afin d'assurer les différentes circulations verticales avec plus de confort, en assurant une vue sur le projet, la place publique, le Bastion 23 et la mer. - Voir figure 110 -

On a prévu deux ascenseurs avec une capacité de 15 à 20 personnes, et qui assureront la relation entre la place des chevaux et notre projet afin de faciliter le transport des différents usagers et les personnes à mobilité réduite.

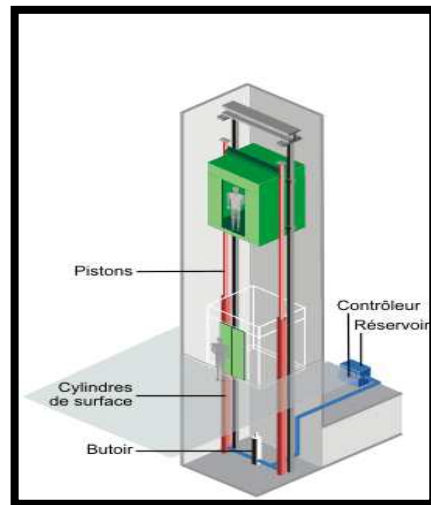


Figure 109. Schéma d'un ascenseur à câble



Figure 110. Vue de la passerelle et l'ascenseur public du projet

Source : Auteur, 2020

f) Climatisation et ventilation :

La **climatisation centralisée** offre la possibilité de chauffer ou rafraichir plusieurs espaces à partir d'une installation principale, la **climatisation gainable** utilise un ensemble de conduits qui relie l'élément extérieur aux différents points de diffusion intérieur.

Cette climatisation s'intègre parfaitement dans les faux-plafonds et devient donc complètement invisible laissant apercevoir seulement les grilles d'aspiration et de diffusion. C'est le système le plus silencieux du marché. – Voir figure 111 –

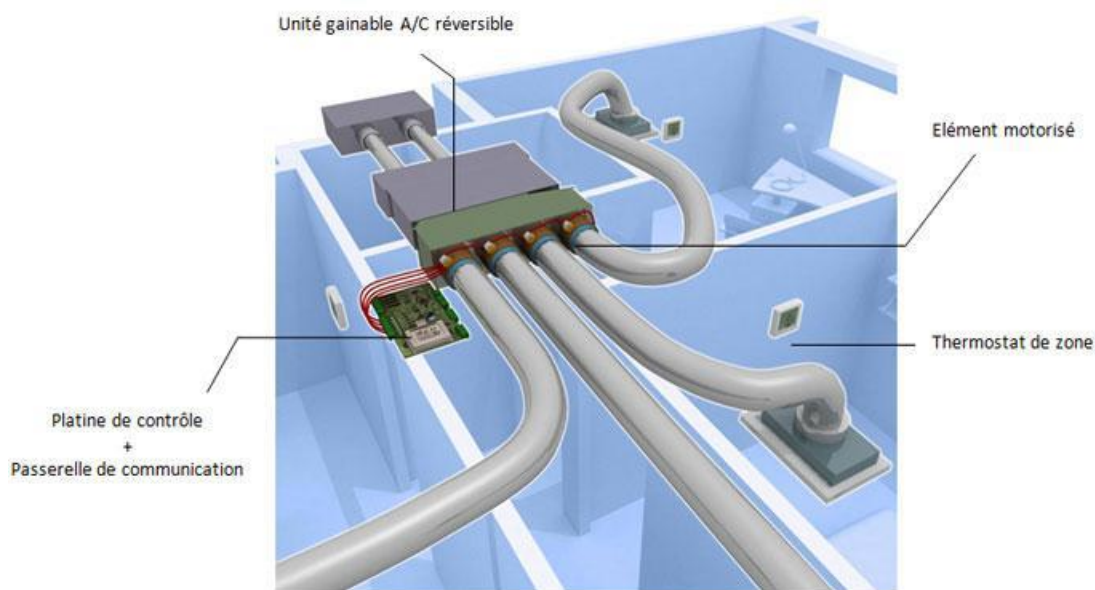


Figure 111. Système de climatisation centralisée gainable

• **La ventilation mécanique contrôlée à double flux (VMC) :**

La VMC est un ensemble de dispositifs destinés à assurer le renouvellement de l'air à l'intérieur des pièces, notamment pour les pièces humides : Sanitaire public, cuisines, ...

La VMC double flux permet : l'évacuation des odeurs et des fumées.

- Assure un intérieur sain et protégé de l'humidité et de la condensation.

- Technique satisfaisante par rapport aux économies d'énergie.

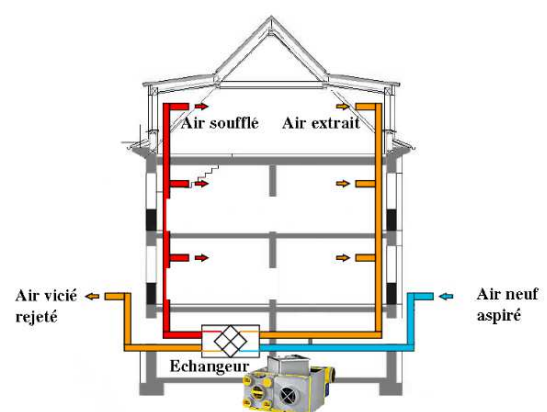


Figure 112. Système VMC à double flux

g) Système protection incendie :

Le principe fondamental de la protection contre l'incendie est la protection des personnes et la sauvegarde des biens. Le bâtiment doit être étudié et conçu de façon à offrir toute condition de sécurité, par l'utilisation des matériaux incombustibles et un bon positionnement des issues de secours. La lutte contre la propagation du feu, s'appuie sur la présence d'obstacles qui sont soit des espaces ne comportant aucun matériau combustible, soit des murs et des portes d'une résistance au feu appropriée, afin d'éviter la propagation horizontale du feu.

Ainsi plusieurs dispositifs constructifs et techniques ont été prévus :

- **Le désenfumage :**

Les fumées dégagées lors d'un incendie sont par leur opacité, leur toxicité, leur température et leur rapidité à envahir un local, la cause principale des victimes. Le désenfumage aura donc pour objectif :

- De rendre les issues de secours praticables pour l'évacuation et l'intervention des secours.
- De limiter la propagation de l'incendie en évacuant vers l'extérieur, chaleur, gaz.

- **Les détecteurs d'incendie :**

A chaque niveau seront prévus des appareils de détection d'incendie, qui déclencheront le système de désenfumage, permettant ainsi une extraction des gaz ; ces appareils déclencheront en même temps les sprinklers.



- **Système d'alarme :**

Permet la diffusion, de l'alarme générale en cas d'un sinistre et sa signalisation au service de pompiers.

- **Les sprinklers :**

Ce sont des appareils formant un système disposé au niveau des plafonds et alimentés en eau par des canalisations équipées d'un suppresseur d'eau. Une fois déclenchés, ces appareils éjectent de l'eau.



- **Éclairage de sécurité :**

Un éclairage dit de sécurité, ou «de secours », est requis par la plupart des réglementations. Cet éclairage est censé assurer une intensité lumineuse de 5 lm/m² pendant au moins une heure. Dans les faits, des luminaires particuliers se mettent automatiquement en fonction, en cas de coupures de courant électrique ou dans les situations d'urgences (incendie, évacuation). Ils évitent la panique des usagers en leur permettant de se repérer dans l'espace (éclairage d'ambiance) et contribuent au balisage de l'itinéraire d'évacuation.

Conclusion Générale

Le travail de ce master a été le fruit d'une recherche portante sur les interventions en milieu existant urbain, ce type d'intervention nécessite de prendre en considération plusieurs niveaux d'interventions, à la fois patrimoniale et urbaine, dans ce sens en phase théorique il apparaît que la préoccupation urbaine est de plus en plus nécessaire dans les centres urbains historiques. Le premier penseur dans son concept de patrimoine urbain est Giovannoni qui explique que dans les centres anciens il n'y a pas que les interventions sur les monuments, ils ne sont plus les seuls à être valorisés mais qu'on devrait prendre en considération tout l'environnement urbain.

Le choix s'est porté sur la casbah d'Alger, pour son site riche par son patrimoine culturel qui regroupe une multitude de monuments et de lieux chargés de signification, ce site a subi plusieurs modifications et représente aujourd'hui une stratification mêlant entre une typologie ancienne et une structure coloniale dans la basse casbah, ce qui rend le terrain d'autant plus intéressant.

Notre attention a été portée particulièrement dans un premier temps vers la problématique des espaces publics dans la basse casbah d'Alger, qui représente à la fois des potentialités culturelles, fonctionnelles et symboliques. Il est à prendre en considération qu'un espace vide non exploité est un espace mort et voué à être marginalisé et délaissé, l'exploitation de ces espaces devient importante, et c'est dans ce sens que nous avons cherché à trouver un moyen de répondre à notre problématique de la réappropriation des espaces publics, en plus de cela, le site d'intervention étudié représente plusieurs ruptures avec son environnement causés par les voies mécaniques et le manque d'exploitation de ses espaces.

Après avoir mené des études analytiques du terrain à travers des approches historique, fonctionnelle et structurelle, il nous a été révélé que le site représente de nombreuses potentialités, un espace vide non exploité, la place des chevaux et le monument historique du bastion 23 au niveau de la mer, l'intervention et la valorisation de cet espace permet de revaloriser la zone et surtout de recréer des parcours et la liaison recherchée entre haute casbah/basse casbah et surtout basse casbah/mer.

La genèse de notre projet architectural (centre communautaire culturel), vient s'inscrire dans cette logique, il s'intègre au site par un gabarit respectueux de son environnement, offrant des possibilités de parcours entre les différents sites par une passerelle, son style architectural est une conciliation entre le modernisme et un rappel

historique par l'utilisation de quelques éléments architecturaux inspiré du style de la casbah.

Ainsi nous pouvons reprendre que travailler sur la place des chevaux est un moyen à la fois de se réapproprier les espaces marginalisés et non exploités, mais surtout de redynamiser toute la basse casbah et répondre aux besoins des différents usagers. Aujourd'hui, il s'agit de réinventer la façon de concevoir, de programmer, d'expérimenter et de construire l'espace public entre acteurs et usagers.

Bibliographie

Ouvrage :

- André Ravéro – la Casbah d’Alger, et le site créa la ville, Edit. Sindbad 1989.
- Françoise Choay, L’allégorie du patrimoine, Edition du seuil, Paris. Janvier 1992.
- Nils DEVERNOIS, Sara MULLER, Gérard Le BIHAN, Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l’éclairage de l’expérience française. Paris : Agence française de développement. Septembre 2014.
- CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Puf, 1988.
- Alois Riegl, le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse, édition seuil, paris, mai 1984.
- H-J. Calsat, « Dictionnaire multilingue de l’aménagement de l’espace », Presses Universitaires de France. Paris. 1993.
- KARIM MECHTA, MAGHREB, architecture urbanisme, patrimoine tradition et modernité, Paris : Publisud, 1991.
- J. Beaujeu-Garnier. « Comparaison des centres villes aux Etats-Unis et en Europe » in « annales de géographie », n°448 novembre 1972.
- K. Lynch, L’Image de la Cité, Paris, Bordas, 1976.
- Leonardo Benevolo, Histoire de La Ville, Ed Parenthèse 1975.
- Da Cunha et Kaiser, Densité, Centralité et qualité urbaine : la notion d'intensité, outil pour une réforme adaptative des formes urbaines.
- Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983.
- Michel Bassand, Anne Compagnon, Dominique Joye, Véronique Stein, Peter Guller, « Vivre et créer l’espace public », PPUR, Presses polytechniques, 2001.
- Salah Eddine Haffaf. L'espace Public et Le Projet Urbain ; Enjeux d'un devenir commun Le cas d'une ville Algérienne. Ed universitaire européenne 2012.
- DELBAERE Denis, « La fabrique de l’espace public, ville paysage et démocratie », Paris, Ellipses, 2011.
- Krier, R., L’espace de la ville, Ed. Archives d’Architecture Moderne, Bruxelles. 1980.
- S. MALFROY, Morphologie de la ville et des territoires, Suisse, 1986.

Articles, journaux et revues :

- Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain, Enjeux diagnostiques et documentations.
- Article Zakia HAMMOUNI, Patrimoine..., il y'a beaucoup à faire. Dossier : l'urgence de se réapproprier notre patrimoine, Vie de ville.

Mémoires et Thèses :

- Negadi&Bouhedadj, Réappropriation des vides urbains dans la Haute Casbah Cas d'étude : Partie haute du Boulevard Ourida Meddad, mémoire master. Tlemcen : UABT, 2017
- Mehdi boukerzaza, thèse de doctorat, la revalorisation du patrimoine bâti par l'espace public. Université Jean Monnet (Saint-Étienne), 2015
- CHIALI KAHOUADJI Fatima Zahra, Revitalisation historique et réappropriation de la relation terre-mer de la basse casbah d'Alger par Bab El-bahr, Mémoire master, Tlemcen : UABT. 2015.
- BOUDALIA NADIA._Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et Revalorisation du Bastion 23. Mémoire de Master. Tlemcen : UABT, 2016.
- Akkacha&Cheniti, Revitalisation des centres historiques à travers la revalorisation des espaces publics, Mémoire master, Université Blida 01.

Article de réglementation :

- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 22, la loi 98-04 du 15/06/1998 relative à la protection du patrimoine culturel et sa prise en charge, Article 02.
- Décret 83-684 du 26 Novembre 1983, fixant les Conditions d'intervention sur le tissu urbain existant.
- Charte de Lisbonne (Octobre 1995), in « des quartiers historiques pour tous ». Une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable.

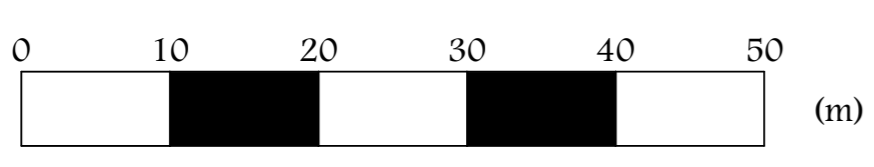
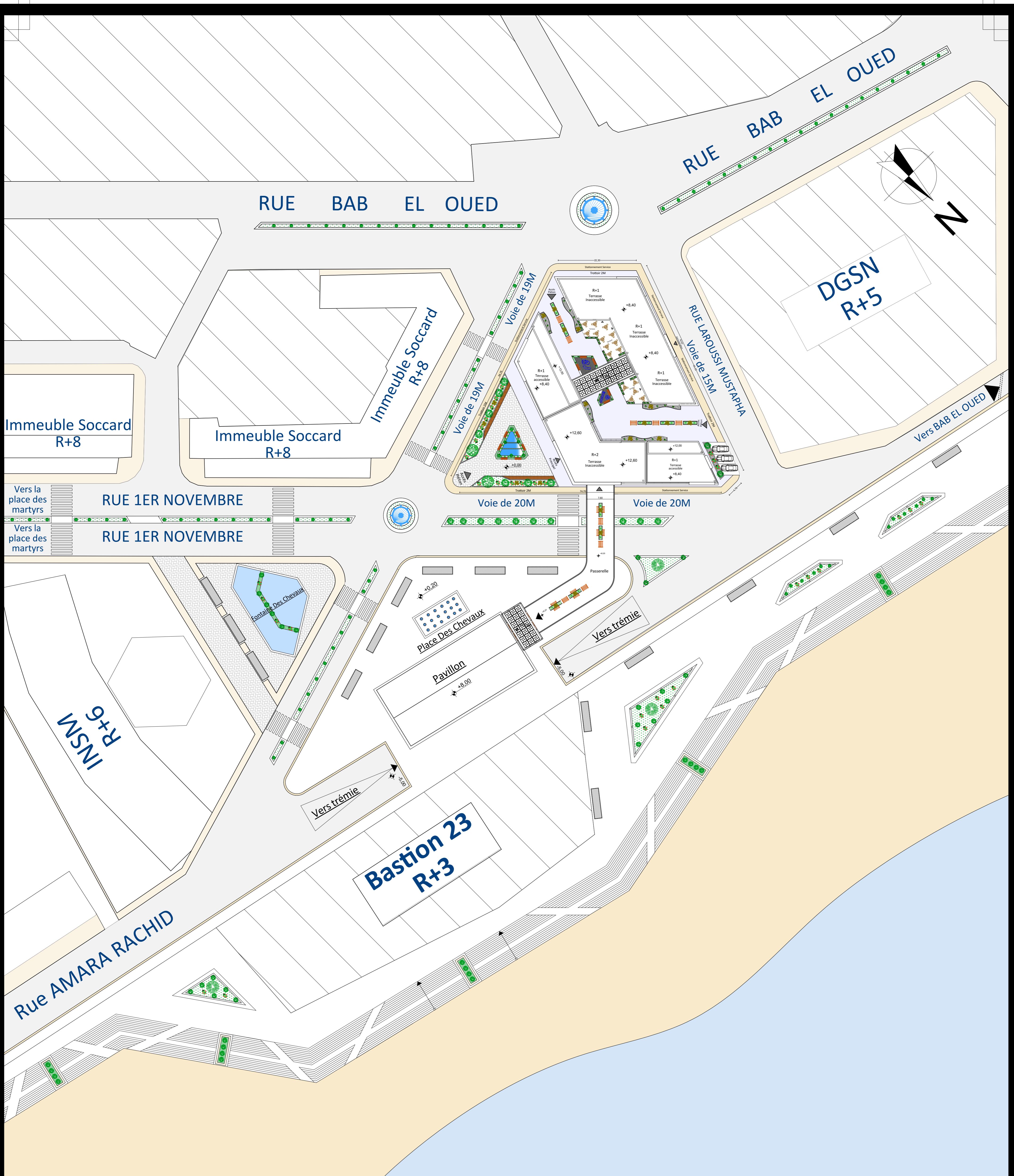
Autres documents :

- COMEDOR, étude pour la rénovation et la restructuration de la Casbah d' Alger, Les transformation du tissu de la Casbah pendant la période coloniale

Sites Web :

- Cap sur le patrimoine, Unesco : le patrimoine mondial (En ligne), disponible sur : <<https://www.capsurlepatrimoine.ca>>.
- Palladio, op. Cit. 1726 p. 123. Séminaire Concours International arturbain.fr 2007 Dossier documentaire sur LA PLACE PUBLIQUE. Disponible sur <https://www.arturbain.fr/arturbain/>.
- <http://www.ovpm.org/fr/projets>. Organisation des villes du patrimoine mondial
- <http://whc.unesco.org/fr>. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la Culture.

Annexes



UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID TLEMCCEN
 FACULTE DE TECHNOLOGIE
 DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

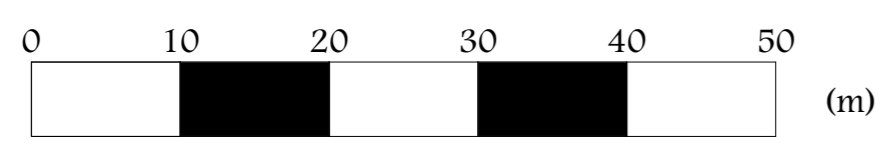
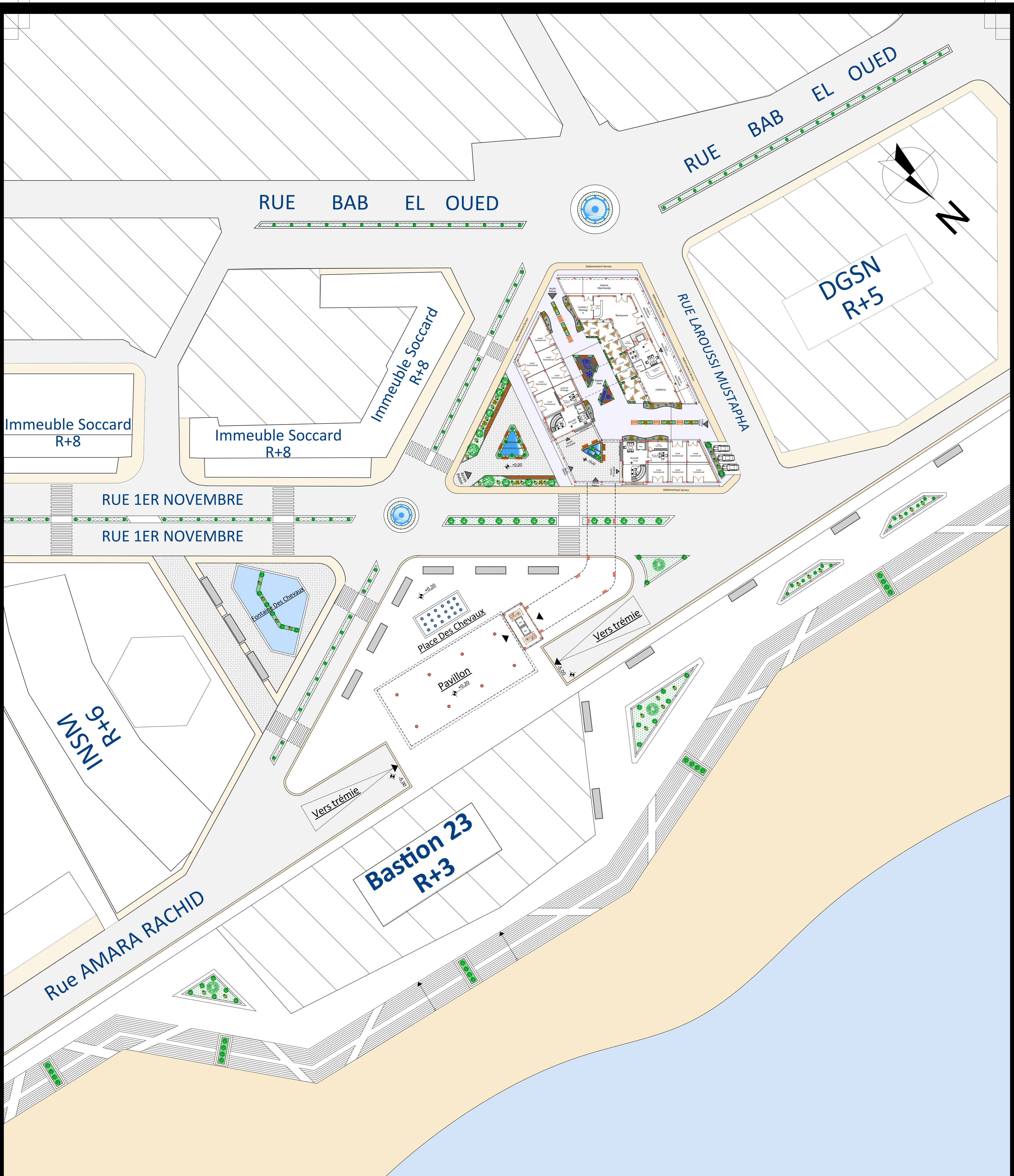
Dossier :
 Architecture

PLAN DE MASSE

BOUDALIA
 Mohammed
 EL HADI

Planche N°: 01

Réappropriation des espaces publics de la basse casbah d'Alger
 Cas d'étude : La place des chevaux



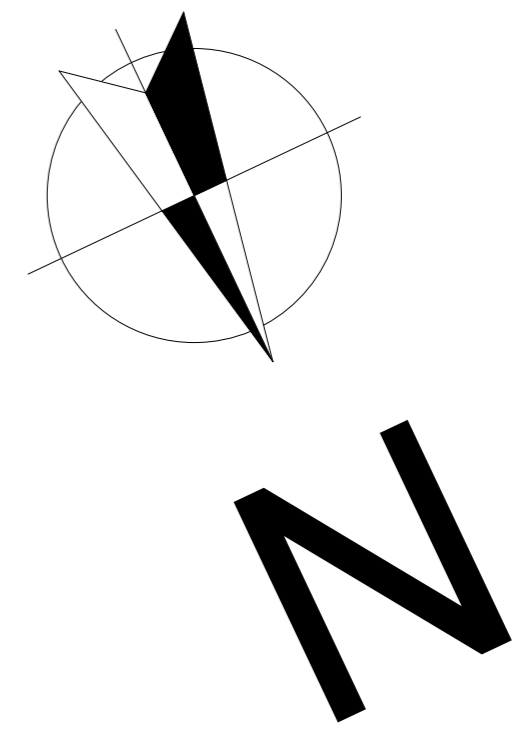
UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID TLEMCEN
 FACULTE DE TECHNOLOGIE
 DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Dossier :
 Architecture
 Planche N°: 02

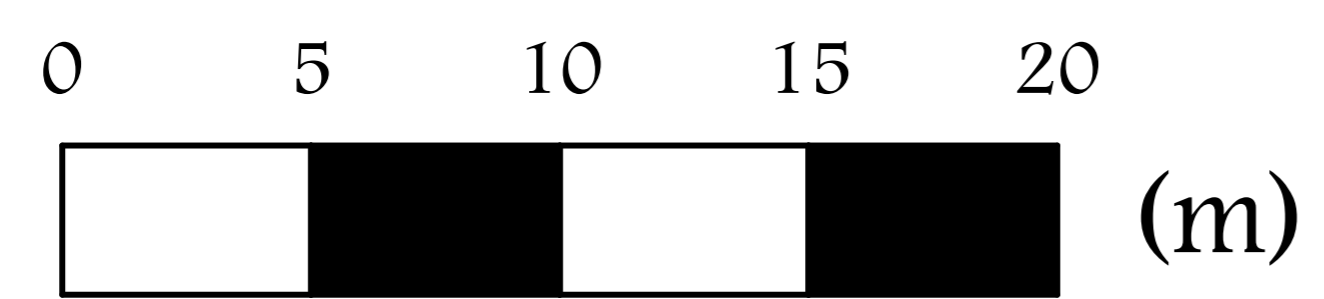
**PLAN
 D'ASSEMBLAGE**

**BOUDALIA
 EL HADI**

Réappropriation des espaces publics de la basse casbah d'Alger
 Cas d'étude : La place des chevaux



Niveau +4,20



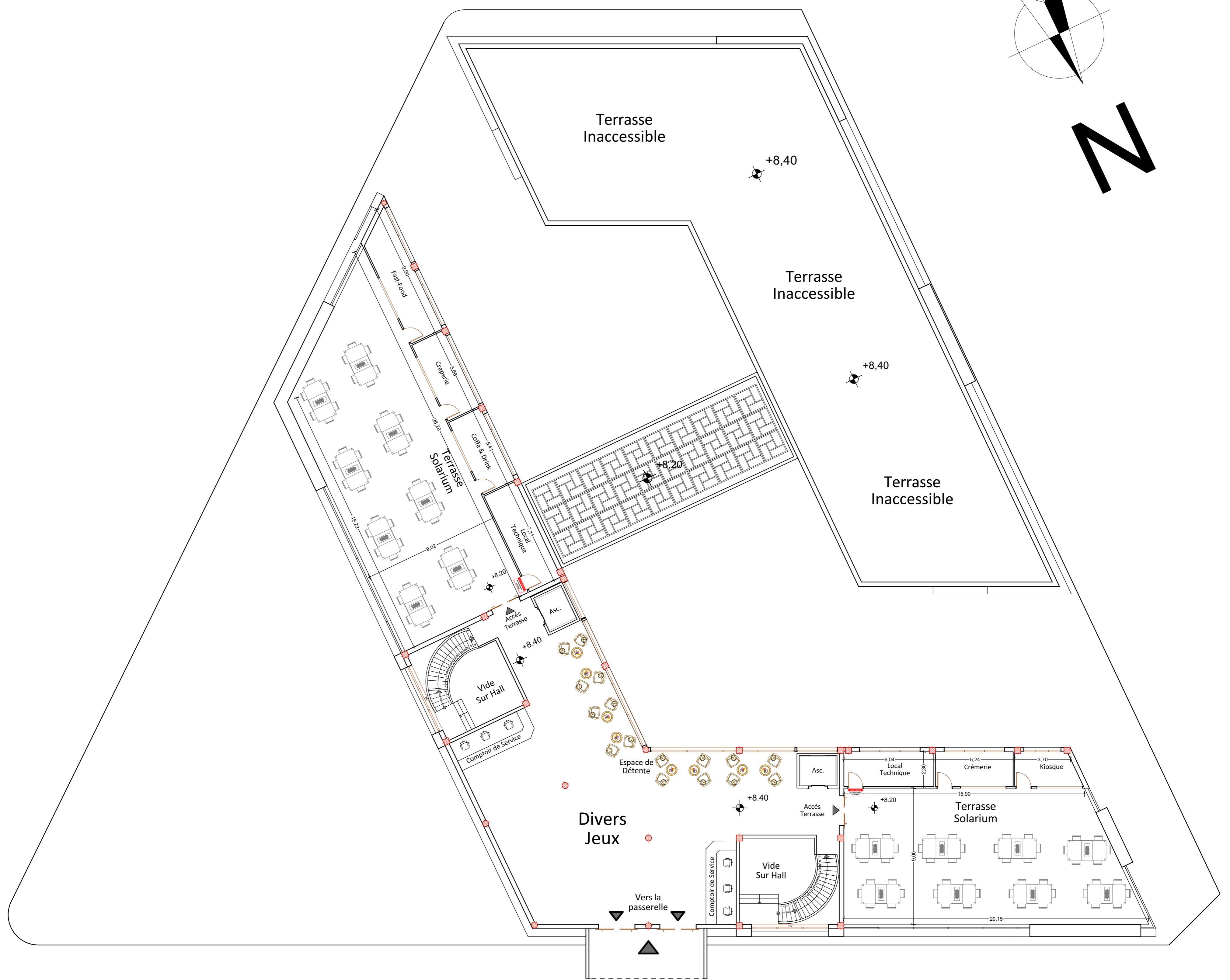
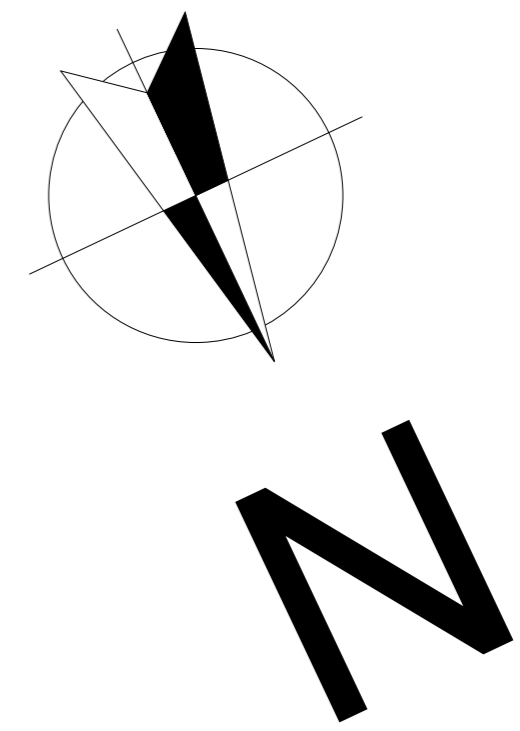
UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID TLEMCEM
FACULTE DE TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Dossier :
Architecture
Planche N°: 03

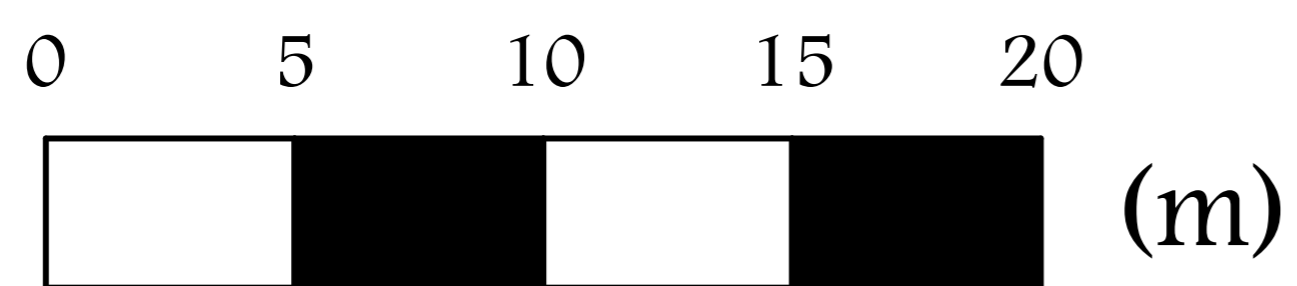
Plan Etage 01

BOUDALIA
Mohammed
EL HADI

Réappropriation des espaces publics de la basse casbah d'Alger
Cas d'étude : La place des chevaux



Niveau +8,40



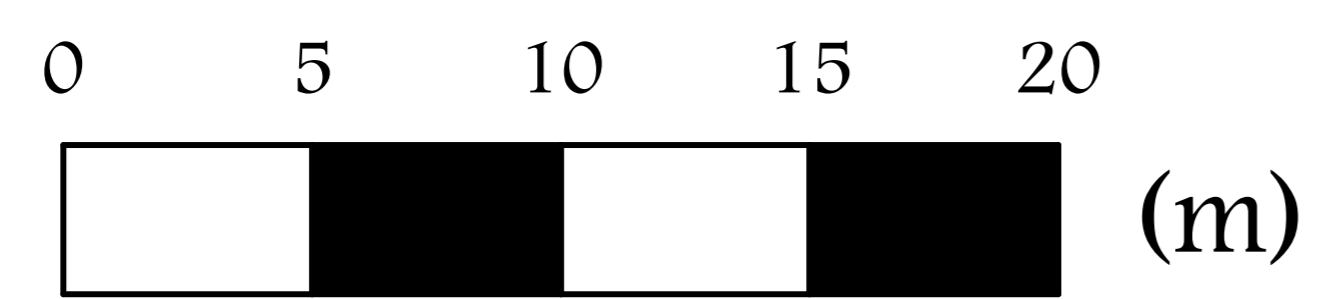
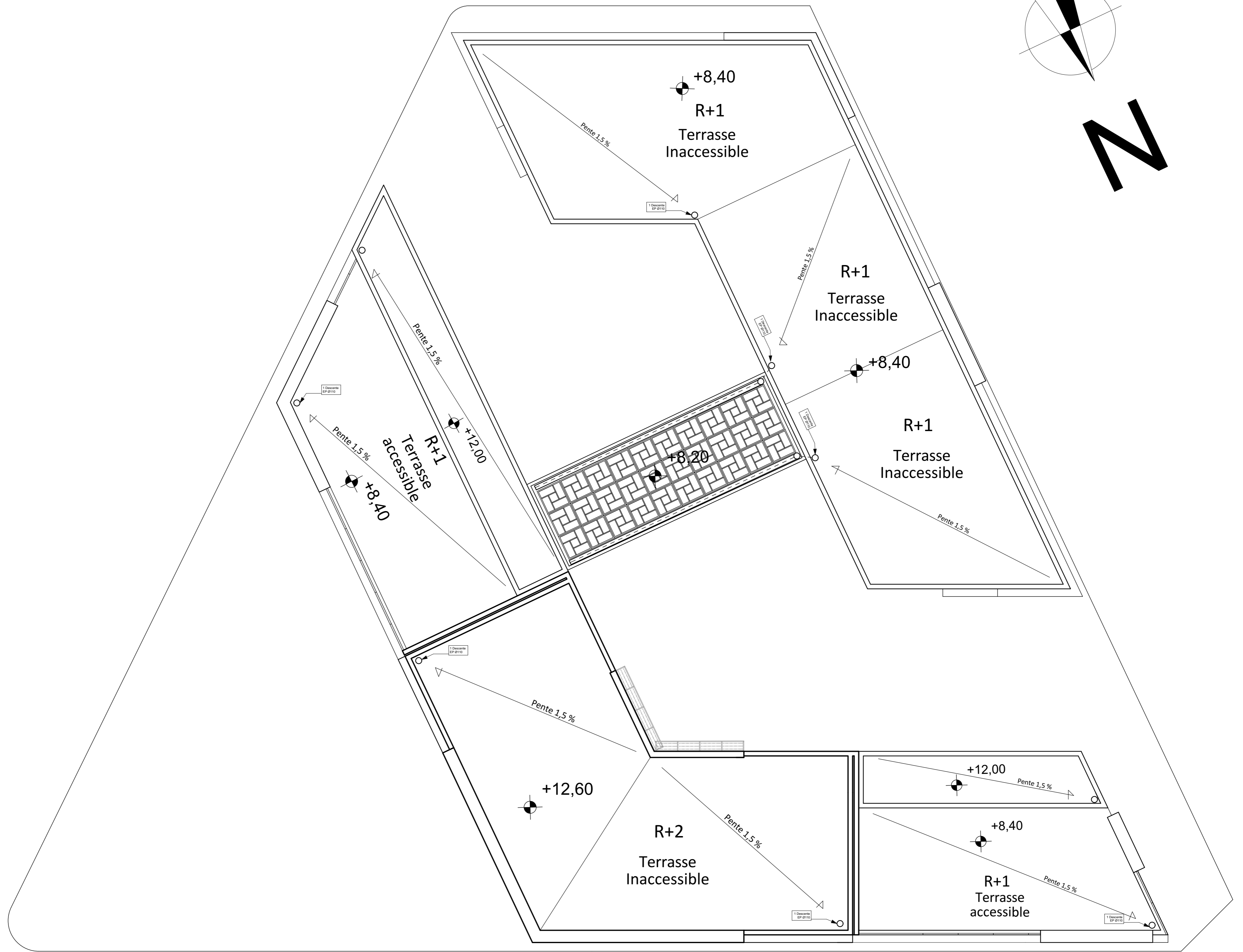
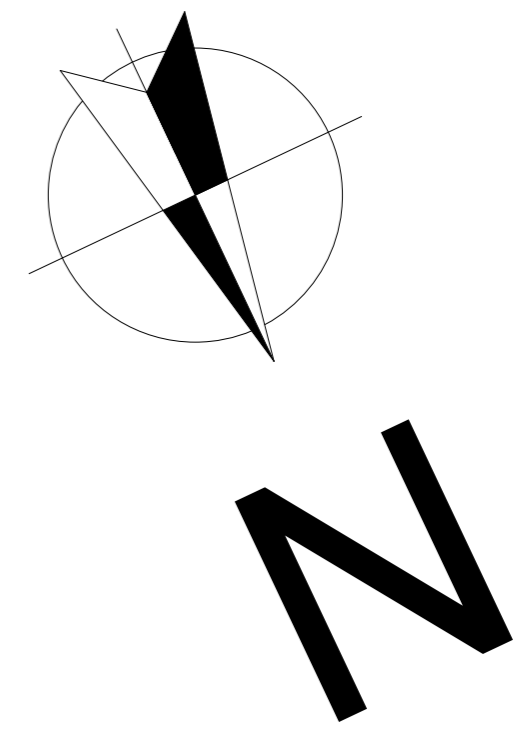
UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID TLEMSEN
FACULTE DE TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Dossier :
Architecture
Planche N°: 04

Plan Etage 02

BOUDALIA
Mohammed
EL HADI

Réappropriation des espaces publics de la basse casbah d'Alger
Cas d'étude : La place des chevaux



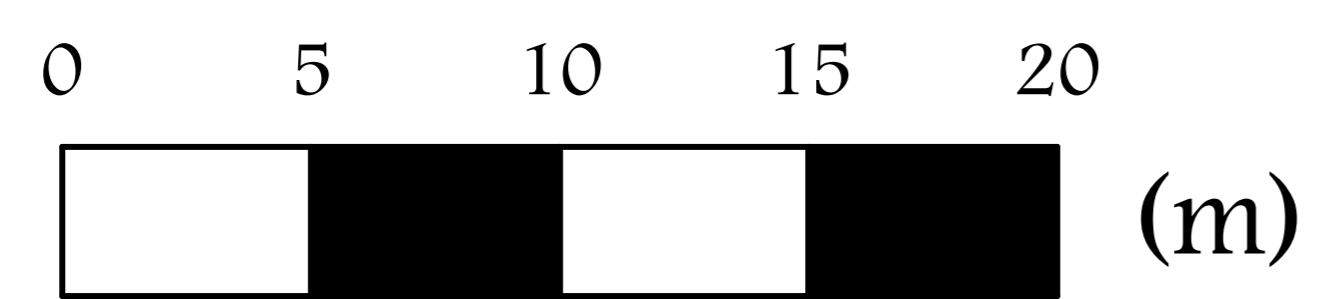
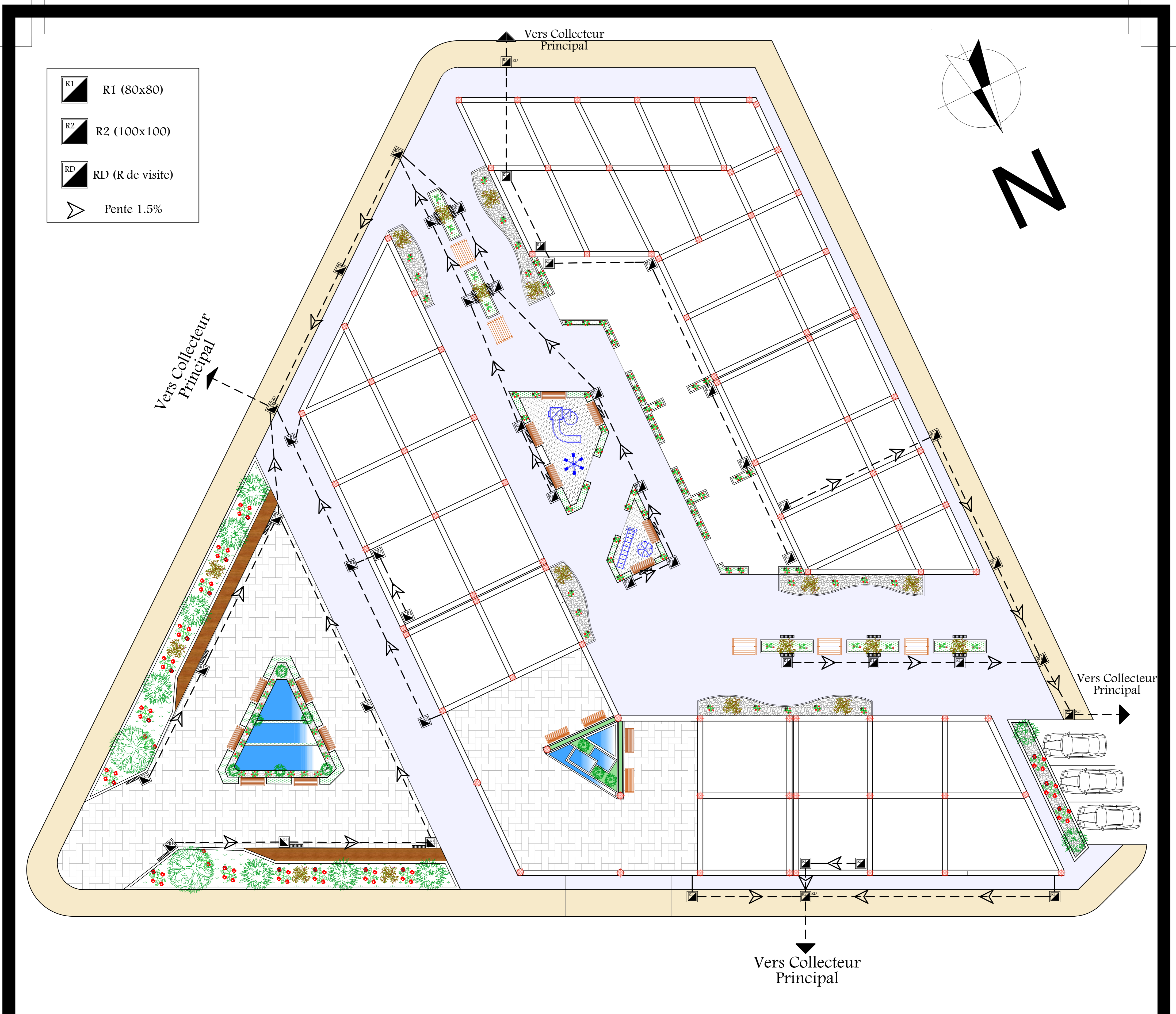
UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID TLEMSEN
FACULTE DE TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Dossier :
Architecture
Planche N°: 05

Plan De Toiture

BOUDALIA
Mohammed
EL HADI

Réappropriation des espaces publics de la basse casbah d'Alger
Cas d'étude : La place des chevaux



UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID TLEMCEM
 FACULTE DE TECHNOLOGIE
 DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Dossier :
 Architecture
 Planche N°: 05

**Plan
 d'assainissement**

BOUDALIA
 Mohammed
 EL HADI

Réappropriation des espaces publics de la basse casbah d'Alger
 Cas d'étude : La place des chevaux